

**PLAN
D' ACTIONS
RÉGIONAL
2019-2020**



DISPOSITIFS, NOUVEAUTÉS ET MODE DE DÉPLOIEMENT DE LA FORMATION

IDENTIFIEZ-LES RAPIDEMENT
GRÂCE AUX PICTOGRAMMES !



Formations disponibles
uniquement en établissement



Nouvelles formations



Formations ouvertes
aux professionnels médicaux

ÉDITO DU PLAN D' ACTIONS RÉGIONALES 2019-2020



Le dynamisme de la politique de formation de la région francilienne résulte d'une large **concertation** et d'une très forte **implication** de l'ensemble des acteurs de la formation : les administrateurs de nos instances, les responsables et gestionnaires de la formation, les experts métiers des établissements adhérents, les salariés de l'ANFH, nos partenaires et institutionnels...

Le souhait de la délégation est que ce nouveau programme régional permette aux acteurs de la formation de **communiquer** et de **valoriser** l'offre de formation au plus près des agents des établissements adhérents.

Toujours plus proactive pour répondre **aux besoins des établissements** et à **la professionnalisation de leurs agents**, l'ANFH Île-de-France veille continuellement, à renouveler son offre de formation et à renforcer le développement de **nouveaux modes d'apprentissage** tels que les formations e-learning ou les Actions de Formation en Situation de Travail (AFEST) qui font actuellement l'objet d'une expérimentation.

Pour 2019-2020, ce sont plus de **20 nouvelles formations proposées et 2 parcours supplémentaires** autour de la professionnalisation des acteurs de la chaîne Accueil, Facturation, Recouvrement d'une part et de l'achat public, d'autre part. L'ANFH entend poursuivre son engagement pour faciliter le départ en formation de **tous les publics** et en particulier, les plus éloignés de la formation en assurant le renouvellement de l'offre de formation relative aux Compétences Clés. Un effort supplémentaire à destination des médecins sera fait pour leur permettre de profiter davantage encore de l'offre de formation proposée par la délégation.

Vous retrouverez ce programme 2019-2020 sur notre site dans la rubrique « Services aux établissements ».

Autre volet de la politique régionale, l'organisation de journées régionales thématiques et **les vendredis de la formation** sont autant de moments

précieux pour permettre aux acteurs de la formation de s'informer, d'échanger et de mutualiser leurs expériences.

Placées sous le signe du compte personnel de formation, les années 2018-2019 ont permis l'organisation de plusieurs événements dont **une journée régionale et des ateliers** à destination des RFC et des DRH... L'année 2019-2020 sera celle du Conseil en Évolution Professionnelle avec des agents toujours plus ACTEURS de leurs parcours professionnels.

Avec l'instauration en mai 2019, du **1^{er} séminaire des responsables et chargés de formation**, l'ANFH réaffirme sa volonté de développer toujours plus de proximité en permettant aux responsables et conseillers formation d'échanger sur les sujets d'actualité et d'anticiper leurs impacts sur leur métier au quotidien. Au regard de la très grande satisfaction exprimée par l'ensemble des participants, il nous reviendra d'en prévoir un second qui, nous l'espérons, pourra accueillir encore davantage de personnes.

Par ailleurs, la mise à disposition de **l'outil de commande en ligne**, LA ForMuLE ANFH, permettra aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux et aux Groupements Hospitaliers de Territoire de simplifier et de sécuriser leurs achats de formation.

Enfin, c'est avec **une équipe toujours plus engagée et motivée** que la délégation Île-de-France poursuivra en 2019-2020, les projets les plus ambitieux autour d'une offre de formation et de services sans cesse renouvelée et ce, pour promouvoir et développer les compétences des femmes et des hommes qui œuvrent au quotidien à la prise en charge des patients et résidents de notre région.

Au nom de la délégation, nous vous souhaitons de belles réussites dans vos projets de formation.

Claudie FARDO, Déléguée régionale ANFH
Nathalie HOCDE, Présidente régionale 2019



NOS VALEURS À VOTRE SERVICE

L'ANFH est l'OPCA de la Fonction Publique Hospitalière, animée par trois valeurs structurantes : le paritarisme, la proximité et la solidarité. Plus de 1 000 administrateurs bénévoles, le siège social et les 26 délégations régionales œuvrent depuis 1974 pour l'égalité d'accès à la formation professionnelle tout au long de la vie et pour développer les compétences des agents employés dans les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics.

1

LE PARITARISME

À l'échelle régionale et nationale, les instances de l'ANFH sont conjointement administrées par les représentants des établissements et les organisations syndicales.

2

LA PROXIMITÉ

Nous proposons aux agents de la Fonction Publique Hospitalière des services de proximité adaptés aux spécificités territoriales. Cette proximité se traduit notamment par des actions de formation délocalisées pour permettre aux agents de bénéficier de formations au plus près des établissements adhérents.

3

LA SOLIDARITÉ

La solidarité exercée entre les établissements et la mutualisation des fonds permettent à toutes les structures de bénéficier de services et de formations de qualité.

“

Plus de **1 000** administrateurs bénévoles, le siège social et les **26** délégations régionales s'engagent **depuis 1974** pour développer les compétences de tous les métiers exercés au sein du secteur sanitaire, social et médico-social

”



QU'EST-CE QU'UNE ACTION DE FORMATION RÉGIONALE ?

- Une offre de formation proposée et financée sur les fonds mutualisés de l'ANFH Île-de-France.
- Un service exclusivement réservé aux établissements adhérents à l'ANFH.
- Des actions de formation qui permettent aux agents de partager et d'échanger sur leurs pratiques professionnelles.

LA VOCATION DU PÔLE ACTIONS RÉGIONALES

→ SÉCURISER VOS ACHATS DE FORMATION

- En respectant les procédures d'achats publics, en soutien aux services achats et juridiques du siège de l'ANFH.
- En associant des experts métiers issus de vos établissements pour chaque nouvelle thématique développée.
- En allégeant les formalités administratives grâce aux outils mis à disposition : plateforme d'achats, centrale d'achats...

→ APPORTER UNE EXPERTISE EN INGÉNIERIE DE FORMATION

- En vous proposant notre expertise sur la construction de vos projets de formation.
- En assurant une veille sur les actualités juridiques, pour adapter notre offre à vos besoins.
- En portant une attention particulière à la qualité des formations proposées.

→ VOUS AIDER À OPTIMISER VOTRE PLAN DE FORMATION

- En vous proposant un accompagnement pour une utilisation optimale de notre offre au regard de votre plan de formation.
- En diversifiant les modalités de mise en œuvre : dans nos locaux et au sein de votre établissement.

ENCADREMENT



CLAUDIE FARDO

Déléguée régionale
01 53 82 87 80
c.fardo@anfh.fr



ÉMILIE CARLE

Déléguée régionale adjointe
01 53 82 87 94
e.carle@anfh.fr

ASSISTANTES



OLGA BENJEBARA

Assistante de la délégation
01 53 82 87 86
o.benjebara@anfh.fr



LINA DJEBARI

Hôtesse d'accueil
01 53 82 87 88
l.djebari@anfh.fr
delegation.ile-de-france@anfh.fr

EN CHARGE DES PLANS DE FORMATION LES CONSEILLERS EN GESTION DE FONDS



MALIKA AL MOUTAOUAKIL

01 53 82 84 92
m.almoutaouakil@anfh.fr



AURÉLIE GRENIER

01 53 82 82 38
a.grenier@anfh.fr



SAMIA KESSAB

01 53 82 87 98
s.kessab@anfh.fr



DINA MARTINS

01 53 82 87 81
d.martins@anfh.fr



DAVID MEN

01 53 82 87 87
d.men@anfh.fr



DARIA NKEOUA BANTSIMBA

01 53 82 87 95
da.nkeoua-bantsimba@anfh.fr



MURIELLE PHILIPPE

01 53 82 82 37
m.philippe@anfh.fr



VIVIANE SOUMBOU

01 53 82 87 97
v.soumbou@anfh.fr

EN CHARGE DES ENVELOPPES SPÉCIFIQUES LES CONSEILLÈRES AU GUICHET UNIQUE



SANDRA MENDES
01 53 82 82 34
s.mendes@anfh.fr



SOKUNTHEA SIV
01 53 82 87 85
s.siv@anfh.fr

EN CHARGE DES CONGÉS DE FORMATION PROFESSIONNELLE – VAE – BILANS DE COMPÉTENCES



MANAL ABDELLI
Conseillère en
dispositifs individuels
01 53 82 82 36
m.abdelli@anfh.fr



MUSTAPHA LEKBIR
Conseiller en dispositifs
individuels
01 53 82 82 33
m.lekbir@anfh.fr



PATRICIA DA SILVA
Conseillère en Gestion
de Fonds
01 53 82 87 83
p.dasilva@anfh.fr



ÉLISE MONTI TREMBLEAU
Conseillère en Gestion
de Fonds
01 53 82 84 91
e.monti@anfh.fr



OLIVIA SAMBIN
Conseillère en Gestion
de Fonds
01 53 82 82 35
o.sambin@anfh.fr



VÉRONIQUE BONET
Assistante pour les dispositifs
individuels de formation
01 53 82 87 84
v.bonet@anfh.fr



ELISABETH VASS
Conseillère en
Gestion de Fonds
01 53 82 87 96
e.vass@anfh.fr

EN CHARGE DES ACTIONS RÉGIONALES



STÉPHANIE ABOUT
Conseillère Formation
01 53 82 84 96
s.about@anfh.fr



JOSÉ PIRES
Conseiller Formation
01 53 82 87 92
j.pires@anfh.fr



JULIE RIDEL
Conseillère en
Gestion de Fonds
01 53 82 87 82
j.ridel@anfh.fr



GLADYS STEONE
Conseillère Formation
01 53 82 84 93
g.steone@anfh.fr

LES ACTIONS CLASSIQUES

Une grande partie des formations issues de ce programme régional est organisée dans les locaux de la délégation ANFH Île-de-France. Les frais pédagogiques sont intégralement pris en charge par l'ANFH IDF.

L'ANFH IDF SE RÉSERVE LE DROIT D'ANNULER UNE ACTION QUI COMPRENDRAIT MOINS DE 7 STAGIAIRES.

Les fiches programme, ainsi que les fiches d'inscription sont également téléchargeables sur le site web de la délégation, à l'adresse suivante : www.anfh/ile-de-france

COMMENT EN BÉNÉFICIER ET Y INSCRIRE VOS AGENTS ?

1

Vérifier l'adéquation entre les besoins de vos agents à former et le public ciblé dans les fiches programme. En cas de doute, vous pouvez contacter un conseiller formation.

2

Transmettre la fiche d'inscription, que vous trouverez à la fin de ce support ou sur le site anfh.fr, dûment complétée avec le cachet de l'établissement à Julie RIDEL par mail.

3

Julie vous transmettra un mail de confirmation d'inscription dans un délai d'une semaine maximum, dans la limite des places disponibles et sous réserve du maintien de la session de formation. S'il n'y a plus de places disponibles, elle vous le signifiera par mail dans ce même délai. Cette inscription deviendra définitive lorsque le service formation recevra la convocation de l'/des agent(s) concerné(s)

4

1 mois avant la formation, Julie vous transmettra la convocation ainsi que la fiche programme et le formulaire de remboursement à transmettre aux agents concernés. Il est de la responsabilité des stagiaires de prendre connaissance des objectifs et contenus de la formation à laquelle ils vont participer.

RAPPEL : Les actions sur GESFORM et la facturation sont traitées directement par Julie.

5

Il revient aux stagiaires de transmettre au service formation leur formulaire de demande de remboursement dûment complété, avec les justificatifs originaux (ticket de caisse, note de repas, reçu SNCF ou titre de transport). **Attention les reçus de carte bleue ne sont pas acceptés.**

6

Une fois signée et avec le cachet de l'établissement, cette demande de remboursement ainsi que les justificatifs doivent être transmis à Julie par la personne en charge de la formation, **sous un délai de 30 jours suivant la formation.**

EN CAS D'ANNULATION D'UNE INSCRIPTION OU DU REMPLACEMENT PAR UN AUTRE AGENT :

- En cas d'annulation d'une inscription, merci de prévenir le plus tôt possible Julie, afin de pouvoir faire profiter de cette place à un autre agent et/ou établissement. Si cette information n'est pas transmise à la délégation au moins 2 jours avant le début de la formation, l'ANFH IDF se réserve le droit de considérer les prochaines inscriptions de l'établissement comme étant non prioritaires.
- Tout remplacement par un autre agent doit être au préalable accepté par le service formation de l'établissement ET par l'ANFH IDF, en conformité avec le public ciblé. Si tel n'est pas le cas, l'agent concerné peut se voir refuser l'accès à la formation.

LES ACTIONS DÉLOCALISÉES

Une grande partie des formations que nous vous proposons peuvent être mises en place au sein de votre établissement. Les frais pédagogiques seront alors intégralement pris en charge par l'ANFH IDF, si la formation a bien été réalisée. Ce dispositif a pour principale vocation d'accueillir les agents de plusieurs établissements adhérents. L'ANFH IDF privilégie donc les demandes d'établissements qui mutualisent leurs inscriptions.

ELLE SE RÉSERVE ÉGALEMENT LE DROIT D'ANNULER UNE ACTION QUI COMPRENDRAIT MOINS DE 7 STAGIAIRES.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

1

Transmettre le formulaire de demande d'action délocalisée, que vous trouverez à la fin de ce support ou sur le site anhf.fr, dûment complété avec le cachet de l'établissement (à Julie RIDEL par mail). Ces demandes doivent être transmises par la(les) personne(s) en charge de la formation dans la structure, au plus tard le :

- 29 novembre 2019, pour les demandes du 1^{er} semestre 2019

- 30 avril 2020, pour les demandes du 2^e semestre 2019

Attention : Si trois établissements sont intéressés pour faire une ou plusieurs formation(s) ensemble en délocalisée seul l'un d'eux doit en faire la demande !

2

Étude des demandes par la commission, selon les possibilités budgétaires. Sont jugées prioritaires, les demandes :

- Des petits établissements ayant potentiellement consommés l'intégralité de leur plan de formation.
- Des établissements n'ayant jamais bénéficié d'actions délocalisées.
- Des établissements ayant respectés leur(s) demande(s) de financement les années précédentes (Ne sont pas prioritaires, les établissements n'ayant pas prévenu la délégation en cas d'annulation de dernière minute par exemple).

L'ANFH IDF transmettra ensuite la décision de la commission par écrit à l'établissement, en mettant en copie l'organisme de formation pour les demandes accordées.

4

Si la demande est refusée, vous avez la possibilité de la financer sur votre plan de formation ou de la présenter à la prochaine commission.

Si la demande est acceptée, contactez l'organisme pour convenir des dates, et faire un point sur les aspects logistiques. L'organisme doit être en capacité de fournir tous les supports de formation pour les stagiaires. **Aucune photocopie ne doit vous être demandée.** Vous devez leur mettre à disposition une salle de formation adaptée et les outils pédagogiques nécessaires à la formation (vidéoprojecteur, paperboard, ...).

3

Attendre impérativement le courrier d'accord de prise en charge de l'ANDH IDF avant de planifier la formation avec l'organisme. Il se peut que l'ANFH ne dispose plus du budget suffisant pour assurer la prise en charge. Il vous sera donc proposé de financer cette action sur votre plan de formation.

5

Transmettre IMPÉRATIVEMENT les dates planifiées à Julie pour que l'ANFH IDF puisse contractualiser avec l'organisme en émettant le bon de commande.

6

Transmettre la liste des stagiaires à Julie, au plus tard, un mois avant le début de l'action.

7

À la fin de la formation :

- L'établissement transmet la feuille d'émargement signée à Julie.
- L'organisme de formation transmet la copie des évaluations et la synthèse formateur à la délégation, en mettant en copie l'établissement.
- Les conseillers formations peuvent participer à l'évaluation de fin de session, avec l'établissement.
- Le formateur doit remettre une attestation nominative de formation à chaque stagiaire.

POINTS D'ALERTE

- La réception de l'ensemble de ces documents conditionne le règlement de la facture par l'ANFH IDF.
- **Les actions sur GESFORM et la facturation sont traitées directement par Julie.**
- Les frais des déplacements et de repas ne sont pris en charge par l'ANFH que si l'agent part en formation dans un autre établissement.

LES ACTIONS DE FORMATION RÉGIONALES REPRISES SUR LE PLAN DE FORMATION DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

Toutes les formations inscrites dans ce programme régional peuvent être déployées au sein de votre établissement et financées sur votre plan de formation.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

1

Envoyer une demande par mail aux conseillers formation en indiquant :

- La (les) formation(s) souhaitée(s)
- La période à laquelle vous souhaitez mettre en place la formation

2

Option A

Si la formation est mono-attributaire (sélection d'un seul prestataire) :
Un des conseillers vous transmettra alors le programme détaillé afin que vous puissiez vous assurer de l'adéquation entre l'offre de formation et votre besoin.

Si tel est le cas, vous pourrez ensuite contacter le prestataire pour convenir :

- du nombre de groupes à organiser
- des dates de déploiement

3

Indiquer au conseiller le nombre de groupe à organiser et les dates choisies, afin qu'il émette le bon de commande.

Option B

Si la formation est multi-attributaire (sélection de plusieurs prestataires) :
Un des conseillers vous transmettra alors les différents programmes communicants ainsi que les contacts des organismes afin que vous puissiez choisir l'organisme dont l'offre est la plus adaptée à votre besoin.

N'oubliez pas de remplir le tableau de sélection transmis par le conseiller formation pour indiquer les raisons de ce choix et ensuite, le transmettre à votre conseiller par mail.

4

Une fois signé par les 2 parties, le conseiller formation vous adressera une copie du bon de commande. La formation ne devra débuter qu'après signature de ce document.

6

À la fin de la formation, assurez-vous que le prestataire respecte les conditions contractuelles indiquées dans le document de consultation à la partie « cahier des charges » et à l'annexe 1 « conditions contractuelles », et notamment :

- qu'il vous transmette la copie des évaluations et la synthèse du formateur
- qu'il remette **IMPÉRATIVEMENT** une attestation nominative de formation à chaque stagiaire

5

En cas d'annulation ou de report de session, contactez un conseiller formation pour qu'il actualise ou annule le bon de commande. Pensez à vous référer aux conditions contractuelles prévues dans le document de consultation, afin d'évaluer les potentiels restes à charge.

POINTS D'ALERTE

La non-réception de l'ensemble de ces documents vous autorise à suspendre le règlement de la facture.





MODALITÉS DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET D'HÉBERGEMENT DES STAGIAIRES

Il revient aux stagiaires de transmettre au service formation son formulaire de demande de remboursement dûment complété, avec les justificatifs originaux (ticket de caisse, note de repas, reçu SNCF ou titre de transport). Attention, les reçus de carte bleue ne seront pas acceptés.

Une fois signé et avec le cachet de l'établissement, cette demande de remboursement et les justificatifs doivent être transmis à Julie RIDEL par la personne en charge de la formation, sous un délai de 30 jours suivant la formation.

TOUTE DEMANDE DE REMBOURSEMENT REÇUE

APRÈS LE 15 JANVIER 2020 NE POURRA ÊTRE TRAITÉE

Les frais de déplacement et de restauration concernant les formations diplômantes ne sont quant à eux, pas pris en charge.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE RESTAURATION

L'ANFH Île-de-France rembourse les frais de restauration aux stagiaires dans la limite de 15,25 € par jour de formation, et uniquement sur présentation des justificatifs.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

Pour les déplacements en **transport en commun**

Références : décret n° 92-566 du 25 juin 1992, décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006, arrêté du 3 juillet 2006

La délégation remboursera les stagiaires :

- sur la base du tarif 2^e classe SNCF
- sur présentation du billet de train

Le remboursement de ces frais sera impossible si le stagiaire utilise une carte d'abonnement.

Pour les déplacements en **véhicules personnels**

Depuis le 1^{er} août 2008, le taux des indemnités kilométriques est fixé comme suit et selon la puissance du véhicule.

Catégorie - puissance fiscale du véhicule	Jusqu'à 2000 km (en €)	De 2001 à 10000 km (en €)	Au-delà de 10000 km (en €)
De 5 CV et moins	0,29	0,36	0,21
De 6 à 7 CV	0,37	0,46	0,27
De 8 CV et plus	0,41	0,5	0,29

Pour les déplacements en **deux-roues**

Catégorie	En €
Motocyclette (cylindrée > 125 cm ³)	0,14
Vélocycleur (cylindrée > de 50 à 125 cm ³)	0,11



L'ANFH VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS ACHATS DE FORMATION

Deux approches pour accompagner les adhérents en matière d'achat de formation et respecter les règles définies par le Code de la commande publique.

1. UNE OFFRE DE FORMATION CLÉ EN MAIN

L'ANFH est une **centrale d'achat de formation à but non lucratif**, assurant une activité d'intermédiaire et non de grossiste. Ainsi, au sens du code de la commande publique, l'ANFH libère les établissements de leur obligation de mise en concurrence (pour les achats de formation qui ont déjà été réalisés par l'Association). Chaque adhérent ANFH peut donc passer commande directement auprès des prestataires retenus par l'ANFH pour bénéficier de l'offre de formation complète et achetée au plan régional et national, sans aucun surcoût.

Le nouvel outil en ligne « **LA ForMuLE ANFH** » (pour « Les Achats Formation Mutualisés en Ligne pour les Établissements adhérents de l'ANFH »), disponible à la rentrée 2019, permettra de :

- Visualiser l'ensemble de l'offre de formations achetées par l'ANFH et ouvertes aux établissements de l'Île-de-France
- Passer une commande de formation, sans nouvelle mise en concurrence

À tout moment, les conseillers formation de la délégation sont disponibles pour toute demande d'informations ou de conseils à propos des formations présentes dans « LA ForMuLE ANFH ».

2. DES OUTILS ET SERVICES D'AIDE À LA PASSATION

DES MARCHÉS DE FORMATION

L'ANFH continue à mettre à disposition des établissements adhérents divers outils et services d'aide à la passation des marchés publics de formation :

- **La base documentaire Alfresco**, qui propose des modèles de DCE intégrant des conditions générales d'achat, des modèles de grilles d'analyse, des courriers-types pour échanger avec les organismes de formation à chaque étape du processus d'achat...
- **La plateforme d'achat de formation**, qui permet de dématérialiser la gestion de l'ensemble de la procédure d'achat et conclure des marchés par voie électronique. Aujourd'hui, plus de 4200 organismes de formation sont inscrits à cette plateforme.
- **Des journées et ateliers de mise en pratique ANFH** sur l'achat public de formation peuvent être organisés pour s'entraîner à la rédaction de DCE, à l'utilisation de la plateforme d'achat, à l'analyse et à la négociation d'une offre de formation, ou en appui à la mise en place d'une organisation partagée au sein du GHT...
- **Une veille réglementaire et un accompagnement à l'utilisation des outils achats** de l'ANFH, pour un mot de passe oublié, un accompagnement téléphonique lors de la 1^{re} connexion ou lors de la publication de la 1^{re} consultation...
- **Un accompagnement en matière d'ingénierie de formation**, réalisé par les conseillers formations de la délégation pour tous les achats de formation

Pour plus d'information, vous pouvez consulter l'un des conseillers formation de la délégation ANFH Île-de-France.



FORMATIONS DISPONIBLES SUR LA CENTRALE D'ACHAT

Suite au bilan des actions régionales 2018 et aux besoins exprimés par les établissements et les agents, nous vous proposons une liste non exhaustive des formations achetées par d'autres délégations. Vous pourrez en bénéficier en contactant les conseillers formation d'Île-de-France.

- *Accueil téléphonique et physique des familles/visiteurs : renseigner et orienter* : Rhône
- *Animer une réunion* : Rhône
- *Attitudes et comportements liés à la maltraitance : Où, comment, pourquoi commence-t-elle?* : Martinique
- *Communication dans une équipe de travail et gestion des conflits* : Haute Normandie
- *Communication bienveillante : 2 modules disponibles* : Languedoc-Roussillon
- *Communiquer au sein de son environnement professionnel - Patient - Famille – Équipe* : Poitou-Charentes
- *Droits des usagers et responsabilités des professionnels* : Rhône
- *Droit et protection des personnes dans les établissements de santé - loi du 5 juillet 2011* : Poitou-Charentes
- *Le droit des usagers* : Martinique
- *Nouveaux droits des usagers* : Aquitaine
- *Le temps du repas un moment de convivialité partagé* : Rhône
- *Éthique et déontologie dans la pratique soignante* : Poitou-Charentes
- *Gestion, conduite de projet* : Centre, Rhône et Alpes
- *Les écrits professionnels en lien avec la qualité de la prise en charge des usagers* : Martinique
- *Mal être, déprime, dépression* : Lorraine
- *Médiation et communication dans le cadre professionnel : 2 modules disponibles* : Haute-Normandie
- *Préparation à la retraite* : Lorraine
- *Prise en charge des personnes âgées présentant des troubles psychiatriques ou atteints de handicaps moteurs cérébraux* : Rhône
- *Savoir gérer le refus de soins chez la personne âgée* : Pays-de-la-Loire
- *Se perfectionner dans ses fonctions d'AMA avec un module spécifique sur le vocabulaire médical* : Alsace
- *Se préparer à la retraite* : Picardie
- *Sensibilisation aux conduites addictives* : Poitou-Charentes
- *Sexualité en institution et en EHPAD* : Franche-Comté
- *Intimité et sexualité des personnes âgées en EHPAD* : Poitou-Charentes
- *Sexualité des personnes accueillies en institution* : Rhône
- *Soulager ensemble la douleur* : Haute-Normandie



RECENSEMENT DES BESOINS DE FORMATION DES ÉTABLISSEMENTS

Des besoins de formations sont identifiés dans votre établissement sur des thématiques qui ne sont pas contenues dans ce programme régional ?

C'est le moment de les faire connaître.

ACTIONS DE FORMATION RÉGIONALES « COURTES »

THÉMATIQUE

Noms et coordonnées d'un ou plusieurs experts de la thématique au sein de votre établissement pouvant participer aux commissions d'achat

FORMATIONS DIPLÔMANTES

THÉMATIQUE

Noms et coordonnées d'un ou plusieurs experts de la thématique au sein de votre établissement pouvant participer aux commissions d'achat



ZOOM SUR 3 PARCOURS-TYPES

- P-16 **VOUS TRAVAILLEZ
DANS UNE STRUCTURE
DE SANTÉ MENTALE**
ET VOUS VOUS INTERROGEZ
SUR LES FORMATIONS QUI
POURRAIENT VOUS INTÉRESSER ?
- P-17 **VOUS TRAVAILLEZ
DANS UN EHPAD**
VOUS VOUS INTERROGEZ
SUR LES FORMATIONS
LES PLUS ADAPTÉES À VOTRE STRUCTURE ?
- P-18 **VOUS TRAVAILLEZ DANS
UN ÉTABLISSEMENT SOCIAL
OU MÉDICO-SOCIAL**
VOUS VOUS INTERROGEZ
SUR LES FORMATIONS
LES PLUS ADAPTÉES À VOTRE STRUCTURE ?



VOUS TRAVAILLEZ DANS
UNE STRUCTURE DE SANTÉ MENTALE
ET VOUS VOUS INTERROGEZ SUR
LES FORMATIONS QUI POURRAIENT
VOUS INTÉRESSER ?

Voici une proposition non exhaustive extraite
de notre offre de formation 2019



JE SOUHAITE DÉVELOPPER MES COMPÉTENCES

- **Adultes autistes** : accueillir, accompagner et soigner
- **Aides-soignants** en psychiatrie
- **Améliorer la communication** avec et autour du patient
- **Bientraitance** des personnes accueillies
- **Être Aide-soignant** au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- **L'humour** en situation professionnelle
- **L'interculturalité** dans un établissement de santé
- **Le toucher relationnel**
- **Les spécificités du temps soignant en psychiatrie** : Parcours de professionnalisation
 - Les savoirs fondamentaux de la santé mentale
 - Le temps soignant en psychiatrie
- La coordination pluri-professionnelle en santé mentale, au service du patient
- Construire le travailler ensemble en santé mentale
- **Prise en charge des personnes âgées** présentant des troubles du comportement ou psychiatriques
- **Prise en charge des troubles psychopathologiques**
- **Prise en charge et accompagnement** des personnes en situation de vulnérabilité sociale
- **Repérage précoce des troubles du neuro-développement** (dont troubles du spectre de l'autisme) chez l'enfant de 0 à 6 ans
- **Tous concernés par le psychotraumatisme** : repérage et prise en charge des victimes

JE VEILLE À MON « BIEN-ÊTRE » PERSONNEL POUR OPTIMISER MON « BIEN-ÊTRE » AU TRAVAIL

- Améliorer ensemble le travail au quotidien : La place de chacun
- Être un acteur opérationnel de la QVT dans son équipe
- La gestion du stress et la prévention de l'épuisement professionnel
- Piloter stratégiquement et opérationnellement la démarche de QVT dans son établissement



Pour rappel, vous pouvez également bénéficier d'une action de formation déjà achetée par une autre délégation de l'ANFH.



VOUS TRAVAILLEZ DANS UN
**ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR LES
PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD)**
ET VOUS VOUS INTERROGEZ SUR
LES FORMATIONS QUI POURRAIENT
VOUS INTÉRESSER ?

Voici une proposition non exhaustive extraite
de notre offre de formation 2019



JE SOUHAITE DÉVELOPPER MES COMPÉTENCES

- **Accompagnement des personnes** en fin de vie en EHPAD
- **Améliorer la communication** avec et autour du patient
- **Atelier d'animation** pour les secteurs des personnes âgées (AS, AMP, ASH)
- **Connaître et savoir soigner** les problèmes dermatologies et les plaies des personnes âgées
- **Être Aide-soignant** au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- **Évaluer et prévenir les risques** de dénutrition de la personne dépendante
- **L'humour** en situation professionnelle
- **L'interculturalité** dans un établissement de santé
- **Le repas de la personne âgée** : un moment de plaisir
- **Le toucher relationnel**
- **Les spécificités du travail de nuit**
- **Plaies et cicatrifications**
- **Prise en charge** d'un patient atteint d'une maladie de Parkinson et apparentée
- **Prise en charge de la dénutrition** des personnes âgées
- **Prise en charge des personnes âgées** présentant des troubles du comportement ou psychiatriques
- **Prise en charge et accompagnement** des personnes en situation de **vulnérabilité sociale**
- **Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux** en EHPAD et USLD : La maladie d'Alzheimer et l'ensemble des démences apparentées
- **Travailler** en EHPAD

JE VEILLE À MON « BIEN-ÊTRE » PERSONNEL POUR OPTIMISER MON « BIEN-ÊTRE » AU TRAVAIL

- Améliorer ensemble le travail au quotidien : La place de chacun
- Être un acteur opérationnel de la QVT dans son équipe
- La gestion du stress et la prévention de l'épuisement professionnel
- Piloter stratégiquement et opérationnellement la démarche de QVT dans son établissement



Pour rappel, vous pouvez également bénéficier d'une action de formation déjà achetée par une autre délégation de l'ANFH.



VOUS TRAVAILLEZ DANS UN
ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT SOCIAL
OU MÉDICO-SOCIAL ET VOUS VOUS
INTERROGEZ SUR LES FORMATIONS QUI
POURRAIENT VOUS INTÉRESSER ?

Voici une proposition non exhaustive extraite
de notre offre de formation 2019



JE SOUHAITE DÉVELOPPER MES COMPÉTENCES

- **Adultes autistes** : accueillir, accompagner et soigner
- **Améliorer la communication** avec et autour du patient
- **Bienveillance** des personnes accueillies
- **Être Aide-soignant** au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- **L'humour** en situation professionnelle
- **L'interculturalité** dans un établissement de santé
- **Le toucher relationnel**
- **Les spécificités du travail de nuit**
- Prise en charge et accompagnement des personnes en situation de **vulnérabilité sociale**
- **Repérage précoce des troubles du neuro-développement** (dont troubles du spectre de l'autisme) chez l'enfant de 0 à 6 ans
- **Savoir identifier** les victimes de violences conjugales ou familiales dans les établissements de la FPH

JE VEILLE À MON « BIEN-ÊTRE » PERSONNEL POUR OPTIMISER MON « BIEN-ÊTRE » AU TRAVAIL

- Améliorer ensemble le travail au quotidien : La place de chacun
- Être un acteur opérationnel de la QVT dans son équipe
- La gestion du stress et la prévention de l'épuisement professionnel
- Piloter stratégiquement et opérationnellement la démarche de QVT dans son établissement



Pour rappel, vous pouvez également bénéficier d'une action de formation déjà achetée par une autre délégation de l'ANFH.



GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE

GOUVERNANCE

- p. 23 Approche de résolution de cas concrets entre pairs pour les équipes de direction
- p. 24 Coopérations et complémentarités territoriales
- p. 25 La gestion de projet dans le cadre des GHT
- p. 26 Manager à l'échelle d'un GHT - offre 1
- p. 27 Manager à l'échelle d'un GHT - offre 2
- p. 28 Mettre en œuvre des organisations médicales et soignantes autour des filières du projet médical partagé (PMP) et du projet de soins partagé (PSP)

POLITIQUE DE FORMATION TERRITORIALE

- p. 29 Animer une démarche de coordination de la formation au sein d'un GHT
- p. 30 Élaboration et mise en œuvre du plan de formation
- p. 31 La coordination de la formation continue au sein d'un GHT

PARCOURS DE FORMATION MODULAIRE DESTINÉ AUX PERSONNELS DES SYSTÈMES D'INFORMATION DANS LE CADRE DES GHT

- p. 33 Module 1 : Les évolutions des SI dans le cadre des GHT
- p. 34 Module 2 : La conduite du changement dans le cadre de la convergence des SI
- p. 35 Module 3 : Mesurer l'opportunité de mutualiser et/ou de recourir à des services ou prestataires externes dans le cadre des GHT
- p. 36 Module 4 : Auditabilité des SI dans le cadre des GHT
- p. 37 Module 5 : Urbanisation du système d'information convergent (SIC) d'un GHT
- p. 38 Module 6 : SSI et protection des données dans le cadre d'un GHT

PARCOURS DE FORMATION MODULAIRE DESTINÉ AUX AGENTS DE LA FONCTION ACHATS DANS LE CADRE DES GHT

- p. 40 Module 1 : Fondamentaux de l'achat public en GHT
- p. 41 Module 2 : Le management et l'animation de la fonction achats en GHT
- p. 42 Module 3 : Le contrôle de gestion achats en GHT



APPROCHE DE RÉOLUTION DE CAS CONCRETS ENTRE PAIRS POUR LES ÉQUIPES DE DIRECTION

ORGANISME « ARTHUR HUNT CONSULTING »

DURÉE

4 jours maximum non consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 05/12/2020

COÛT DE LA FORMATION

5 600 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Directeurs d'établissements et praticiens en responsabilité

OBJECTIFS

Faciliter la résolution de problématiques professionnelles, sur la base de cas concrets, au travers de la pratique du co-développement

- Formuler et hiérarchiser des problématiques, projets ou préoccupations professionnelles, managériales, organisationnelles concrètes et actuelles
- Partager des points de vue différents pour enrichir l'analyse d'une situation et réfléchir sur l'action
- Préparer un plan d'actions pour résoudre les problématiques projets ou préoccupations

PROGRAMME

Déroulé d'un cas (une demi-journée permet d'aborder 2 cas, une journée 4 cas)

- Accueil et introduction institutionnelle et présentation des objectifs et du déroulement
- Exposé de la problématique choisie par un participant désigné comme « client » : faits, impacts, enjeux
- Demandes de clarification et questions par les autres stagiaires désignés comme « les consultants »
- Formalisation par le « client » de l'objectif à atteindre avec aide de l'animateur
- Ouverture de la consultation d'idées et propositions de solutions par le groupe issues de réflexions, de témoignages, de bonnes pratiques éprouvées. En parallèle, le client questionne la pratique, les risques, les modalités de mise en œuvre...
- Synthèse des idées émises, choix des actions et formalisation du plan d'actions

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Coopérations et complémentarités territoriales
- La gestion de projet dans le cadre des GHT
- Mettre en œuvre des organisations médicales et soignantes autour des filières du projet médical partagé et du projet de soins partagé

COOPÉRATIONS ET COMPLÉMENTARITÉS TERRITORIALES

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 02/08/2020

COÛT DE LA FORMATION

2250 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

- Tout public : filières soignante et éducative, administrative, médicotechnique et technique et personnels médicaux de tout établissement de la fonction publique hospitalière
- Membres des Instances d'établissement

Pour le bon déroulement de la formation, la session s'adresse en priorité à des professionnels amenés, dans le cadre de leurs fonctions, à initier, conduire, ou participer à la mise en œuvre de démarches de coopération sanitaire à l'échelle du territoire. La prévalence de professionnels du secteur hospitalier dans les groupes peut conduire à prioriser cette approche sur celle plus médico-sociale des coopérations.

OBJECTIFS

Appréhender les différentes modalités de coopérations territoriales à partir du cadre législatif et réglementaire issu de la Stratégie Nationale de Santé :

- Mesurer les impacts et enjeux sur les organisations et les activités professionnelles
- Identifier l'impact sur les métiers en lien avec les coopérations et les coordinations

PROGRAMME

- Le contexte institutionnel de la coopération
- Les outils de coopération conventionnelle : Enjeux de la coopération sanitaire, panorama des outils de coopération conventionnels et organiques, coopération avec les libéraux, montage de la coopération
- Exercice pratique et collectif autour d'un projet de coopération sanitaire
- Coopération territoriale et construction des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT)
- Exercice pratique et collectif autour de l'impact du GHT

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Approche de résolution de cas concrets entre pairs pour les équipes de direction
- La gestion de projet dans le cadre des GHT
- Mettre en œuvre des organisations médicales et soignantes autour des filières du projet médical partagé et du projet de soins partagé

LA GESTION DE PROJET DANS LE CADRE DES GHT

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

4 jours non consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 28/03/2020

COÛT DE LA FORMATION

4700 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Toute personne en charge de la coordination d'un projet lié à la réorganisation de services/pôles dans le cadre de la constitution de GHT, ou toute personne souhaitant entrer dans cette dynamique

OBJECTIFS

Appréhender la démarche projet et ses modes opératoires afin d'accompagner le changement d'organisation au sein de son futur GHT

- Comprendre la volonté de décloisonnement insufflée par la nouvelle loi santé et s'approprier les enjeux des GHT dans le système de santé
- Identifier et être capable d'utiliser les différents outils de coopération à disposition des établissements dans le cadre de la constitution des GHT et en comprendre les implications
- Appréhender et maîtriser la démarche projet et ses outils opérationnels
- Mettre en œuvre un processus de conduite de projet en tant que coordinateur/chef de projet dans le cadre de son GHT
- Comprendre le changement et anticiper les réactions qu'il suscite afin de mener son projet le plus sereinement possible

PROGRAMME

- Notion de coopération hospitalière : distinction entre outils de coopération fonctionnelle et institutionnelle, historique et cadre juridique de ces outils
- Mise en œuvre d'un GHT et facteurs clés de réussite au regard des contraintes et de l'environnement des établissements
- La démarche projet au travers de ses trois grandes phases : émergence, structuration, gestion et évaluation
- Retour d'expérience organisé sous forme d'ateliers pratiques

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Approche de résolution de cas concrets entre pairs pour les équipes de direction
- Coopérations et complémentarités territoriales
- Mettre en œuvre des organisations médicales et soignantes autour des filières du projet médical partagé et du projet de soins partagé



MANAGER À L'ÉCHELLE D'UN GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE (GHT) OFFRE 1

ORGANISME « DR. LAURENT GIRAUD »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 04/12/2021

COÛT DE LA FORMATION

4260 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

- Tous professionnels, y compris médicaux, en situation de responsabilité managériale au sein d'un GHT

OBJECTIFS

- Maîtriser les outils majeurs de la gestion du changement
- Faire évoluer sa posture de « leader »
- Perfectionner les bases du management d'équipes pluri-professionnelles
- Appliquer les apprentissages à la mise en place concrète du GHT dans son établissement
- Prendre en compte les facteurs humains et techniques

PROGRAMME

Jour 1 : gestion du changement

- Bases de la gestion du changement
- Outils pratiques et étapes de la gestion du changement
- Animation d'ateliers participatifs
- Application de ces outils sur la mise en place du GHT dans l'unité/l'établissement de chaque participant
- Formalisation du kit « clef-en-main » de mise en place du GHT, via des outils collaboratifs

Jour 2 : gestion d'équipe pluri-professionnelle

- Dynamiques de groupe, prise de décision collective et leadership
- Autodiagnostic des styles de management, de personnalité et de socio-style
- Culture organisationnelle, communication interpersonnelle et assertivité
- Identification d'une problématique individuelle à traiter durant l'intersession sur la posture de leader en contexte de GHT

Intersession : traitement de la problématique de leader en contexte de mise en place du GHT

Jour 3 : conclusions et plan d'action pour la mise en place du GHT

- Débriefing autour des problématiques individuelles sur la posture de leader
- Approfondissement des outils de gestion du changement
- Plan d'actions pour la mise en place du GHT dans l'unité/établissement de chaque participant
- Finalisation du kit de mise en place des équipes pluridisciplinaires en GHT

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Approche de résolution de cas concrets entre pairs pour les équipes de direction
- Coopérations et complémentarité territoriale



MANAGER À L'ÉCHELLE D'UN GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE (GHT) OFFRE 2

ORGANISME « SPH CONSEIL »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 04/12/2021

COÛT DE LA FORMATION

3 270 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tous professionnels, y compris médicaux, en situation de responsabilité managériale au sein d'un GHT

OBJECTIFS

- Promouvoir auprès de ses équipes des modèles de « leadership » collaboratifs et transversaux
- Faciliter l'appropriation d'outils adaptés à chaque manager de santé quel que soit le mode d'exercice
- Proposer un plan d'action pour passer d'une vision statique par établissement à une vision dynamique d'équipe par territoire
- Développer les conditions propices à l'émergence d'innovations managériales et organisationnelles au sein d'une communauté

PROGRAMME

Une formation en 6 temps

1. Définir le leadership et les postures adaptées à un management collaboratif
2. Développer son potentiel de leader, charisme et assertivité, mobilisateur et fédérateur
3. Comprendre les réactions comportementales lors de transformations organisationnelles
4. Définir la coopération et la développer au sein de l'équipe avec des outils adaptés
5. Innover dans son management et dans l'organisation
6. Développer une vision dynamique de territoire

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Approche de résolution de cas concrets entre pairs pour les équipes de direction
- Coopérations et complémentarité territoriale



METTRE EN ŒUVRE DES ORGANISATIONS MÉDICALES ET SOIGNANTES AUTOUR DES FILIÈRES DU PROJET MÉDICAL PARTAGÉ (PMP) ET DU PROJET DE SOINS PARTAGÉ (PSP)

ORGANISME AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 05/12/2021

COÛT DE LA FORMATION

Prix en fonction de l'organisme pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Professionnels des établissements de la FPH issus d'un GHT : personnels de direction, responsables médicaux, encadrement, responsables de secteurs d'activité, professionnels assurant des fonctions transversales, personnels soignants...

Cette formation est proposée dans le cadre d'une approche d'équipe.

PRÉREQUIS

Le public participant doit avoir connaissance du projet médical et du projet de soins de son GHT.

OBJECTIFS

- Maîtriser les notions de « filière de soins », « parcours de soins », « chemins cliniques », « gouvernance et management par la clinique »
- Organiser collectivement les niveaux d'intervention et les interactions afin de sécuriser la prise en charge du patient
- Comprendre la méthodologie du raisonnement clinique partagé
- S'approprier les étapes de la méthodologie de construction des plans de soins type et chemins cliniques
- Déterminer collectivement les modes d'évaluation pertinents et adaptés au GHT pour mesurer l'efficacité des organisations mises en place
- Utiliser des techniques et outils d'animation de groupes pluri-professionnels
- Établir collectivement un plan de communication

PROGRAMME

Le programme varie en fonction de l'organisme retenu. Pour plus d'informations, contactez la délégation.

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Approche de résolution de cas concrets entre pairs pour les équipes de direction
- Coopérations et complémentarités territoriales
- La gestion de projet dans le cadre des GHT

ANIMER UNE DÉMARCHE DE COORDINATION DE LA FORMATION AU SEIN D'UN GHT

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

2 jours consécutifs + 1 h 30 de suivi par classe virtuelle à 6 mois

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 04/06/2021

COÛT DE LA FORMATION

2950 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Animateurs de la coordination du plan de formation du GHT

OBJECTIFS

Impulser la démarche de coordination de la formation au sein du GHT

- Positionner la formation et le DPC dans la politique du GHT
- Coordonner et piloter les processus de formation définis collectivement
- Développer sa posture d'animateur
- Animer un collectif de travail dans le cadre de la coordination de la formation du GHT
- Mobiliser les outils adaptés
- Proposer une stratégie de communication

PROGRAMME

- Les enjeux et intérêts d'une politique de formation territorialisée
- Atelier pratique : reprise des processus de formation existants au sein des établissements et identification d'un processus cible à atteindre en intégrant le rôle d'animateur
- Le développement de la posture d'animateur en co-définissant son rôle et ses missions autour de trois axes de compétences : compétences technique, organisationnelle et sociale
- L'acceptation du changement
- Atelier pratique : identification des acteurs clés à mobiliser
- Atelier pratique : priorisation d'activités mobilisatrices
- Atelier pratique : construction d'une fiche mission « Animateur de la coordination de la formation du GHT »
- Identification des outils existants
- Stratégie de communication : ateliers en sous-groupes sous la méthode du « World café »
- La préparation de l'évaluation de l'impact et des effets de la communication
- L'organisation d'un planning de mise en œuvre

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Élaboration et mise en œuvre du plan de formation
- La coordination de la formation continue au sein d'un GHT

ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE FORMATION

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

2 jours consécutifs + 1 h 30 de suivi par classe virtuelle à 6 mois

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 04/06/2021

COÛT DE LA FORMATION

2950 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

L'ensemble des personnes impliquées dans la formation continue

OBJECTIFS

Participer, de manière individuelle et collective, à l'élaboration et la mise en œuvre stratégique et opérationnelle du plan de formation dans le cadre du GHT

- Appréhender l'organisation du GHT et le rôle des différents acteurs
- Se positionner dans cette organisation
- S'inscrire dans une démarche participative d'élaboration du plan de formation et de DPC du GHT
- Modéliser des outils communs et partagés
- Communiquer sur les évolutions liées à la coordination de la formation continue

PROGRAMME

- Introduction aux GHT : objectifs, enjeux, échéances, moyens, textes réglementaires, acteurs et rôles
- Atelier pratique : identification des évolutions dans les postes de chaque acteur
- Les leviers de mise en œuvre d'une politique de formation mutualisée
- Atelier pratique : identification des processus formation existants au sein des établissements constituant le GHT
- Atelier pratique : construction d'actions prioritaires pour entrer dans la démarche participative d'élaboration et de mise en œuvre de plans partagés
- Atelier pratique autour des outils à modéliser : réalisation d'une charte professionnelle de la formation et du DPC
- Communication sur les évolutions : état des lieux des pratiques existantes en matière de communication ; identification des objectifs et des messages à transmettre
- Atelier pratique : identification des messages clés à transmettre selon une trame
- Atelier pratique : Mise en adéquation public-support-produit
- Réalisation d'un plan d'actions

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Animer une démarche de coordination de la formation au sein d'un GHT
- La coordination de la formation continue au sein d'un GHT

LA COORDINATION DE LA FORMATION CONTINUE AU SEIN D'UN GHT

ORGANISME AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT

DURÉE

suivant l'offre (3 à 6 jours)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 05/02/2021

COÛT DE LA FORMATION

Prix en fonction de l'organisme

PUBLIC

Directeurs, DRH, directeurs de soins, responsables formation, membres des commissions formation ou du CTE, d'un même GHT

OBJECTIFS

Structurer la coordination de la formation continue au sein d'un GHT

- S'approprier les éléments réglementaires de la réforme GHT
- Réaliser le diagnostic de son processus de formation continue
- Partager au niveau du GHT, les diagnostics et, parmi les éléments communs identifiés dans le diagnostic, définir ceux à mutualiser
- Définir les rôles de chaque établissement dans la coordination
- Co-construire par GHT, un plan d'action pour la mise en place de la coordination
- Définir un plan de communication destiné aux personnels et instances des établissements du GHT
- Décliner le projet médical partagé dans le plan de formation des établissements
- Participer avec la délégation régionale à l'organisation du réseau des établissements supports des GHT de la région

PROGRAMME

Le programme varie en fonction de l'organisme retenu. Pour plus d'informations, contactez la délégation.

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Animer une démarche de coordination de la formation au sein d'un GHT
- Élaboration et mise en œuvre du plan de formation

PARCOURS DE FORMATION À DESTINATION DES AGENTS EN CHARGE DES SYSTÈMES D'INFORMATION HOSPITALIER

CONTEXTE

La mutualisation des Systèmes d'Information (SI) et l'objectif de convergence dans le cadre des GHT a des impacts sur plusieurs dimensions des SI : stratégie, processus de travail, fonctions offertes et applications, RH et infrastructures.

En collaboration avec la DGOS, l'ANFH propose un parcours de formation modulaire destiné à accompagner les personnels en charge des SI dans l'appropriation et la mise en œuvre de ce nouveau cadre de travail.

Les coûts pédagogiques sont intégralement pris en charge par l'ANFH sur les fonds mutualisés nationaux.

PUBLIC

Tous les agents en charge des systèmes d'information du GHT

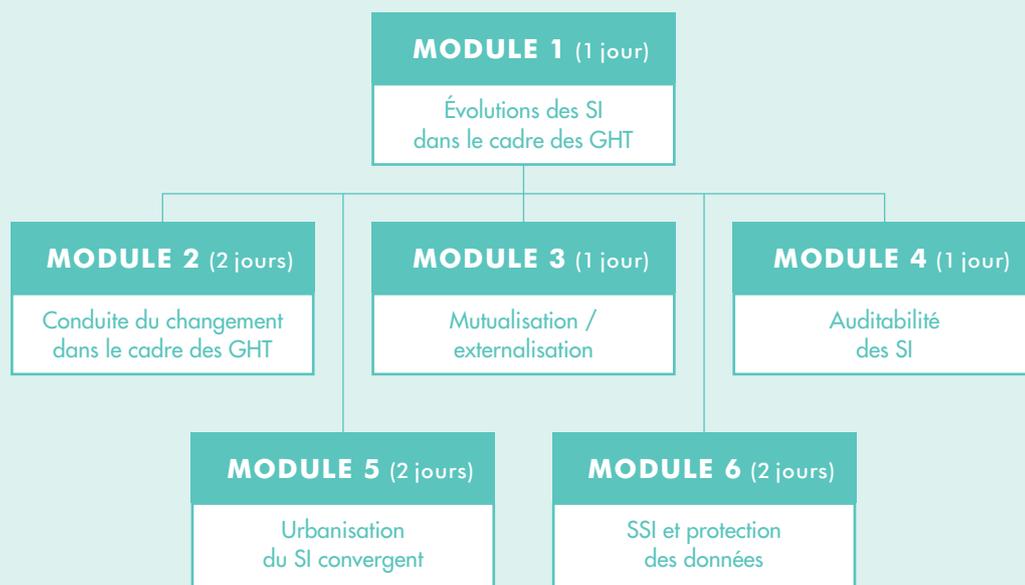
PRINCIPE

Les participants peuvent s'inscrire aux modules, en fonction des missions qu'ils exercent

PARCOURS

Le parcours de formation, élaboré par un groupe de travail associant ANFH, DGOS et professionnels des SI, et assuré par le CNEH, combine :

- 1 tronc commun destiné à l'ensemble des équipes SI visant une compréhension commune des enjeux des GHT
- 4 modules thématiques destinés à accompagner les Directions, responsables ou équipes, selon leurs missions : conduite du changement, étude d'opportunité du recours à des prestataires / services externes, auditabilité des SI
- 1 module spécifique : sécurité des SI et protection des données dans le cadre d'un GHT.



PARCOURS DE FORMATION SI GHT

MODULE 1 : ÉVOLUTION DES SI DANS LE CADRE DES GHT

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

1 jour

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 24/08/2021

PUBLIC

L'ensemble des personnes intervenant sur les SI dans le cadre des GHT, personnel des SI

OBJECTIFS

- Fédérer les équipes pour une compréhension commune des enjeux des GHT
- Appréhender les fondamentaux du GHT et disposer de repères juridiques
- Comprendre les enjeux opérationnels de la mise en œuvre d'un GHT

PROGRAMME

- Les fondamentaux des GHT : appréhender les enjeux et les dispositions en vigueur en matière de GHT
- Le contexte réglementaire spécifique aux fonctions mutualisées ayant un impact sur la fonction SI
- Les enjeux des SI dans le cadre des GHT
- Les outils officiels à disposition
- Les axes prioritaires de travail préparatoires à la convergence des SI

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Parcours de formation SI GHT

- Module 2 : La convergence des SI : conduite du changement dans le cadre des GHT
- Module 3 : Mesurer l'opportunité de mutualiser et/ou de recourir à des services ou prestataires externes dans le cadre des GHT
- Module 4 : Auditabilité des SI dans le cadre des GHT
- Module 5 : Urbanisation du système d'information convergent (SIC) d'un GHT
- Module 6 : SSI et protection des données dans le cadre d'un GHT

PARCOURS DE FORMATION SI GHT

MODULE 2 : LA CONDUITE DU CHANGEMENT DANS LE CADRE DE LA CONVERGENCE DES SI

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 28/08/2021

PUBLIC

Les personnes exerçant une fonction d'encadrement dans le cadre des SI au sein d'un GHT

PRÉREQUIS

Avoir suivi le module 1 : Évolution des SI dans le cadre des GHT

OBJECTIFS

- Appliquer une conduite du changement adaptée au contexte spécifique de la convergence des SI dans le cadre du GHT
- Disposer des outils adaptés à la mise en œuvre de cette conduite du changement

PROGRAMME

- Les enjeux du changement dans le cadre des GHT
- Les différentes parties prenantes
- Les leviers et les freins au changement
- Les besoins issus du projet médical partagé et du projet de soins partagé dans la stratégie de convergence des SI
- Les différents modèles organisationnels et de gouvernance selon le contexte du GHT
- La réalisation d'une cartographie de l'existant en lien avec les différents services concernés (RH, achats...)
- L'évolution des métiers et des compétences dans le cadre du groupement avec les Services RH
- Les outils de conduite du changement pour les SI dans le cadre du GHT

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Parcours de formation SI GHT

- Module 1 : Les évolutions des SI dans le cadre des GHT
- Module 3 : Mesurer l'opportunité de mutualiser et/ou de recourir à des services ou prestataires externes dans le cadre des GHT
- Module 4 : Auditabilité des SI dans le cadre des GHT
- Module 5 : Urbanisation du système d'information convergent (SIC) d'un GHT
- Module 6 : SSI et protection des données dans le cadre d'un GHT

PARCOURS DE FORMATION SI GHT

MODULE 3 : MESURER L'OPPORTUNITÉ DE MUTUALISER ET/OU DE RECOURIR À DES SERVICES OU PRESTATAIRES EXTERNES DANS LE CADRE DES GHT

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

1 jour

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 04/05/2021

PUBLIC

Personnes amenées à conduire des études d'opportunité en matière d'internalisation ou externalisation d'activité en lien avec la fonction SI

PRÉREQUIS

Avoir suivi le module 1 : Évolution des SI dans le cadre des GHT

OBJECTIF

Évaluer l'opportunité du recours à des prestataires et/ou services externes

PROGRAMME

- Les concepts fondamentaux d'analyse d'un recours à des services ou prestataires externes
- La pertinence ou non (bénéfice/risque) du recours à certains services ou prestataires externes, dans un contexte de GHT
- Les impacts du recours à certains services ou prestataires externes sous toutes ces dimensions
- Les outils nécessaires à toutes les phases du projet : de l'étude d'opportunité au pilotage
- Les indicateurs (qualité, ROI...)

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Parcours de formation SI GHT

- Module 1 : Les évolutions des SI dans le cadre des GHT
- Module 2 : La convergence des SI : conduite du changement dans le cadre des GHT
- Module 4 : Auditabilité des SI dans le cadre des GHT
- Module 5 : Urbanisation du système d'information convergent (SIC) d'un GHT
- Module 6 : SSI et protection des données dans le cadre d'un GHT

PARCOURS DE FORMATION SI GHT

MODULE 4 : AUDITABILITÉ DES SI DANS LE CADRE DES GHT

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

1 jour

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 28/08/2021

PUBLIC

Tout public SI concerné par la mise en œuvre d'un cadre normatif appliqué au système d'information hospitalier

PRÉREQUIS

Avoir suivi le module 1 : Évolution des SI dans le cadre des GHT

OBJECTIFS

- Appréhender le cadre normatif appliqué au SIH et sa déclinaison au sein du GHT
- Connaître la méthode et les outils associés pour mener une démarche d'auditabilité des SI

PROGRAMME

- Le cadre normatif des systèmes d'information dans le cadre de la mise en place des GHT
- Les éléments communs aux différents référentiels afférents à ce cadre normatif
- Les impacts sur les différents acteurs au sein du GHT
- Les outils associés dans le cadre du GHT

VOUS POUVEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Parcours de formation SI GHT

- Module 1 : Les évolutions des SI dans le cadre des GHT
- Module 2 : La convergence des SI : conduite du changement dans le cadre des GHT
- Module 3 : Mesurer l'opportunité de mutualiser et/ou de recourir à des services ou prestataires externes dans le cadre des GHT
- Module 5 : Urbanisation du système d'information convergent (SIC) d'un GHT
- Module 6 : SSI et protection des données dans le cadre d'un GHT

PARCOURS DE FORMATION SI GHT

MODULE 5 : URBANISATION DU SYSTÈME D'INFORMATION CONVERGENT (SIC) D'UN GHT

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 04/05/2021

PUBLIC

Équipes de direction, Directeurs SI, responsables des SI et tout public concerné par l'urbanisation des SI

PRÉREQUIS

Avoir suivi le module 1 : Évolution des SI dans le cadre des GHT

OBJECTIFS

- Comprendre le contexte général et les enjeux de l'urbanisation dans le cadre du GHT
- Maîtriser les principes méthodologiques et les outils nécessaires à un projet d'urbanisation des SI

PROGRAMME

- Les grands chantiers qui touchent à la convergence (techniques et fonctionnels)
- Les impacts techniques et organisationnels au niveau du GHT et définition des évolutions nécessaires selon le contexte et dans un mode projet
- L'outillage d'un projet d'urbanisation et de cartographie
- La définition d'un plan d'actions adapté au GHT

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Parcours de formation SI GHT

- Module 1 : Les évolutions des SI dans le cadre des GHT
- Module 2 : La convergence des SI : conduite du changement dans le cadre des GHT
- Module 3 : Mesurer l'opportunité de mutualiser et/ou de recourir à des services ou prestataires externes dans le cadre des GHT
- Module 4 : Auditabilité des SI dans le cadre des GHT
- Module 6 : SSI et protection des données dans le cadre d'un GHT

PARCOURS DE FORMATION SI GHT

MODULE 6 : SSI ET PROTECTION DES DONNÉES DANS LE CADRE D'UN GHT

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 04/12/2021

PUBLIC

Responsables sécurité des SI (RSSI) ou personnels associés

OBJECTIFS

- Connaître l'actualité de la cyber insécurité numérique
- Appréhender le cadre normatif en matière de : SSI, protection des données et hébergement des données de santé, politique d'identitovigilance
- Identifier le rôle et missions du RSSI et du DPO dans la gouvernance générale du GHT
- Harmoniser la politique SSI au niveau du GHT au regard de l'existant
- Maîtriser la SSI opérationnelle

PROGRAMME

- L'actualité 2016 et 2017 de la cyber insécurité numérique
- GHT ou Groupements publics et privés : comprendre et modéliser la gouvernance politique de la SSI
- Les missions du RSSI et des Référents SSI dans les nouveaux contextes
- La gouvernance technique et opérationnelle de la SSI : processus et outils
- Le Schéma Directeur SSI multi-entités ou le « chapitre SSI » du SDSI
- La SSI opérationnelle

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Parcours de formation SI GHT

- Module 1 : Les évolutions des SI dans le cadre des GHT
- Module 2 : La convergence des SI : conduite du changement dans le cadre des GHT
- Module 3 : Mesurer l'opportunité de mutualiser et/ou de recourir à des services ou prestataires externes dans le cadre des GHT
- Module 4 : Auditabilité des SI dans le cadre des GHT
- Module 5 : Urbanisation du système d'information convergent (SIC) d'un GHT



PARCOURS DE FORMATION MODULAIRE DESTINÉE AUX AGENTS DE LA FONCTION ACHATS DANS LE CADRE DES GHT

CONTEXTE

La mise en place des GHT a induit un fort bouleversement de la fonction Achats. Le transfert de compétence des établissements parties vers l'établissement support pour les étapes de passation du marché a modifié les rôles et responsabilités de chacun. Si l'objectif de mutualisation des achats en GHT au 1^{er} janvier 2018 a été globalement atteint, les établissements support et parties doivent encore davantage structurer leur organisation et clarifier les rôles/processus permettant de mettre en œuvre de nouveaux leviers d'efficacité. En collaboration avec la DGOS, l'ANFH souhaite ainsi accompagner les agents des fonctions Achats des GHT et les directeurs d'établissements, dans la mise en œuvre de la fonction Achats mutualisée et la préparation des prochaines échéances réglementaires.

L'offre de formation, élaborée par un groupe de travail associant ANFH, DGOS et professionnels de l'achat, comporte 3 modules destinés à des publics différents.

Les coûts pédagogiques sont intégralement pris en charge par l'ANFH sur les fonds mutualisés nationaux.

MODALITÉ

Inter ou intra GHT selon le contexte ou le module

PRINCIPE

- Un cadrage préalable entre GHT, CKS Santé et ANFH pour préciser le contexte des GHT, prioriser les objectifs pédagogiques et choisir les cas pratiques, dans le cadre des programmes définis
- Des modules spécifiques au contexte de GHT, complémentaires aux dispositifs et parcours « acheteur » professionnalisant déjà proposés par l'ANFH
- Des temps dédiés à l'échange et au partage de pratiques
- Un retour d'expérience sur des exemples concrets de GHT
- Des modules avec intersession pour permettre une mise en application durant la formation

PARCOURS

MODULE 1

(2 jours)

Fondamentaux de l'achat public en GHT

Public

Tout acteur ou contributeur de la fonction Achats en GHT (acheteur, référent Achats, pharmacien-acheteur...) souhaitant renforcer sa culture Achats

MODULE 2

(3 jours non consécutifs)

Le management et l'animation de la fonction achats en GHT

Public

Managers au sein de la fonction Achats : Responsables Achats, Responsables Méthodes, référent Achats d'établissements

MODULE 3

(3 jours non consécutifs)

Le contrôle de gestion achats en GHT

Public

Contrôleur de gestion Achats, Responsable Méthodes ou Directeur Achats en réflexion sur la fonction



PARCOURS DE FORMATION ACHAT GHT

MODULE 1 : FONDAMENTAUX DE L'ACHAT PUBLIC EN GHT

ORGANISME « CKS SANTÉ »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 04/12/2021

PUBLIC

Tout acteur ou contributeur de la fonction Achats en GHT (acheteur, référent Achats, pharmacien-acheteur...) souhaitant renforcer sa culture Achats

OBJECTIFS

- Appréhender le contexte et les enjeux associés aux achats publics en GHT
- Comprendre et structurer les interfaces des acheteurs avec les interlocuteurs internes au GHT
- Maîtriser le processus d'achat public, de la définition du besoin au suivi d'exécution des marchés et à la remontée des gains

PROGRAMME

- Contexte des marchés publics en GHT
- Le rôle de l'acheteur vis-à-vis de ses interlocuteurs internes dans le GHT
- La définition de son besoin et son sourcing
- Les techniques de négociation
- Le suivi d'exécution efficace de son marché
- Les bonnes pratiques pour la convergence des marchés publics en GHT
- Les outils de l'acheteur pour mesurer la performance et calculer des gains Achats

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Dispositif de professionnalisation de la fonction Achat au sein de la Fonction Publique Hospitalière

- Parcours « court » de formation dans le domaine de l'achat public
- Parcours de formation certifiant acheteur leader inscrit au RNCP de niveau II

Parcours de formation Achat GHT

- Module 2 : Le management et l'animation de la fonction achats en GHT
- Module 3 : Le contrôle de gestion achats en GHT



PARCOURS DE FORMATION ACHAT GHT MODULE 2 : LE MANAGEMENT ET L'ANIMATION DE LA FONCTION ACHATS EN GHT

ORGANISME « CKS SANTÉ »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 04/12/2021

PUBLIC

Managers au sein de la fonction Achats : Responsables Achats, Responsables Méthodes, référent Achats d'établissements

OBJECTIFS

- Analyser son organisation Achats et la positionner dans l'organisation du GHT pour en dégager des pistes d'efficience
- Organiser et structurer les interfaces du service Achats avec ses interlocuteurs internes et externes
- Construire des outils de pilotage et d'animation de la fonction Achats adaptés à un contexte multi-établissements

PROGRAMME

- Les enjeux d'une organisation Achats mutualisée, les acteurs et leur rôle
- L'autodiagnostic de sa fonction Achats GHT
- Les outils de gouvernance de la fonction Achats
- L'animation de la fonction Achats dans un contexte de GHT
- La réalisation d'un bilan des premières actions lancées et l'identification des points d'amélioration du dispositif de pilotage
- La mise en place un dispositif efficace de suivi, d'animation et de communication

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Dispositif de professionnalisation de la fonction Achat au sein de la Fonction Publique Hospitalière

- Parcours « court » de formation dans le domaine de l'achat public
- Parcours de formation certifiant acheteur leader inscrit au RNCP de niveau II

Parcours de formation Achat GHT

- Module 1 : Fondamentaux de l'achat public en GHT
- Module 3 : Le contrôle de gestion achats en GHT



PARCOURS DE FORMATION ACHAT GHT

MODULE 3 : LE CONTRÔLE DE GESTION ACHATS EN GHT

ORGANISME « CKS SANTE »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 04/12/2021

PUBLIC

Contrôleur de gestion Achats, Responsable Méthodes ou Directeur Achats en réflexion sur la fonction

OBJECTIFS

- Positionner le rôle du contrôle de gestion Achats et du pilotage de la performance
- Identifier les indicateurs de suivi et de pilotage de la fonction Achats en vue de construire des tableaux de bord partagés
- Mettre en place un dialogue de gestion à l'échelle des établissements et du GHT

PROGRAMME

- Le rôle du contrôleur de gestion Achats ou du responsable de la performance Achats
- La réalisation d'une cartographie des Achats pour piloter les dépenses
- Identifier les indicateurs de pilotage de la fonction Achats et construire des tableaux de bord pertinents
- Le dialogue de gestion avec les services et la direction des Finances
- La mise en place un système qualité achat
- La réalisation d'un bilan des premières actions lancées et l'identification des points d'amélioration du dispositif de pilotage
- Préparer effacement sa communication

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Dispositif de professionnalisation de la fonction Achat au sein de la Fonction Publique Hospitalière

- Parcours « court » de formation dans le domaine de l'achat public
- Parcours de formation certifiant acheteur leader inscrit au RNCP de niveau II

Parcours de formation Achat GHT

- Module 1 : Fondamentaux de l'achat public en GHT
- Module 2 : Le management et l'animation de la fonction achats en GHT



RESSOURCES HUMAINES



ACCOMPAGNEMENT RH

- p. 45 Maintenir dans l'emploi une personne en situation de handicap
- p. 46 Reclassement professionnel et reconversion
- p. 47 Projet Voltaire
- p. 48 Parcours professionnels et compétences clés**
 - p. 49 Formation agent
 - p. 50 Formation accompagnateur
 - p. 51 Demande d'entrée dans le dispositif

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

- p. 52 Dispositif d'accompagnement et de formation au management des métiers, emplois et compétences
- p. 54 Intégration des nouveaux modes d'apprentissage dans la politique formation
- p. 55 Être tuteur de stage : Optimiser les compétences des tuteurs de stagiaires paramédicaux
- p. 56 Formation de formateurs internes
- p. 57 Parcours de formation modulaire destiné aux chargés et responsables formation**
 - p. 58 Module 1 : Enjeux de la formation au sein des RH : place et rôle du RFC
 - p. 59 Module 2 : Articulation du plan de formation avec la réglementation et la politique RH de l'établissement
 - p. 60 Module 3 : Inscrire le plan de formation dans une démarche qualité et d'amélioration des pratiques
 - p. 61 Module 4 : Appréhender les procédures d'achat de formation
 - p. 62 Module 5 : Informer, conseiller et orienter les personnes dans leur projet professionnel

OFFRES D' ACTIONS SPÉCIFIQUES POUR LES ENCADRANTS

- p. 63 Ateliers de co-développement
- p. 64 Entretien d'évaluation efficace
- p. 65 Optimiser l'organisation de son service
- p. 66 Sensibilisation des professionnels d'encadrement de la FPH sur leurs rôles et responsabilités dans la mise en œuvre du CPF et du CEP
- p. 67 Guichet cadres : Parcours de formation au management

OFFRES D' ACTIONS SPÉCIFIQUES POUR LES PROFESSIONNELS MÉDICAUX

- p. 68 Accompagnement du développement des compétences et des carrières
- p. 69 Connaître l'environnement institutionnel et comprendre ses évolutions
- p. 70 Construire un projet en équipe
- p. 71 Vie professionnelle en équipe hospitalière



MAINTENIR DANS L'EMPLOI UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

ORGANISME « ENEIS CONSEIL »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 13/05/2020

COÛT DE LA FORMATION

3 600 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux acteurs chargés de la mise en œuvre des Politiques Handicap et concernés par la question du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap : les acteurs RH, les référents handicap, l'encadrement, les ergonomes, les assistants sociaux, les médecins et infirmiers du travail, les représentants du personnel...

OBJECTIFS

- Comprendre le cadre légal et la gestion de l'inaptitude dans la fonction publique hospitalière
- Connaître et mettre en œuvre les méthodes et outils de prise en charge des situations de maintien dans l'emploi
- Anticiper la gestion de l'inaptitude en cartographiant les « métiers à risques »
- Optimiser les possibilités de reclassement en accompagnant le personnel
- Appréhender tous les aspects et caractéristiques d'une situation de travail, entre autres d'un point de vue ergonomique

PROGRAMME

- La définition de la notion de handicap et de maintien dans l'emploi
- La compréhension du cadre réglementaire pour répondre à ses obligations
- La sensibilisation sur la diversité des handicaps et les mécanismes de compensation dans le cadre du maintien dans l'emploi
- La gestion pluridisciplinaire des personnels en situation de handicap en intégrant les enjeux institutionnels
- Les méthodes permettant d'identifier les situations à risques pour agir en prévention
- Les outils permettant d'accompagner les agents en reclassement et en situation de handicap
- Les principes de base de l'ergonomie de l'activité et leurs apports pour le maintien dans l'emploi

Un travail d'intersession est à prévoir

- Retours sur les travaux d'intersession
- Les outils pour accompagner un reclassement et une reconversion professionnelle

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Parcours professionnel et compétences clés
- Reclassement professionnel et reconversion

RECLASSEMENT PROFESSIONNEL ET RECONVERSION ORGANISME AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 05/12/2021

COÛT DE LA FORMATION

Prix en fonction de l'organisme pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Personnels de DRH, médecins du travail

OBJECTIFS

- Définir le reclassement, la reconversion, l'adaptation au poste de travail
- S'approprier la réglementation juridique en vigueur dans le domaine du reclassement et de la reconversion des personnels
- Définir les étapes clés d'un reclassement et d'un dispositif d'accompagnement de préparation à la reconversion
- Repérer les outils et dispositifs à mobiliser dans le cadre d'une reconversion professionnelle
- Proposer un dispositif d'accompagnement adapté à chaque agent concerné
- Informer les personnels d'encadrement et les membres du CHSCT sur la réglementation et les étapes à suivre

PROGRAMME

Le programme varie en fonction de l'organisme retenu. Pour plus d'informations, contacter la délégation.

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Parcours professionnel et compétences clés
- Maintenir dans l'emploi une personne en situation de handicap

LE PROJET VOLTAIRE

NUMÉRO 1 DE LA REMISE À NIVEAU EN ORTHOGRAPHE

CONTEXTE

Les fautes d'orthographe dans les écrits professionnels nuisent non seulement à votre crédibilité mais également à l'image de marque de l'établissement. Conscient de ces enjeux, le Projet Voltaire propose une formation dédiée à l'orthographe et à la grammaire à suivre à distance.

Après un diagnostic initial, le Projet Voltaire propose à chaque apprenant un parcours individualisé, afin de développer ses compétences en orthographe et en grammaire, en fonction de ses lacunes et de son rythme d'acquisition.

Tout au long du parcours, le moteur Woonoz basé sur l'ancrage mémoriel, continue à effectuer un diagnostic permanent du degré d'autonomie de l'apprenant face à chacune des difficultés encore en jeu.

Les exercices proposés ne sont ni choisis par l'apprenant ni tirés au hasard. Cela permet à l'apprenant de gagner un temps précieux et rend l'apprentissage plus plaisant.

DURÉE

Formation en ligne illimitée avec une validité d'un an à partir de la première connexion

COÛT DE LA FORMATION

273 € par licence, ouvrant droit à la formation en ligne et au passage de la certification Voltaire (www.certificat-voltaire.fr/)

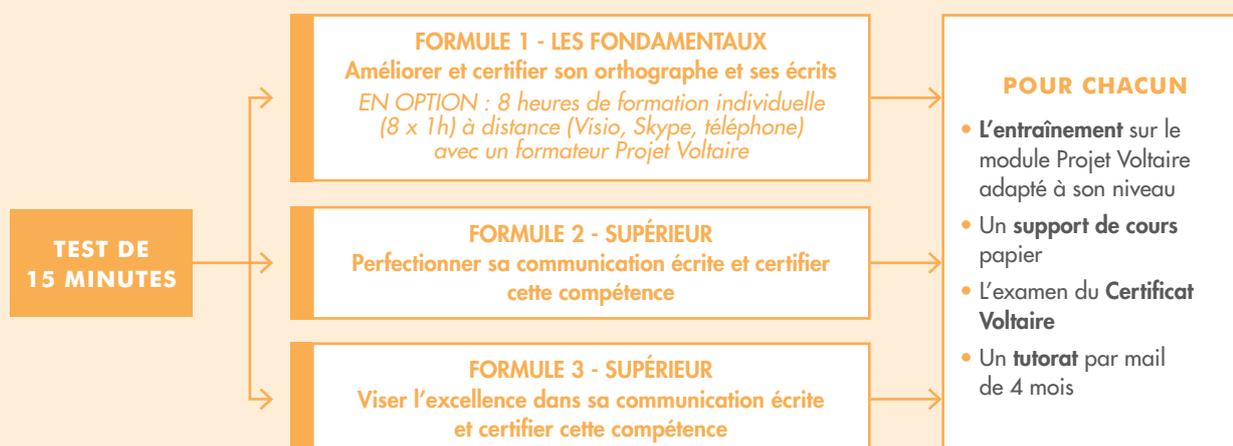
OBJECTIFS

- Développer ses performances dans la maîtrise de la langue française à l'écrit
- Réviser les règles fondamentales d'orthographe, de grammaire, de conjugaison, etc.
- Actualiser son vocabulaire, choisir les termes appropriés, éviter les confusions de mots
- Connaître les astuces pour déjouer les pièges et maîtriser les subtilités de la langue française
- S'attaquer aux difficultés rencontrées au quotidien dans son établissement
- Acquérir de l'assurance dans la rédaction de ses courriels ou documents professionnels

PROGRAMME

- Grammaire
- Orthographe d'usage (ou lexicale)
- Sémantique (faute de sens)
- Phrases et syntaxe
- Formules professionnelles
- Une évaluation finale en ligne est réalisée par le stagiaire à l'issue de son entraînement

DÉROULEMENT



Pour toute information complémentaire, contactez Stéphanie ABOUT, conseillère formation : s.about@anf.fr - 01 53 82 84 96

PARCOURS PROFESSIONNELS ET COMPÉTENCES CLÉS

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2019. Nouvelle offre à venir pour 2020.

CONTEXTE

Le dispositif « Parcours professionnels et compétences clés » s'intègre depuis 2016 dans les axes nationaux stratégiques de l'ANFH.

Développer l'acquisition des compétences clés en situation professionnelle participe à la sécurisation des parcours professionnels des agents. En effet, la consolidation des compétences de base (oral, écrit, calcul, espace-temps), appliquées en situation professionnelle permet une meilleure maîtrise des compétences transverses et une plus grande aisance professionnelle.

Le dispositif proposé par l'ANFH Île-de-France s'articule autour de trois prestations complémentaires :

- **Un accompagnement de l'établissement**

Cet accompagnement a vocation à mobiliser les acteurs qui faciliteront le déploiement de la démarche compétences clés : cadres, représentants des personnels, agents... et de créer les conditions de réussite du dispositif en l'intégrant à la politique formation de l'établissement, voire au projet social.

Cet accompagnement de quatre demi-journées animées par un prestataire spécialisé permet à la fois de dresser un état des lieux, de sensibiliser les acteurs aux compétences clés et de doter l'établissement d'outils de repérage.

- **Un diagnostic individualisé des besoins de formation en compétences clés de l'agent**

- **Une formation individualisée en lien avec les situations professionnelles**

CIBLE DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

- Tous les établissements ayant identifié des besoins ou souhaitant repérer les besoins en consolidation des savoirs de base et compétences clés en situation professionnelle.
- DRH, RFC de formation, cadres de proximité

OBJECTIFS

- Sensibiliser les établissements à la démarche des compétences clés en situation professionnelle
- Mettre à la disposition des établissements, un outil de repérage des besoins adaptés à la FPH
- Accompagner la démarche au sein de l'établissement
- Permettre aux agents de consolider leurs compétences de base en vue de réaliser un projet professionnel

PUBLIC DU DISPOSITIF DE FORMATION

Professionnel peu ou pas qualifié souhaitant :

- Mieux s'adapter à son poste de travail
- Développer ses compétences de base (oral, écrit, calcul, espace-temps) et consolider ses compétences clés
- Se mettre à niveau pour s'engager dans un projet d'études promotionnelles, de préparation aux concours, de professionnalisation ou qualification, ou dans une démarche VAE

Pour plus de détails, merci de contacter Stéphanie ABOUT, conseillère formation : s.about@anf.fr – 01 53 82 84 96

PARCOURS PROFESSIONNELS ET COMPÉTENCES CLÉS FORMATION AGENT

ORGANISME « ESPEREN »

DURÉE

60 heures (20 séances de 3 heures hebdomadaires)

CONTEXTE

L'acquisition et la maîtrise des compétences clés favorisent l'autonomie et la prise de distance. Les apprentissages fondés sur les situations professionnelles valorisent les compétences des agents tout en développant une meilleure confiance et estime de soi.

L'amélioration de la communication et du travail en équipe participent à des relations plus fluides entre agents et avec les patients-résidents.

PUBLIC

Professionnel peu ou pas qualifié souhaitant :

- Mieux s'adapter à son poste de travail
- Développer ses compétences de base (oral, écrit, calcul, espace-temps) et consolider leurs compétences clés
- Se mettre à niveau pour s'engager dans un projet d'études promotionnelles, de préparation aux concours, de professionnalisation ou qualification ou dans une démarche VAE

OBJECTIFS

Les objectifs sont individualisés pour chaque stagiaire en fonction de l'entretien de positionnement réalisé en amont de la formation.

À titre d'exemple :

- Acquérir un vocabulaire professionnel adapté
- Améliorer sa communication écrite et orale
- Acquérir une meilleure maîtrise des calculs de base
- Savoir se présenter en prenant la parole devant un collectif
- Écouter et transmettre une information
- Utiliser les documents de liaison internes au service et/ou à l'établissement...

DÉPLOIEMENT

Le dispositif complet (accompagnement de l'établissement, formation et entretiens des agents) peut se déployer :

- en intra-établissement (voir fiche de demande d'entrée dans le dispositif p. 47)
- en inter-établissement par l'inscription de votre agent dans l'un des groupes organisés à la délégation, avec pour conditions de désigner un accompagnateur compétences clés qui suivra une journée de formation (voir programme p. 46)

PROGRAMME

Étape 1 : Diagnostic individualisé des agents recensés par l'établissement (entretien)

Étape 2 : Formation dispensée aux agents à partir de situations et documents professionnels propres à leur activité

Étape 3 : Entretien à mi-parcours pour revoir le parcours pédagogique et entretien en fin de formation pour valider les compétences acquises

PARCOURS PROFESSIONNELS ET COMPÉTENCES CLÉS FORMATION ACCOMPAGNATEUR

ORGANISME « ESPEREN »

DURÉE

1 jour

CONTEXTE

Les agents entrés dans le dispositif « compétences Clés » ont besoin d'être soutenus dans leurs apprentissages. L'accompagnateur assure un lien de proximité et il est le garant des situations professionnelles travaillées.

PUBLIC

Les professionnels accompagnants les agents qui suivent la formation « Parcours professionnels et Compétences clés ».

OBJECTIFS

- Être en mesure d'aider les agents en formation « Compétences clés » à mobiliser leurs nouveaux acquis en situation professionnelle
- Faire comprendre la démarche compétences clés en situation professionnelle
- Soutenir l'agent dans ses apprentissages sur son poste de travail
- Proposer des situations professionnelles susceptibles d'être des situations d'apprentissage, notamment par la transmission de documents authentiques et pertinents à l'organisme de formation

Pour plus de détails, merci de contacter Mme Stéphanie ABOUT, conseillère formation : s.about@anf.fr – 01 53 82 84 96

DEMANDE D'ENTRÉE DANS LE DISPOSITIF COMPÉTENCES CLÉS ACTION RÉGIONALES

Nom de l'établissement :
Code de l'établissement :
Nom de la personne référente du projet :
Téléphone :
Adresse mail :
Cachet de l'établissement :

Contexte de la demande (projet social, accompagnement au changement, réorganisation,
sécurisation de parcours...) :
.....
.....
.....
.....
.....

Prestation d'accompagnement de l'établissement souhaitée : oui non
Période de déploiement souhaitée :
Nombre de personnes pressenties pour suivre cette formation :
Établissements voisins susceptibles d'être intéressés :
.....
.....
.....
.....
.....

Formulaire à renvoyer à : **Stéphanie ABOUT**, conseillère formation :
s.about@anfh.fr – 01 53 82 84 96





DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATION AU MANAGEMENT DES MÉTIERS, EMPLOIS ET COMPÉTENCES

CONTEXTE

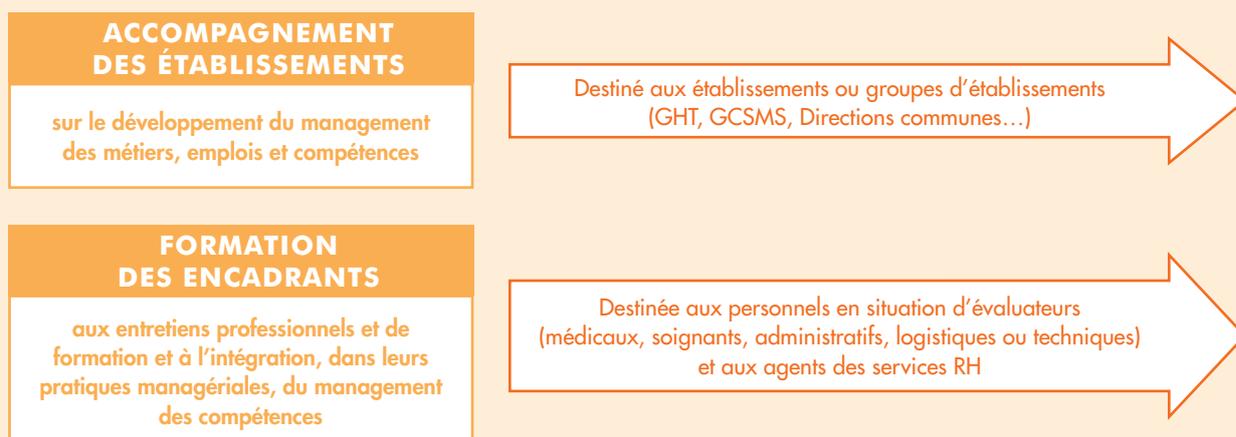
Depuis plus de 10 ans, l'ANFH soutient les établissements adhérents dans la modernisation de la gestion des Ressources Humaines dans la Fonction Publique Hospitalière, notamment par un dispositif d'accompagnement sur la démarche de la Gestion Prévisionnelle des métiers et des Compétences (GPMC).

Nombreux sont les établissements à avoir entamé une démarche de management des métiers, des emplois et des compétences. Toutefois, le turn-over des équipes RH et des encadrants, les démarches restant à déployer pour pérenniser la GPMC dans les pratiques RH, la certification HAS V2014, les réflexions naissantes suite à la mise en place des GHT ainsi que les orientations de « Ma Santé 2022 » poussent l'ANFH à poursuivre son appui aux établissements.

Ce nouveau dispositif est ainsi réellement adapté à toutes les tailles, tous les secteurs et toutes les configurations (à l'échelle d'un établissement ou d'un groupe d'établissement).

PROGRAMME

Le dispositif se compose de 2 temps



1^{ER} TEMPS

Accompagnement des établissements sur le développement du management des métiers, emplois et compétences, en lien avec leurs projets sociaux, d'établissements et/ou de territoire

OBJECTIFS

- Initier ou relancer une démarche métiers-compétences
- Intégrer le management des métiers, emplois et compétences dans les pratiques RH
- Construire et pérenniser des processus RH (recrutement, formation, mobilité...)
- Définir et déployer politique, processus et outils prévisionnels, prospectifs et préventifs
- Relier la GPMC aux autres projets RH (QVT, maintien dans l'emploi...).

PUBLIC

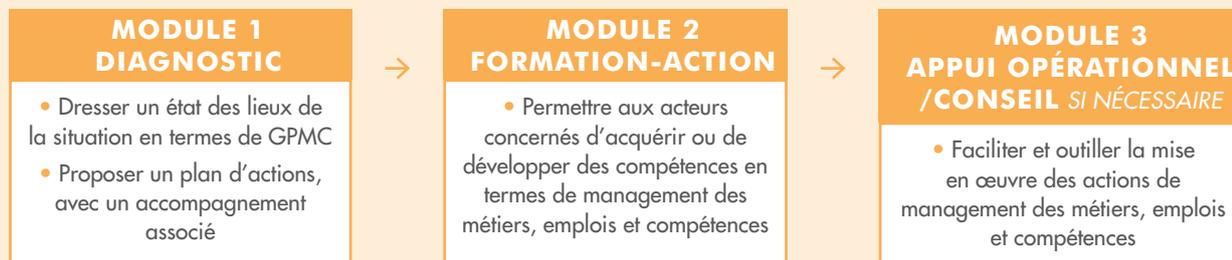
Les acteurs formés et/ou accompagnés peuvent être :

- Direction Générale, Direction des Ressources Humaines, Coordination des soins, Directions fonctionnelles...
- Trios de pôle, Encadrement Supérieur, Encadrement de proximité...
- Agents RH...



PROGRAMME

L'accompagnement s'articule autour de 3 modules



2 offres proposées :

- Capitan
- Grand Angle

2ND TEMPS

Formation des encadrants à la réalisation des entretiens professionnels et de formation et à l'intégration du management des compétences dans leurs pratiques managériales

OBJECTIFS

- Situer le rôle de l'encadrant dans la démarche GPMC et identifier les enjeux individuels et collectifs d'un entretien professionnel
- S'approprier les concepts clés associés à la notion de compétences
- Appréhender la méthodologie d'élaboration d'une fiche métier/emplois/poste
- Savoir évaluer les compétences réelles au regard des compétences attendues et élaborer un plan d'action pour réduire les écarts
- Savoir mettre en œuvre les différentes étapes d'un entretien professionnel
- Établir un lien entre l'entretien professionnel et l'entretien de formation
- Savoir déterminer des objectifs individuels et collectifs et les moyens associés

PUBLIC

Tout professionnel en situation d'encadrement, y compris personnel médical

PROGRAMME

4 offres disponibles :

GRIEPS <p>Formation mixte ~ 2 h à distance sur la notion de compétence et la GPMC « de A à Z » • 2 j. en présentiel • ~ 1 h à distance sur les bonnes pratiques d'entretien</p>	CAPITAN <p>Formation en présentiel 2 j. avant les entretiens • Intersection avec suivi à distance du formateur • 1 j. de retour d'expériences à l'issue des entretiens</p>
INFORELEC <p>Formation en présentiel 2 jours consécutifs</p>	PRISMA <p>Formation mixte ~ 0,5 j. à distance sur les notions de GPMC, compétences... • 2 j. en présentiel, avec exploitation des réflexions et travaux réalisés à distance</p>

Pour toute information, contacter un conseiller formation de la délégation.

INTÉGRATION DES NOUVEAUX MODES D'APPRENTISSAGE DANS LA POLITIQUE DE FORMATION

ORGANISME « DINAXIO MANAGEMENT »

DURÉE

2 jours consécutifs et 2h à distance en amont de la formation

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 05/12/2021

COÛT DE LA FORMATION

2604 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Directeurs, DRH, présidents de CME, DAM, membres des CME, directeurs de soins, responsables et chargés de formation, responsables DPC, responsables en charge de la qualité, membres des commissions de formation et DPC

OBJECTIFS

Être capable d'intégrer les nouveaux modes d'apprentissage, nouveaux formats de formation et nouvelles techniques pédagogiques dans ses plans de formation et de DPC, pour l'achat, la commande ou l'ingénierie des actions

- Identifier les nouveaux modes d'apprentissage
- Appréhender les méthodes et outils innovants en matière de pédagogie
- Repérer les impacts potentiels des nouveaux dispositifs d'apprentissage sur les processus de travail et de formation
- Appliquer l'ingénierie de formation adaptée aux besoins et aux publics cibles intégrant les nouveaux modes d'apprentissage
- Définir les modalités de prise en charge de ces formations au titre du plan de formation

PROGRAMME

- L'émergence progressive des nouveaux modes d'apprentissage et les différentes voies de développement
- Présentation d'un inventaire illustré des nouveaux modes d'apprentissage mis en œuvre dans les organisations de tous les secteurs d'activité
- Les pratiques actuelles en matière de renouvellement des modes d'apprentissage et formats de formation dans les établissements de la FPH
- Présentation d'un outil de recensement et sélection des modes, formats, méthodes et techniques partagés applicables avec profit au sein des établissements de la FPH et de leurs professionnels
- Les impacts potentiels des nouveaux dispositifs d'apprentissage sur les processus de travail et de formation
- La mise en application des apports et partages de pratiques réalisés au cours de la session

À noter : un travail à distance avant la 1^{re} journée peut être proposé aux participants qui le souhaitent, afin de mieux préparer la formation

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Parcours de formation modulaire destiné aux chargés et responsables formation

- Module 1 : Enjeux de la formation au sein des ressources humaines – place et rôle du RFC
- Module 2 : Articulation du plan de formation avec la réglementation et la politique RH de l'établissement
- Module 3 : Inscrire le plan de formation dans une démarche qualité et amélioration des pratiques
- Module 4 : Appréhender les procédures d'achat de formation
- Module 5 : Informer, conseiller, orienter les personnes dans leur projet professionnel

ÊTRE TUTEUR DE STAGE : OPTIMISER LES COMPÉTENCES DES TUTEURS DE STAGIAIRES PARAMÉDICAUX

ORGANISME AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT

DURÉE

4 jours non consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 06/01/2021

COÛT DE LA FORMATION

Prix en fonction de l'organisme pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout professionnel de santé issu des filières soins, rééducation et médico-techniques chargé des fonctions de tuteur d'étudiants paramédicaux des établissements de santé et médico-sociaux de la FPH

OBJECTIFS

Accompagner les tuteurs dans l'acquisition d'une nouvelle posture professionnelle

- Se positionner en tant que tuteur pour favoriser le développement des pratiques en évaluation des compétences
- Renforcer ses compétences en pédagogie
- Analyser ses pratiques en identifiant des questions relatives à l'encadrement des étudiants
- Favoriser une dynamique d'encadrement d'un groupe d'étudiants dans l'analyse de situations et la réflexivité

PROGRAMME

Le programme varie en fonction de l'organisme retenu. Pour plus d'informations, contactez la délégation.

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Formation de formateurs internes

FORMATION DE FORMATEURS INTERNES

ORGANISME « CAPITAN »

DURÉE

4 jours non consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au **21/12/2019**

COÛT DE LA FORMATION

5000 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Agents ayant déjà eu une mission de formation interne ou ayant un projet de conception et d'animation de formations internes

OBJECTIFS

- Concevoir un module de formation
- Animer un module de formation

PROGRAMME

- La conception d'un module de formation
- Les notions de base en pédagogie des adultes : les 4 phases de l'apprentissage, les principes fondamentaux de l'andragogie, les conditions d'apprentissage chez l'adulte
- L'élaboration d'un module de formation : l'identification d'objectifs généraux/opérationnels/pédagogiques, le choix des contenus et des méthodes pédagogiques, les vérifications pédagogiques, l'évaluation de la formation (les 4 niveaux de l'évaluation)

Travail d'intersession : préparation à l'animation d'une séquence de formation

- L'animation d'un module de formation : les 3 fonctions de l'animateur, la gestion des comportements individuels et collectifs, les situations difficiles en formation
- L'animation des séquences de formation : mise en situation et débriefing
- L'évaluation d'une session de formation : les 4 niveaux de l'évaluation, l'analyse et la validation des dispositifs d'évaluation préconisés par les participants

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Être tuteur de stage : Optimiser les compétences des tuteurs de stagiaires paramédicaux



PARCOURS DE FORMATION MODULAIRE DESTINÉ AUX CHARGÉS ET RESPONSABLES FORMATION

CONTEXTE

La Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences dans les établissements de santé sociaux et médicaux sociaux a un impact conséquent dans l'élaboration des politiques RH et la déclinaison des plans de formation. De plus le champ de la formation continue connaît actuellement de nombreuses réformes qui modifient substantiellement son organisation et sa structuration.

Ainsi, l'offre de formation proposée sous forme de modules indépendants les uns des autres peut s'adresser à la fois à un public déjà en poste ou récemment nommé. Seul le module 1 devra être suivi obligatoirement par tout agent s'inscrivant à un module du parcours.

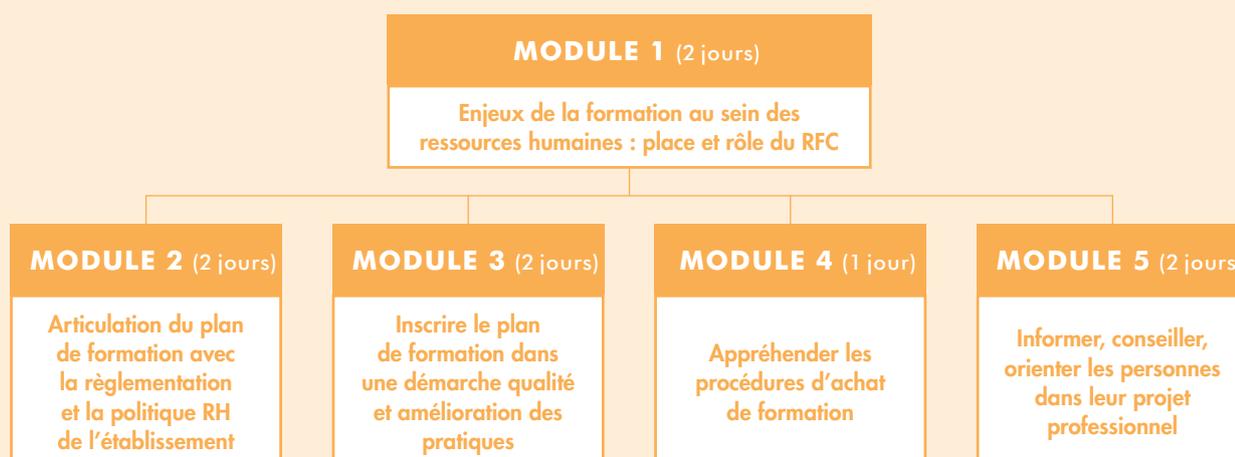
OBJECTIFS

- Connaître son rôle et savoir se positionner entre les différents acteurs et instances liés à l'élaboration et au déploiement du plan de formation
- Co construire et mettre en œuvre le plan de formation en lien avec la réglementation et la politique RH
- Intégrer le CPF dans le plan de formation
- Identifier et travailler sur le retour en investissement des actions
- Communiquer autour du plan de formation
- Appréhender l'achat de formation

MODALITÉS

- Inscription au module 1 obligatoire
- Inscription aux modules 2 à 5 à la carte

PARCOURS





PARCOURS DE FORMATION MODULAIRE DESTINÉ AUX CHARGÉS ET RESPONSABLES FORMATION MODULE 1 : ENJEUX DE LA FORMATION AU SEIN DES RESSOURCES HUMAINES – PLACE ET RÔLE DU RFC

ORGANISME « SYNERGIES DCF »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 02/10/2022

PUBLIC

Responsables et/ou chargés de formation

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la formation et de l'investissement nécessaire pour développer ses compétences de RFC
- Comprendre les fondamentaux de la GPMC et le rôle de la formation dans l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice professionnel
- Situer et définir le rôle et les missions du RFC au sein de la DRH et de l'établissement

PROGRAMME

- Identification et repérage de la politique de formation au sein des différents établissements et de la GPMC
- Connaissance des principes généraux de la politique de formation et de ses enjeux
- Situer les rôles des différents acteurs : relations et collaborations interface avec le RFC
- Inscrire le plan de formation dans les différents projets d'établissement (soins, médical, social...)

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Parcours de formation modulaire destiné aux chargés et responsables formation

- Module 2 : Articulation du plan de formation avec la réglementation et la politique RH de l'établissement
- Module 3 : Inscrire le plan de formation dans une démarche qualité et amélioration des pratiques
- Module 4 : Appréhender les procédures d'achat de formation
- Module 5 : Informer, conseiller, orienter les personnes dans leur projet professionnel



PARCOURS DE FORMATION MODULAIRE DESTINÉ AUX CHARGÉS ET RESPONSABLES FORMATION

MODULE 2 : ARTICULATION DU PLAN DE FORMATION AVEC LA RÉGLEMENTATION ET LA POLITIQUE RH DE L'ÉTABLISSEMENT

ORGANISME « SYNERGIES DCF »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 02/10/2022

PUBLIC

Responsables et/ou chargés de formation

OBJECTIFS

- Connaître le contexte et les enjeux de la formation professionnelle continue à partir de la réglementation
- Connaître le rôle, les missions et organisations des commissions de formations médicales et non médicales des établissements
- Identifier le processus et les étapes du plan de formation

PROGRAMME

- La réglementation en matière de formation continue FPTLV et de DPC
- Le Compte personnel de formation et le Compte d'engagement citoyen
- Les principaux objectifs du Compte personnel d'activité pour les agents du service public
- La portabilité des droits
- Les diverses commissions de formation
- Les bases de l'ingénierie de formation
- Concevoir et mettre en œuvre le plan de formation

Travaux d'intersession

Si vous vous êtes inscrits aux modules 2 et 3 vous aurez à travailler sur les outils, supports, et échanges réalisés en formation sur la plateforme collaborative « apprendTissage » proposée par le prestataire afin de faciliter une démarche d'amélioration des pratiques et susciter l'envie du travail en réseau.

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Parcours de formation modulaire destiné aux chargés et responsables formation

- Module 1 : Enjeux de la formation au sein des ressources humaines – place et rôle du RFC
- Module 3 : Inscrire le plan de formation dans une démarche qualité et amélioration des pratiques
- Module 4 : Appréhender les procédures d'achat de formation
- Module 5 : Informer, conseiller, orienter les personnes dans leur projet professionnel



PARCOURS DE FORMATION MODULAIRE DESTINÉ AUX CHARGÉS ET RESPONSABLES FORMATION

MODULE 3 : INSCRIRE LE PLAN DE FORMATION DANS UNE DÉMARCHE QUALITÉ ET AMÉLIORATION DES PRATIQUES

ORGANISME « SYNERGIES DCF »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 02/10/2022

PUBLIC

Responsables et/ou chargés de formation

OBJECTIFS

- Connaître et mettre en œuvre les bonnes pratiques de la gestion de la formation
- Connaître et appliquer les règles d'imputabilité des actions de formation en cohérence avec la réglementation et l'amélioration des pratiques professionnelles du RFC
- Connaître les enjeux de l'évaluation des actions de formation : formation comme outil de suivi du développement des compétences
- Savoir réaliser le bilan d'exécution du plan de formation

PROGRAMME

- Mutualisation des travaux de l'intersession sur les bonnes pratiques en matière de gestion de la formation
- Imputabilité des actions de formation
- Les différents bilans à réaliser et les critères d'évaluation

Travaux d'intersession

Si vous vous êtes inscrits aux modules 2 et 3 vous aurez à travailler sur les outils, supports, et échanges réalisés en formation sur la plateforme collaborative « apprendTissage » proposée par le prestataire afin de faciliter une démarche d'amélioration des pratiques et susciter l'envie du travail en réseau.

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Parcours de formation modulaire destiné aux chargés et responsables formation

- Module 1 : Enjeux de la formation au sein des ressources humaines – place et rôle du RFC
- Module 2 : Articulation du plan de formation avec la réglementation et la politique RH de l'établissement
- Module 4 : Appréhender les procédures d'achat de formation
- Module 5 : Informer, conseiller, orienter les personnes dans leur projet professionnel



PARCOURS DE FORMATION MODULAIRE DESTINÉ AUX CHARGÉS ET RESPONSABLES FORMATION MODULE 4 : APPRÉHENDER LES PROCÉDURES D'ACHAT DE FORMATION

ORGANISME « SYNERGIES DCF »

DURÉE

1 jour

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 02/10/2022

PUBLIC

Responsables et/ou chargés de formation

OBJECTIFS

- Connaître les procédures d'achat sous forme de MAPA
- Utiliser les ressources internes et externes pour engager l'achat de formation

PROGRAMME

- Présentation des procédures d'achat
- Les bases d'élaboration des cahiers des charges de formations
- Utilisation des ressources internes de l'établissement
- Utilisation des ressources et outils mis à disposition par l'ANFH : plateforme achat, Alfresco

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Parcours de formation modulaire destiné aux chargés et responsables formation

- Module 1 : Enjeux de la formation au sein des ressources humaines – place et rôle du RFC
- Module 2 : Articulation du plan de formation avec la réglementation et la politique RH de l'établissement
- Module 3 : Inscrire le plan de formation dans une démarche qualité et amélioration des pratiques
- Module 5 : Informer, conseiller, orienter les personnes dans leur projet professionnel



PARCOURS DE FORMATION MODULAIRE DESTINÉ AUX CHARGÉS ET RESPONSABLES FORMATION MODULE 5 : INFORMER, CONSEILLER, ORIENTER LES PERSONNES DANS LEUR PROJET PROFESSIONNEL

ORGANISME « SYNERGIES DCF »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 02/10/2022

PUBLIC

Responsables et/ou chargés de formation

OBJECTIFS

- Maîtriser l'ensemble des dispositifs individuels de formation et la politique de l'établissement en matière d'accompagnement des agents dans leur parcours professionnel
- Savoir réaliser un entretien d'accompagnement professionnel

PROGRAMME

- Présentation de la réglementation en matière de Conseil en évolution professionnelle
- Accompagnement des agents dans leur parcours de formation et l'identification de leurs besoins : l'entretien de formation, le recueil individuel des besoins, orientation des agents vers les personnes ressources...
- Mise en place et suivi des actions à mener en interne :
 - Connaissance des procédures internes et planification des commissions
 - L'entretien d'accompagnement professionnel : les clés de réussite et les différentes étapes

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Parcours de formation modulaire destiné aux chargés et responsables formation

- Module 1 : Enjeux de la formation au sein des ressources humaines – place et rôle du RFC
- Module 2 : Articulation du plan de formation avec la réglementation et la politique RH de l'établissement
- Module 3 : Inscrire le plan de formation dans une démarche qualité et amélioration des pratiques
- Module 4 : Appréhender les procédures d'achat de formation

ATELIER DE CO-DÉVELOPPEMENT

ORGANISME « OBEA »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 29/11/2020

COÛT DE LA FORMATION

3750 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout professionnel en situation d'encadrement (cadre ou faisant-fonction) et quelle que soit la filière (administrative, soins médico-technique, technique...)

OBJECTIFS

- Exposer sa pratique, dans une situation concrète
- Modéliser la pratique (questionnement)
- Co-construire la pratique (enrichissement)
- Réaliser un plan d'actions
- Partager les apprentissages

PROGRAMME

Démarche de la séance de co-développement

Étape 1 : Exposé du sujet par le manager, les autres l'écoutent : le « demandeur » expose le problème pour lequel il sollicite l'aide des « participants » en donnant un maximum de données

Étape 2 : Questions de clarification par le groupe pour comprendre le problème du manager

Étape 3 : Le contrat - Le manager formule sa demande et ce qu'il attend du groupe

Étape 4 : Le groupe suggère des pistes de solutions, questionne le manager, partage ses expériences, donne des idées, formule des suggestions... Le manager écoute, fait préciser et note

Étape 5 : Synthèse et plan d'actions du manager : conseils en vue de l'élaboration d'un plan d'actions. Le manager demandeur fait une synthèse de ce qu'il a reçu du groupe

Étape 6 : Partage des apprentissages

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Entretien d'évaluation efficace
- Les formations du « Guichet cadre : Parcours de formation au management »
- Optimiser l'organisation de son service
- Sensibilisation des professionnels d'encadrement de la FPH sur leurs rôles et responsabilités dans la mise en œuvre du CPF et du CEP

ENTRETIEN D'ÉVALUATION EFFICACE

ORGANISME « PRISMA »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 29/11/2020

COÛT DE LA FORMATION

2944 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout professionnel en situation d'encadrement (cadre ou faisant-fonction) et quelle que soit la filière (administrative, soins médico-technique, technique...)

OBJECTIFS

- Donner du sens à l'entretien, tant pour l'évaluateur que pour l'évalué
- Approfondir la notion de compétence en se dotant des moyens pour une évaluation plus objectivée
- Proposer une structure d'entretien qui facilite l'échange sur les pratiques professionnelles (par l'analyse des référentiels), rendant ainsi plus constructif ce moment privilégié. Passer d'un entretien qui ne consisterait qu'à évaluer, à un entretien qui propulse vers l'avenir via des objectifs de progrès
- S'entraîner dans les différentes parties du déroulement de l'entretien

PROGRAMME

- Les enjeux individuels et collectifs d'un entretien
- La préparation de l'entretien et les étapes de la structure globale de l'entretien
- La méthodologie d'évaluation des compétences et entraînement
- La fixation d'objectifs individuels et collectifs
- La rédaction de la synthèse
- Le lien entre l'entretien professionnel et l'entretien de formation
- L'expression des besoins de formation
- Les perspectives professionnelles

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Atelier de co-développement
- Les formations du « Guichet cadre : Parcours de formation au management »
- Optimiser l'organisation de son service
- Sensibilisation des professionnels d'encadrement de la FPH sur leurs rôles et responsabilités dans la mise en œuvre du CPF et du CEP

OPTIMISER L'ORGANISATION DE SON SERVICE

ORGANISME « FORMATIONS PARTENAIRES »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 29/11/2020

COÛT DE LA FORMATION

2610 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout professionnel en situation d'encadrement (cadre ou faisant-fonction) et quelle que soit la filière (administrative, soins médico-technique, technique...)

OBJECTIFS

- Utiliser la prévision pour s'organiser, planifier et coordonner les moyens et les activités
- Utiliser les possibilités offertes par les différents rythmes de travail
- Optimiser la répartition des tâches
- Déléguer des responsabilités précises

PROGRAMME

- La planification des activités
- L'ordonnancement dans la gestion individuelle des activités et des tâches
- La mise en place d'actions : de l'activité à l'objectif, des enjeux de l'action à ses modalités
- La mise en œuvre de la délégation dans une démarche de responsabilisation des acteurs concernés

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Atelier de co-développement
- Entretien d'évaluation efficace
- Les formations du « Guichet cadre : Parcours de formation au management »
- Sensibilisation des professionnels d'encadrement de la FPH sur leurs rôles et responsabilités dans la mise en œuvre du CPF et du CEP

SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS D'ENCADREMENT DE LA FPH SUR LEURS RÔLES ET RESPONSABILITÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU CPF ET DU CEP

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

9 heures comprenant :

- Un module distanciel : 1 h 50 min (50 min de consultation de contenus et 1 h de travail personnel)
- Un module présentiel : 1 jour (7h)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 13/12/2022

COÛT DE LA FORMATION

1 400 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout professionnel en position d'encadrement au sein de la fonction publique hospitalière (encadrants soignants, administratifs, techniques, logistiques...)

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation en matière de CPF et CEP
- Appréhender les rôles et responsabilités de l'encadrement
- Adapter sa posture face à un agent demandeur d'un CEP
- Articuler le CEP avec l'entretien de formation, l'entretien de carrière, l'entretien d'évaluation

PROGRAMME

Module distanciel (en amont de la formation)

- Les nouveaux droits CPF et CEP
- Le rôle de l'encadrement dans la construction des compétences et l'évolution professionnelle des agents
- Étude de cas : Simulation filmée d'une présentation du dispositif à une équipe par un cadre

En journée présentielle

- Les dispositifs CPF et CEP
- Les changements opérés par ces nouveaux dispositifs
- Comment faire preuve de pédagogie sur le CPF et le CEP ?
- Les modalités de création et de consultation du compte individuel sur le site www.moncompteformation.gouv.fr
- Jeu de rôle « Entretien d'évaluation et de formation »
- Comment accompagner un agent dans le développement de compétences en mobilisant le CPF et le CEP ?

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Atelier de co-développement
- Entretien d'évaluation efficace
- Les formations du « Guichet cadre : Parcours de formation au management »
- Optimiser l'organisation de son service

GUICHET CADRE : PARCOURS DE FORMATION AU MANAGEMENT

CONTEXTE

Un dispositif conçu pour des cadres et avec des cadres pour faire face aux situations professionnelles rencontrées.

Combinez de manière individualisée votre parcours de formation : partage d'expérience, actions concrètes et développement des savoirs professionnels.

La loi HPST confère une responsabilité déterminante aux cadres des pôles dans le pilotage de la gouvernance de l'hôpital. Elle induit pour l'ensemble des cadres hospitaliers ou faisant fonction, la nécessité de se former au management en intégrant des dimensions stratégiques et pratiques.

OBJECTIFS

Ce dispositif vous propose des modules indépendants tenant compte des nouveaux contextes auxquels vous êtes confrontés :

- Patients, relations clients / fournisseurs
- Management et ressources humaines
- Aspects économiques, gestion et budgets
- Environnement réglementaire et concurrentiel...

LISTE DES FORMATIONS DISPONIBLES

- Leadership d'équipe niveau 1
- Leadership d'équipe niveau 2
- Le management d'une équipe en tenant compte des axes de la politique sociale de son établissement
- Entretien d'évaluation au service du management
- Module : Faire de l'évaluation un levier pour sa politique RH
- Mobiliser dans l'action
- Comment donner du sens à l'action
- Comment rendre ses équipes créatives
- Comment faire face à l'imprévu
- L'anticipation de la charge de travail pour assurer la continuité de service
- La circulation et le partage de l'information RH
- L'utilisation d'un système de pilotage RH
- La construction et l'utilisation d'un système de pilotage RH
- Le développement d'une relation de partenariat avec ses clients
- Comment « mobiliser » son client pour lui permettre un choix éclairé
- L'innovation au service des clients
- La construction d'une réponse adaptée aux besoins de ses clients
- L'adaptation de l'organisation aux besoins et aux attentes de ses clients
- L'organisation du suivi qualité des actions du service
- L'élaboration d'une politique d'amélioration des prestations
- L'inscription de l'évaluation des prestations dans une dynamique d'amélioration permanente au sein de son service
- L'inscription de l'évaluation des prestations dans une dynamique d'amélioration permanente au sein des établissements
- La mise en cohérence de la stratégie de pôle et des attentes des clients
- La réorganisation de son programme stratégique en fonction des aléas
- Les outils de la veille stratégique
- L'utilisation des outils de la veille stratégique pour évaluer son action
- Processus de veille et réflexion stratégique
- L'évaluation et la gestion des risques liés à l'environnement du travail
- Le développement d'une politique de prévention des risques

Pour plus de renseignements concernant les contenus des différents modules, contactez les conseillers formation de la délégation.



ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DES CARRIÈRES

ORGANISME « GRIEPS »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 20/08/2022

COÛT DE LA FORMATION

✓ Les frais pédagogiques sont pris en charge sur les fonds mutualisés nationaux de l'ANFH

PUBLIC

Médecins

OBJECTIFS

- Clarifier le contexte du secteur de la Santé
- Appréhender les évolutions de la fonction médicale
- Comprendre la démarche d'une évolution professionnelle
- Élaborer un projet professionnel
- Élaborer un Plan d'action

PROGRAMME

Jour 1 : Contexte et évolution de la fonction médicale

- Le contexte du secteur de la Santé
 - Loi de modernisation du système de santé, loi HPST
 - Politiques nationales, régionales et locales de Santé
 - Dimensions stratégiques des enjeux
- Les évolutions de la fonction médicale
 - Rôle et fonction du médecin
 - Compétences fondamentales
 - Définition de l'offre de service
 - Évolution des pratiques au regard des besoins
- La démarche d'une évolution professionnelle
 - Évolution professionnelle appliquée aux professionnels médicaux

- Analyse des besoins
- Concepts essentiels : compétences, carrière employabilité
- Outils
- Acteurs et personnes ressources

Jour 2 : Construire un projet professionnel et un plan d'action

- Les temps du projet professionnel :
 - Se connaître
 - Les contours du projet,
 - La mise en place de son projet
- Le plan d'action individuel :
 - Les objectifs poursuivis
 - Les axes d'application

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Connaître l'environnement institutionnel et comprendre ses évolutions
- Construire un projet en équipe
- Vie professionnelle en équipe hospitalière



CONNAÎTRE L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ET COMPRENDRE SES ÉVOLUTIONS

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 05/09/2022

COÛT DE LA FORMATION

✓ Les frais pédagogiques sont pris en charge sur les fonds mutualisés nationaux de l'ANFH

PUBLIC

Médecins, Pharmaciens, Sage-femme et Praticiens hospitaliers

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances réglementaires et organisationnelles sur le milieu sanitaire et hospitalier
- Appréhender la mise en place de la nouvelle organisation du secteur hospitalier et la Gouvernance
- Raisonner en termes de territoire et non plus en termes de structures
- Appréhender les enjeux du décloisonnement ville-hôpital et l'ouverture des établissements sur l'extérieur

PROGRAMME

Jour 1 : Système de santé et offre de soins : contexte et enjeux

- La déclinaison du système de santé en 4 niveaux : national, régional, territorial et local
- La structuration des territoires
- La définition des niveaux de soins
- La problématique des coopérations public/ privé
- L'exercice médical hospitalier dans le cadre des GHT : filières de soins publiques, équipes médicales communes, pôles inter-établissements.
- La responsabilité populationnelle

Jour 2 : Gouvernance hospitalière et GHT

- La gouvernance hospitalière : rappels sur les acteurs et les équilibres décisionnels à l'hôpital
- La place du pôle et du chef de pôle dans l'organisation hospitalière
- Le rôle des chefs de service
- Le financement des hôpitaux
- La mise en place des GHT : les fondamentaux
- Le projet médical partagé et les différentes filières de soins et parcours patients
- Les impacts pour les médecins hospitaliers
- La mise en place des équipes médicales communes et des pôles inter-établissements

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Accompagnement du développement des compétences et des carrières
- Construire un projet en équipe
- Vie professionnelle en équipe hospitalière



CONSTRUIRE UN PROJET EN ÉQUIPE

ORGANISME « GRIEPS »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 05/09/2022

COÛT DE LA FORMATION

✓ Les frais pédagogiques sont pris en charge sur les fonds mutualisés nationaux de l'ANFH

PUBLIC

Médecins

PRÉREQUIS

La formation s'appuie sur les projets en cours et peut également s'appuyer sur le témoignage et l'analyse d'un projet réalisé (appreciative inquiry).

Les participants sont donc invités à réfléchir à un projet passé, en cours ou à venir qu'ils pourraient présenter au groupe.

OBJECTIFS

- Maîtriser la méthodologie et les outils de la conduite de projet
- Mobiliser les ressources et outils spécifiques au projet à réaliser
- Fédérer une équipe pluriprofessionnelle autour du projet
- Impliquer ses membres dans le cadre d'une élaboration collective en favorisant l'expression et la créativité
- Adapter le projet sur le plan de la temporalité et de son contenu en fonction des situations contextuelles rencontrées

PROGRAMME

Jour 1 : Les fondamentaux du management de projet

- Les concepts et approches clés de la démarche projet
- Le cycle de vie et les 6 phases d'un projet
- Le pilotage des risques (techniques, organisationnels et humains)
- Le cadrage du projet et ses enjeux avec le demandeur
- L'étude des impacts (gains et pertes)
- L'adaptation des outils au contexte
- La fixation d'objectifs et d'indicateurs pertinents
- La gestion d'équipe au service du projet

Jour 2 : Le pilotage de la démarche projet

- Le rôle du chef de projet : qualités principales requises, les différents profils de chef de projet et leurs impacts, les styles de management
- La gestion de l'équipe projet : l'accompagnement participatif, la gestion des tensions et des erreurs, les critères de motivation individuels et collectifs et l'adhésion des acteurs
- Le pilotage du projet : indicateurs, réunions d'avancement et communication
- L'accompagnement au changement : les mécanismes individuels et collectifs de freins au changement, les actions de changement pour lever les résistances

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Accompagnement du développement des compétences et des carrières
- Connaître l'environnement institutionnel et comprendre ses évolutions
- Vie professionnelle en équipe hospitalière



VIE PROFESSIONNELLE EN ÉQUIPE HOSPITALIÈRE

ORGANISME « ANTIDOTE EXPERTISE »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 20/08/2022

COÛT DE LA FORMATION

✓ Les frais pédagogiques sont pris en charge sur les fonds mutualisés nationaux de l'ANFH

PUBLIC

Professionnels médicaux

OBJECTIFS

- Connaître les principes d'une dynamique d'équipe hospitalière
- Mobiliser des techniques d'écoute entre professionnels pour favoriser la confiance et le respect mutuel
- Stimuler la motivation individuelle et collective en développant le partage de valeurs et règles et la reconnaissance au travail
- Mettre en œuvre une démarche participative pour impliquer l'équipe sur les projets de service
- Utiliser des techniques de gestion de conflit et soutenir de façon adaptée un professionnel mis en cause

PROGRAMME

La dynamique d'une équipe hospitalière

- Lien de la qualité du collectif de travail avec la qualité de vie au travail (QVT), la prévention des risques psychosociaux et la qualité des soins
- Définition et étapes de maturation d'une équipe - Impacts des spécificités d'une équipe hospitalière
- Rôle de la communication pour la sécurité des soins et la QVT - Leadership et Intelligence émotionnelle et sociale - Mécanisme de communication et freins - Altitudes de Porter et techniques de communication

La stimulation de la motivation individuelle et collective

- Théories de la motivation au travail - Sources et leviers - Lien compétences / performance
- Reconnaissance au travail et feed-back efficace
- Fédérer par le sens, le partage d'une culture, de règles et de valeurs - Place de l'éthique, du Développement professionnel continu (DPC), de l'approche réflexive et analyse des pratiques

Mobilisation autour du projet de service

- Projet de service et partage d'objectifs motivants (ou SMART) - Lien avec les besoins de santé - Rôle quant à l'équipe médicale et paramédicale
- Conduite de projet selon l'approche QVT : stratégie prenant en compte la socio-dynamique de l'équipe - Expérimentation, innovation et « droit à l'erreur » - Démarche participative et communication face aux peurs et résistances

Gestion des situations conflictuelles et soutien en équipe

- Décryptage des conflits au travail - Désamorçage par la clarification des malentendus et une communication assertive - Techniques d'arbitrage, négociation et médiation - Focus sur la médiation hospitalière en cas de réclamation de l'utilisateur
- Cohérence et soutien au sein de l'équipe hospitalière - Illustration en cas de dommage associé aux soins

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Accompagnement du développement des compétences et des carrières
- Connaître l'environnement institutionnel et comprendre ses évolutions
- Construire un projet en équipe



SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

ORGANISME « GÉNÉRALE D'INNOVATION »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 06/01/2021

COÛT DE LA FORMATION

3 560 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout public

Il est recommandé la présence d'au moins deux personnes d'un même établissement

OBJECTIFS

Valoriser les pratiques professionnelles individuelles et collectives pouvant s'intégrer dans une démarche de développement durable dans le secteur de la santé

- Maîtriser les notions fondamentales en matière de développement durable
- Mesurer les enjeux et impacts du développement durable dans le secteur de la santé
- Identifier les bénéfices pour les professionnels et les patients
- Repérer les bonnes pratiques professionnelles existantes par un partage d'expérience
- Mettre en œuvre une ou des actions concrètes relevant d'une démarche de développement durable

PROGRAMME

- Les concepts et les enjeux du Développement Durable, notamment dans un établissement de Santé
- Les enjeux et impacts du développement durable dans le secteur de la santé, par un diagnostic
- Développement Durable rapide et efficace
- La mise en œuvre d'actions concrètes de Développement Durable en anticipant les risques et les bénéfices pour les professionnels, les patients et autres parties prenantes de son établissement

Intersession : Mise en œuvre individuelle ou par groupe d'un même établissement, d'un diagnostic Développement Durable

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Droits des patients et des résidents
- La relation patient-soignant à l'ère du digital : La santé connectée



DROITS DES PATIENTS ET DES RÉSIDENTS

ORGANISME « ANTIDOTE EXPERTISE »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2021

COÛT DE LA FORMATION

2300 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout public

OBJECTIFS

- Reconnaître le malade en tant que « sujet » par une connaissance exacte de ses droits
- Respecter les droits et libertés des personnes et notamment le droit à l'information, dans le contexte de la qualité des soins et de la démarche éthique

PROGRAMME

- Les évolutions du cadre juridico-éthique et les enjeux de l'effectivité des droits des patients et des résidents
- Les instances et les outils de la promotion des droits des patients et des résidents
 - Évolution juridico-éthique et enjeux de l'effectivité des droits des patients et résidents
 - Les Instances en charge de promouvoir les droits des patients/résidents
 - Les outils de la promotion
- Les droits à l'information, au consentement et au respect des volontés du patient ou résident en fonction de son statut et leur intégration dans les pratiques professionnelles
 - Le droit à l'information
 - Le consentement libre et éclairé - Les niveaux de participation – Le refus
 - La situation de la personne protégée juridiquement
 - Les rôles et places des tiers en matière d'information et consentement – la personne de confiance
 - Les situations spécifiques
 - La dignité et le respect des volontés de la personne dans les situations de fin de vie et de soins déraisonnables
- Comment concilier sécurité et liberté d'aller et venir du patient et du résident dans les pratiques professionnelles
 - Des situations paradoxales de conflit de droits et de valeurs
 - Le devoir de surveillance et l'obligation de sécurité et de protection
 - Les moyens de la restriction de liberté et leur encadrement – les RBPP
- Le respect des autres droits des patients et des résidents
 - La problématique de la vie privée
 - L'intimité et le maintien des liens affectifs, familiaux et sociaux
 - Liberté d'expression et d'opinion face à la laïcité et la neutralité à observer
 - Le respect du secret et le partage
 - Le droit à l'image

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Laïcité, droits et obligations dans les établissements de la FPH
- L'interculturalité dans un établissement de santé



LAÏCITÉ, DROITS ET OBLIGATIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

ORGANISME « EMS »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2020

COÛT DE LA FORMATION

3080 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Personnels médicaux, soignants et administratifs en contact avec les patients et les familles, cadres de direction, encadrement médical et non médical, médiateurs médicaux et non médicaux, membres du CHSCT, représentants des usagers, représentants des aumôniers de l'établissement désignés par leurs pairs, référents laïcité...

Il est souhaitable qu'une équipe pluri-disciplinaire constituée de personnes ressources (de 2 à 3 personnes en fonction des établissements) puisse participer conjointement à une même session de formation, facilitant ainsi la mise en œuvre d'une démarche institutionnelle.

OBJECTIFS

Accompagner, dans le cadre d'une démarche institutionnelle, les professionnels de santé à la gestion de situations de conflits éventuels sur ce sujet

- Maîtriser les principes fondamentaux de la laïcité
- Identifier les droits et devoirs des personnels et des patients en situation d'accompagnement et de soins
- Repérer les situations de conflits éventuels dans l'interaction entre principes républicains et convictions individuelles
- Mobiliser des techniques de médiation adaptées aux situations rencontrées
- Appliquer des méthodes et outils adaptés dans l'établissement
- Améliorer ses pratiques sur la base des retours d'expériences

PROGRAMME

- Le concept de « laïcité » à la française au travers et à partir de notre histoire
- Le principe de laïcité, la neutralité du service public et la liberté religieuse des agents et des usagers
- Les grands principes de laïcité dans la FPH
- Une approche juridique et pragmatique répondant aux préoccupations de terrain
- La prévention des situations de tensions
- La communication en situation transculturelle et en situation de soins transculturelle
- Les outils de la communication non violente et de la relation d'aide
- Les méthodes et outils adaptés dans l'établissement

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- L'interculturalité dans un établissement de santé
- Droit des patients et des résidents

L'INTERCULTURALITÉ DANS UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

ORGANISME « INFOR SANTÉ »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 11/07/2020

COÛT DE LA FORMATION

2060 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout public

OBJECTIFS

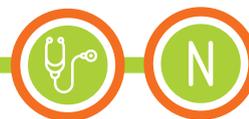
- Appréhender les notions de culture et d'interculturalité en distinguant les notions de culture et de culte
- Comprendre les enjeux de la religion et de la laïcité à l'hôpital et réinvestir les principes d'égalité et de neutralité du service public
- Se construire une posture professionnelle conciliant respect de la laïcité et « écoute culturelle » pour mieux partager, accompagner et faciliter les soins

PROGRAMME

- La législation et le cadre de référence professionnel : la question du respect de la culture et de la laïcité
- Les attitudes et valeurs face à la maladie et la souffrance selon les cultures et les religions
- Les rituels mortuaires et le deuil selon les cultures : les logiques des rituels de mort.
- L'euthanasie et l'acharnement thérapeutique dans les religions catholiques, juives et musulmanes
- La relation soignant-soigné en contexte multiculturel

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Droits des patients et des résidents
- Laïcité, droits et obligation dans les établissements de la FPH



LA RELATION PATIENT-SOIGNANT À L'ÈRE DU DIGITAL : LA SANTÉ CONNECTÉE

ORGANISME « SPH CONSEIL »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2022

COÛT DE LA FORMATION

2200 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Professions médicales, paramédicales et Directions

OBJECTIFS

- Maîtriser les enjeux et les objectifs de la santé connectée et de la télémédecine
- Identifier le cadre juridique et réglementaire lié à l'usage, l'exploitation et à la diffusion des données collectées pour informer, protéger et rassurer le patient
- Analyser les impacts de l'e-santé sur les institutions, les services, les acteurs et l'organisation des soins et les pratiques professionnelles
- Anticiper les impacts sur l'évolution des pratiques professionnelles et la relation au patient

PROGRAMME

Les enjeux et les objectifs de la santé connectée et de la télémédecine

- Les différents actes réglementaires de télémédecine et leurs champs d'applications
- Les programmes et applications en place en Europe et en Amérique du Nord
- Les principales stratégies industrielles pour la santé connectée et la télémédecine
- État des lieux des outils de santé connectée actuels et des innovations à venir

Le cadre juridique et réglementaire lié à l'usage, l'exploitation et à la diffusion des données collectées pour informer, protéger et rassurer le patient

- Les différentes lois régissant l'e-santé et la télémédecine
- Les conditions de mise en œuvre des pratiques de télémédecine et de santé connectée
- Les préconisations du Conseil National de l'Ordre des Médecins
- Les droits du patient
- La responsabilité juridique de l'établissement, du médecin et du prestataire

- Les données de santé du patient, cadre juridique et réglementaire
- La communication des informations au patient sur ses données de santé

Les impacts de l'e-santé sur les institutions, les services, les acteurs et l'organisation des soins et les pratiques professionnelles

- Le levier de la santé connectée et de la télémédecine pour faire de l'offre hospitalière un parcours de soins gradués au sein d'un territoire
- Les objectifs ciblés et les impacts attendus dans les secteurs hospitaliers et ambulatoires
- La redéfinition de l'organisation des soins avec l'e-santé
- Les rôles des différents acteurs de santé dans la mise en place d'une démarche de e-santé et l'utilisation des objets connectés : Médecins / Infirmières

Les impacts sur l'évolution des pratiques professionnelles et la relation au patient

- L'observance thérapeutique et l'e-santé
- La réponse aux attentes du patient
- La coordination entre les différents partenaires de santé

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Développement durable et pratiques professionnelles
- Droits des patients et des résidents



OPTIMISER VOTRE CODAGE PATHOS ET GIR : VÉRITABLE ENJEU FINANCIER EN EHPAD

ORGANISME « SPH CONSEIL »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2022

COÛT DE LA FORMATION

2200 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Médecins coordonnateurs, Directeurs / Cadres administratifs et IDEC / Cadres de santé

OBJECTIFS

- Définir les liens entre les outils de codage et la tarification
- Traduire le codage en conséquences tarifaires et sa répercussion sur les moyens humains
- Identifier les bonnes pratiques soins / administration dans l'optimisation du codage
- Intégrer sa pratique du codage dans un processus institutionnel maîtrisé
- Évaluer ses propres pratiques en termes de codage avec des outils et des méthodes adaptés

PROGRAMME

- Cerner les enjeux budgétaires et l'impact du GMPS sur les dotations d'un CPOM
- Maîtriser l'utilisation des adverbes SHTC (Spontanément, Habituellement, Totalement, Correctement) de la grille AGGIR
- S'approprier le modèle PATHOS et la spécificité du « soin requis »
- Établir les objectifs et définir les tâches à exécuter lors de la réalisation d'une « pré-coupe » PATHOS et d'une évaluation GIR en vue de préparer la validation du GMP sur site par le médecin valider du Conseil Départemental et du PMP par le médecin de l'ARS
- Définir les modalités de saisie de la CRCM (Commission Régionale de Coordination Médicale) en cas de désaccord
- Établir un lien entre les grilles AGGIR et PATHOS et le projet individuel

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Développement durable et pratiques professionnelles
- Parcours de professionnalisation des métiers administratifs



TRAVAILLER LA NUIT

ORGANISME « ANTIDOTE EXPERTISE »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 30/07/2022

COÛT DE LA FORMATION

2300 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Personnels soignants exerçant leur activité de nuit

OBJECTIFS

- Identifier les spécificités du travail de nuit et cerner les exigences de ce travail
- Cerner l'impact possible du travail de nuit sur la santé, la vie sociale et professionnelle : trouver son rythme pour préserver son « capital santé », sa motivation et son efficacité au travail
- Identifier le vécu psychologique et émotionnel des professionnels de nuit, cerner les modes de réactions possibles et développer la confiance en soi
- Cerner la place singulière des professionnels de nuit dans l'accompagnement des usagers et développer des comportements responsables et autonomes respectueux des droits et besoins des usagers
- Participer à la qualité et à la continuité de l'accompagnement des usagers par un travail d'équipe cohérent la nuit et une bonne coordination avec les équipes de jour
- Développer ses aptitudes à la relation d'aide pour accompagner avec bientraitance

PROGRAMME

Jour 1

- Les spécificités du travail de nuit, vécu et représentations des professionnels
- Le travail de nuit et la préservation de son « capital santé »
- La recherche de son rythme – maintenir un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale et sociale satisfaisante
- Les aspects psychologiques et émotionnels du travail de nuit
- Les comportements des professionnels, les modes de réaction possibles
- L'affirmation de ses compétences dans le respect de l'autre et le développement de la confiance en soi

Jour 2

- Le cadre juridique et éthique du travail de nuit
- Bientraitance des usagers et travail de nuit
- L'organisation du travail de nuit - la cohérence et la continuité de la prise en charge des usagers
- La coordination et la communication avec les équipes de jour
- La communication aux patients la nuit et les aptitudes aidantes
- L'accompagnement de l'utilisateur lors des situations complexes ou difficiles

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Être acteur opérationnel de la qualité de vie au travail
- Laïcité, droits et obligations dans les établissements de la FPH
- L'interculturalité dans un établissement de santé



VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL : REPÉRER, PRENDRE EN CHARGE ET ORIENTER LES VICTIMES OFFRE 1

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2022

COÛT DE LA FORMATION

3180 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tous les professionnels de la FPH, dont les médecins, encadrants et personnels RH

OBJECTIFS

- Définir les violences sexistes et sexuelles dans la sphère professionnelle (juridiques, sociologiques...) et les sanctions encourues
- Rappeler les obligations et les responsabilités de l'administration des personnels (procédure disciplinaire, protection fonctionnelle...)
- Identifier les mécanismes des violences et le phénomène de l'emprise, du psychotraumatisme, des conséquences physiques, psychologiques et somatiques
- Repérer les victimes de violences sexistes et sexuelles par des méthodes et outils adaptés
- Prendre en charge les victimes de violences sexistes et sexuelles dans son champ de compétence et/ou en fonction de son rôle (témoin, collègue, manager, RH)
- Orienter les victimes de manière adaptée en interne et en externe

PROGRAMME

Jour 1 & 2

- Sensibilisation au contexte juridique
- Identification des cas de violences sexistes et sexuelles à l'hôpital
- Les différentes formes de violences sexistes et sexuelles
- Les mesures de prévention des agents de la Fonction Publique Hospitalière (FPH)
- Les processus d'emprise et de domination
- Les conséquences physiques, somatiques et psychologiques de la violence
- Le syndrome de stress post traumatique

- Repérage : les signaux d'alerte
- Les stratégies de questionnement à la victime
- Les postures facilitatrices
- Le rôle de chacun : responsable hiérarchique, témoin, entourage professionnel...

Intersession (4 à 6 mois)

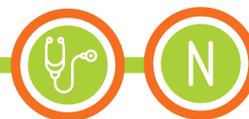
- Étude de cas réel

Jour 3

- Retour d'expérience
- Identification des partenaires internes et externes
- Études de cas

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Améliorer ensemble le travail au quotidien : Quelle place pour chacun ?
- Laïcité, droits et obligations dans les établissements de la FPH
- L'interculturalité dans un établissement de santé



VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL : REPÉRER, PRENDRE EN CHARGE ET ORIENTER LES VICTIMES OFFRE 2

ORGANISME « INFIPP SCOP »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2022

COÛT DE LA FORMATION

3 960 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tous les professionnels de la FPH, dont les médecins, encadrants et personnels RH

OBJECTIFS

- Définir les violences sexistes et sexuelles dans la sphère professionnelle (juridiques, sociologiques...) et les sanctions encourues
- Rappeler les obligations et les responsabilités de l'administration des personnels (procédure disciplinaire, protection fonctionnelle...)
- Identifier les mécanismes des violences et le phénomène de l'emprise, du psychotraumatisme, des conséquences physiques, psychologiques et somatiques
- Repérer les victimes de violences sexistes et sexuelles par des méthodes et outils adaptés
- Prendre en charge les victimes de violences sexistes et sexuelles dans son champ de compétence et/ou en fonction de son rôle (témoin, collègue, manager, RH)
- Orienter les victimes de manière adaptée en interne et en externe

PROGRAMME

Jour 1

- Les violences sexistes et sexuelles au sein du registre des risques psychosociaux
- Le cadre juridique des violences sexistes et sexuelles
- Éventail des sanctions encourues par les « agresseurs »
- Obligations et responsabilités de l'administration et des personnels
- Psychologie et stratégies de l'agresseur harceleur

Jour 2

- Mécanismes des violences et phénomène d'emprise, psychotraumatisme, conséquences psychologiques et somatiques
- Comportements face aux violences sexistes et sexuelles

- Repérages des victimes de violences sexistes et sexuelles dans son champ de compétence et/ou en fonction de son rôle

Intersession (3 à 4 semaines)

- Les participants devront :
 - Compléter un quiz
 - Identifier les modalités de communication sur les violences sexistes et sexuelles adaptées à son environnement de travail

Jour 3

- Retour sur les observations intersession
- Validation des acquis de la première session de formation
- Construction d'un « livret de ressources »
- Mise en « jeu »

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Améliorer ensemble le travail au quotidien : Quelle place pour chacun ?
- Laïcité, droits et obligations dans les établissements de la FPH
- L'interculturalité dans un établissement de santé



APPRENTISSAGE DE TECHNIQUES ÉLÉMENTAIRES DE PRÉSERVATION FACE À DES PERSONNES AU COMPORTEMENT VIOLENT AVÉRÉ OU À LA GESTUELLE INCONTRÔLABLE

ORGANISME « FORMA SANTÉ »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 01/06/2021

COÛT DE LA FORMATION

2500 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout public

Les stagiaires devront avoir des vêtements souples et adaptés aux exercices physiques proposés. Ils ne doivent présenter aucune fragilité articulaire ou osseuse ou toutes autres contre-indications aux techniques de self-défense.

PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation « Prévention et gestion en communication positive, des situations de violence et d'agressivité »

OBJECTIFS

- Savoir décrypter plusieurs signes annonciateurs d'un passage à l'acte agressif
- Savoir désamorcer une situation de violence
- Adopter la bonne attitude psychologique en cas d'agression
- Maîtriser les techniques de neutralisation
- Maîtriser les techniques de défense
- Maîtriser les situations les plus couramment rencontrées

PROGRAMME

- Les signes annonciateurs d'un passage à l'acte violent
- La violence : la désamorcer
- Les attitudes et postures de base
- La neutralisation d'un agresseur
- Les modalités de défense
- La décompression après la crise

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Contribuer à la structuration du plan de sécurisation de l'établissement en acquérant une culture de la sécurité
- Collaborer à la mise en œuvre et au suivi du plan de sécurisation de l'établissement
- Prévention et gestion en communication positive, des situations de violence et d'agressivité

COLLABORER À LA MISE EN ŒUVRE ET AU SUIVI DU PLAN DE SÉCURISATION DE L'ÉTABLISSEMENT

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

1 jour (8 heures) et 1 h à distance en amont de la formation

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 05/12/2021

COÛT DE LA FORMATION

1 390 € TT  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Personnels de direction, d'encadrement, chefs de pôles, chefs de services... des établissements publics sanitaires, sociaux et médico-sociaux avec ou sans service d'urgence

PRÉREQUIS

Les participants devront avoir entamé une réflexion autour du plan de sécurisation de l'établissement.

OBJECTIFS

- Identifier les liens entre le plan de sécurité de l'établissement, le plan de continuité d'activité et le plan blanc, en vue d'une articulation efficace
- Maîtriser le processus d'identification, d'alerte, de communication face à une situation de violence...
- Coordonner les différentes ressources internes et externes pour la mise en œuvre du plan de sécurisation
- Proposer un plan d'actions et de suivi du plan de sécurisation de l'établissement

PROGRAMME

En amont de la formation

- Sur la plateforme interactive de FORMAVENIR, les participants devront : lire, s'appropriier des documents et réaliser un exercice préparatoire

Au cours de la formation

- Définitions et objectifs de chaque plan lié à la sécurité de son établissement
- Messages d'alerte, communication, travail avec les médias et création de cellule de crise => mises en situation sur cas complexe
- La coordonnation et la connaissance des ressources internes et partenaires externes
- La proposition d'un plan d'actions pluriannuel

En aval de la formation (entre 9 mois et 1 an après la clôture de la formation)

- Classe virtuelle de 2h
- Retour d'expérience avec suivi des actions mises en place

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Contribuer à la structuration du plan de sécurisation de l'établissement en acquérant une culture de la sécurité
- Prévention et gestion en communication positive, des situations de violence et d'agressivité
- Apprentissage de techniques élémentaires de préservation face à des personnes au comportement violent avéré ou à la gestuelle incontrôlable
- Le parcours de formations à destination des agents de sécurité

CONTRIBUER À LA STRUCTURATION DU PLAN DE SÉCURISATION DE L'ÉTABLISSEMENT EN ACQUÉRANT UNE CULTURE DE LA SÉCURITÉ

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

1 jour (8 heures)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 05/12/2021

COÛT DE LA FORMATION

1 390 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout personnel exerçant en établissement de santé public sanitaire, social et médico-social

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux liés à la sécurité de l'établissement
- Distinguer la laïcité, la neutralité et la radicalisation
- Identifier les droits et les devoirs de chacun, dans le cadre de situations d'incivilité et/ou de malveillance
- Identifier les conduites à tenir en cas d'acte de malveillance, de violence, d'attaque armée...
- Identifier les bases de la sécurité des systèmes d'information
- Mobiliser les différentes ressources internes et partenaires externes
- Respecter les règles de la communication interne et externe en matière d'évènements violents dans l'établissement

PROGRAMME

- Les enjeux liés à la sécurité au sein des établissements et plus précisément, des établissements de soins
- Jeu de cartes pédagogique reprenant différents éléments de définition et de sémantique puis débriefing en groupe
- Les droits et devoirs des professionnels : les droits des patients et des prestataires externes
- Mise en situation collective
- Synthèse : Adopter les bons réflexes / Gérer les situations de crise
- Focus sur les cellules de crise
- Présentation brève des notions de cyber sécurité à prendre en compte dans l'exercice professionnel de chacun
- Cartographie des ressources internes et externes et des moyens de sollicitation
- Communication : outils, grands principes, attitudes adéquates, lien avec les médias

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Collaborer à la mise en œuvre et au suivi du plan de sécurisation de l'établissement
- Prévention et gestion en communication positive, des situations de violence et d'agressivité
- Apprentissage de techniques élémentaires de préservation face à des personnes au comportement violent avéré ou à la gestuelle incontrôlable
- Le parcours de formations à destination des agents de sécurité

PRÉVENTION ET GESTION EN COMMUNICATION POSITIVE, DES SITUATIONS DE VIOLENCE ET D'AGRESSIVITÉ

ORGANISME « FORMA SANTÉ »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 01/06/2021

COÛT DE LA FORMATION

3370 € TTC ✓ pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout public

OBJECTIFS

- Connaître et mieux comprendre les phénomènes d'agressivité et de violence et en appréhender les spécificités, en milieu d'accompagnement et de soin
- Comprendre et analyser les processus et facteurs d'agressivité et de violence
- Savoir prévenir un comportement agressif et mettre en pratique des outils de communication en cas de conflits avérés avec agressivité
- Cerner et s'approprier les pratiques attendues face à une situation de violence
- Gérer l'agressivité et la violence avec des personnes souffrant de troubles de comportements et/ou de démence
- Gérer l'après crise : Savoir communiquer en équipe dans les situations rencontrées et en tirer les enseignements
- Savoir organiser la prévention de l'agressivité et de la violence au niveau institutionnel

PROGRAMME

- Les différentes approches de la violence et l'agressivité
- La spécificité des secteurs sanitaire et médico-social
- La recherche de facteurs explicatifs des comportements dits « agressifs »
- Les mécanismes qui conduisent à la violence
- La prévention des situations de violence et d'agressivité et le désamorçage d'une situation conflictuelle
- Les signes annonciateurs d'un passage à l'acte violent et la gestion d'une situation de violence
- L'analyse de la situation a posteriori
- La nécessité de parler des moments difficiles de violence et le rôle de l'équipe
- Les repères juridiques
- La politique de prévention et de traitement de la violence au niveau de l'institution

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Apprentissage de techniques élémentaires de préservation face à des personnes au comportement violent avéré ou à la gestuelle incontrôlable
- Contribuer à la structuration du plan de sécurisation de l'établissement en acquérant une culture de la sécurité
- Collaborer à la mise en œuvre et au suivi du plan de sécurisation de l'établissement

PARCOURS DE FORMATION À DESTINATION DES AGENTS DE SÉCURITÉ

ORGANISME « APAVE »

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 04/08/2021

CONTEXTE

Les établissements de santé doivent mettre en place, dans le cadre du plan Vigipirate renforcé post-attentat, des mesures de contrôle à l'accueil de leurs structures, à l'instar de l'ensemble des lieux publics. La sécurisation des établissements de santé est devenue un enjeu majeur qui ne doit pas bouleverser le rôle d'accueil et de soins de l'hôpital, lieu ouvert à tous.

Dans ce contexte, les agents de sécurité ont un rôle important à jouer et doivent être en mesure de faire respecter l'ordre avec tact et diplomatie. L'agent de sécurité surveille, prévient les conflits, assiste le public et garantit pour tous, un accueil sécurisé et professionnel.

PUBLIC

Les agents de sécurité issus des établissements sanitaires, sociaux et médico sociaux de la Fonction Publique Hospitalière (FPH).

PROGRAMME

Ce parcours est composé de 3 formations indépendantes

FORMATION 1

Anticiper et gérer les conflits afin de sécuriser les établissements de santé publics

FORMATION 2

Contrôle de sécurité dans les établissements de la FPH : les bonnes pratiques pour les agents de sécurité

FORMATION 3

Gestion de l'agression physique d'une personne en crise pour les agents de sécurité issus de la FPH

ANTICIPER ET GÉRER LES CONFLITS AFIN DE SÉCURISER LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ PUBLICS

ORGANISME « APAVE »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 11/05/2021

COÛT DE LA FORMATION

1 900 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Les agents de sécurité issus des établissements sanitaires, sociaux et médico sociaux de la FPH

OBJECTIFS

- Identifier les conditions du conflit, d'énumérer les causes d'incivilité et de violences dans le secteur de la santé
- Communiquer de façon efficiente en utilisant le langage verbal et non verbal
- Définir le processus de conflit et d'adopter la bonne posture face à un conflit
- Situer et gérer son stress et ses émotions
- Appliquer la réglementation des textes relatifs à la sûreté des établissements de la FPH

PROGRAMME

- La notion de situation conflictuelle : typologie
- Les causes d'incivilité et de violence
- Les techniques de communication
- Le processus du conflit et les techniques pour adopter la « posture nécessaire »
- La gestion du stress
- Les notions de laïcité et d'interculturalité
- Les textes réglementaires, obligations et recommandations
- Le plan Vigipirate orienté établissements de santé publics

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Collaborer à la mise en œuvre et au suivi du plan de sécurisation de l'établissement
- Contribuer à la structuration du plan de sécurisation de l'établissement en acquérant une culture de sécurité
- Contrôle de sécurité dans les établissements de la Fonction Publique Hospitalière : les bonnes pratiques pour les agents de sécurité
- Gestion de l'agression physique d'une personne en crise pour les agents de sécurité issus de la FPH

CONTRÔLE DE SÉCURITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE : LES BONNES PRATIQUES POUR LES AGENTS DE SÉCURITÉ

ORGANISME « APAVE »

DURÉE

1,5 jour

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 04/08/2021

COÛT DE LA FORMATION

1 585 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Les agents de sécurité issus des établissements sanitaires, sociaux et médico sociaux de la FPH

OBJECTIFS

- Acquérir les bonnes pratiques pour exercer les missions de sûreté dans le respect du cadre légal et conjoncturel
- dans les établissements de la Fonction Publique Hospitalière
- Repérer les objets interdits et/ou prohibés
- Accueillir et orienter les patients/résidents dans le respect des pratiques de laïcité et d'interculturalité
- Connaître les acteurs internes et externes à solliciter en cas de danger

PROGRAMME

- Les habiletés pour exercer les missions de sûreté et d'accueil
- La réglementation spécifique à la sûreté et sécurité dans les établissements de santé
- Les techniques pour identifier les objets à risques (prohibés et/ou interdits)
- Les techniques théoriques de contrôle
- Les techniques pour identifier un comportement suspect
- La communication verbale et non verbale
- L'accueil et l'orientation des patients/résidents dans le respect des pratiques de laïcité et d'interculturalité
- Le terrorisme et le plan Vigipirate (Vigilance – attentats)
- L'identification et la communication avec les acteurs internes et externes à solliciter en cas de danger

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Anticiper et gérer les conflits afin de sécuriser les établissements de santé publics
- Collaborer à la mise en œuvre et au suivi du plan de sécurisation de l'établissement
- Contribuer à la structuration du plan de sécurisation de l'établissement en acquérant une culture de sécurité
- Gestion de l'agression physique d'une personne en crise pour les agents de sécurité issus de la FPH

GESTION DE L'AGRESSION PHYSIQUE D'UNE PERSONNE EN CRISE PAR LES AGENTS DE SÉCURITÉ ISSUS DE LA FPH

ORGANISME « APAVE »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 11/05/2021

COÛT DE LA FORMATION

2080 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Les agents de sécurité issus des établissements sanitaires, sociaux et médico sociaux de la FPH

OBJECTIFS

- Définir la conduite à tenir face à un passage à l'acte
- Identifier une violence imminente et de prévenir le passage à l'acte
- Situer et de gérer son stress et ses émotions
- Organiser les procédures d'urgence
- Appliquer les méthodes de maintien et d'isolement tout en respectant le cadre légal
- Tracer son intervention dans le registre

PROGRAMME

- La conduite à tenir face à un passage à l'acte
- La prévention de la violence imminente
- La gestion du stress
- Les procédures d'urgence et d'intervention
- Les méthodes de maintien et d'isolement
- L'application en situation d'urgence et de dangerosité
- La traçabilité de l'intervention

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Anticiper et gérer les conflits afin de sécuriser les établissements de santé publics
- Collaborer à la mise en œuvre et au suivi du plan de sécurisation de l'établissement
- Contribuer à la structuration du plan de sécurisation de l'établissement en acquérant une culture de sécurité
- Contrôle de sécurité dans les établissements de la Fonction Publique Hospitalière : les bonnes pratiques pour les agents de sécurité



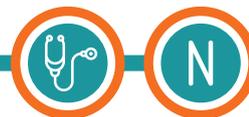
QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)



SOMMAIRE

- p. 95 Améliorer ensemble le travail quotidien :
Quelle place pour chacun? - offre 1
- p. 96 Améliorer ensemble le travail quotidien :
Quelle place pour chacun? - offre 2
- p. 97 Être acteur opérationnel de la qualité de vie
au travail (QVT)
- p. 98 La gestion du stress et la prévention de l'épuisement
professionnel
- p. 99 Piloter une démarche de qualité de vie au travail (QVT)





AMÉLIORER ENSEMBLE LE TRAVAIL QUOTIDIEN : QUELLE PLACE POUR CHACUN ? OFFRE 1

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 07/02/2023

COÛT DE LA FORMATION

3 540 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tous professionnels de la Fonction Publique Hospitalière (encadrants et agents)

OBJECTIFS

- Identifier les fondements de la démarche participative
- Repérer les leviers et outils permettant à un collectif de s'inscrire dans une démarche participative
- Renforcer son rôle dans le collectif de travail
- Exposer de manière argumentée des propositions dans le cadre d'une démarche co-constructive
- Collaborer à la construction d'un plan d'actions partagé
- Évaluer collectivement le plan d'actions
- Définir des axes d'amélioration dans une démarche co-constructive pérenne

PROGRAMME

Jour 1

- Identification, ce qui rassemble tous les membres d'une équipe : les valeurs partagées
- Compréhension de ce qu'est réellement un collectif de travail
- Les bases de l'intelligence collective
- Introduction à la démarche participative
- La démarche co-constructive
- Réflexion autour du management et de l'autonomie des managés
- Identification de sa personnalité pour se situer dans l'équipe

Jour 2

- Renforcement de sa posture : agent ou encadrant : reconnaître ses qualités / défauts, agir avec leadership, communiquer, réagir dans les situations difficiles
- La démarche de co-constructon
- Élaboration d'un plan d'actions partagé

Intersession

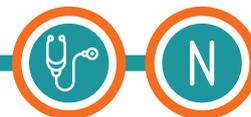
- Mise en place des plans d'actions individuels et collectifs

Jour 3

- Retour d'expériences sur la mise en œuvre des plans d'actions
- Espace de discussion par le travail
- Identification des axes d'améliorations possibles

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Être acteur opérationnel de la qualité de vie au travail (QVT)
- La gestion du stress et la prévention de l'épuisement professionnel
- Piloter une démarche de qualité de vie au travail (QVT)



AMÉLIORER ENSEMBLE LE TRAVAIL QUOTIDIEN : QUELLE PLACE POUR CHACUN ? OFFRE 2

ORGANISME « RÉSEAU CÈDRE SANTÉ »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 07/02/2023

COÛT DE LA FORMATION

3 540 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tous professionnels de la Fonction Publique Hospitalière (encadrants et agents)

OBJECTIFS

- Identifier les fondements de la démarche participative
- Renforcer son rôle dans le collectif de travail
- Questionner sa propre posture managériale
- Exposer de manière argumentée des propositions dans le cadre d'une démarche co-constructive
- Repérer les leviers et outils permettant à un collectif de s'inscrire dans une démarche participative
- Collaborer à la construction d'un plan d'actions partagé
- Évaluer collectivement le plan d'actions
- Définir des axes d'amélioration dans une démarche co-constructive pérenne

PROGRAMME

Jour 1

- Les points clés de la conduite participative
- Comment canaliser ses propres tensions ainsi que celles de ses collaborateurs
- L'anticipation des situations et relations difficiles
- Ses propres sources de motivation ou de démotivation
- Les règles de fonctionnement de l'équipe
- Les bases opérationnelles au travail en équipe

Jour 2

- Comment apprendre à se dégager de sa réactivité
- Comment exprimer une demande, un refus et faire des propositions
- La prise en compte des besoins de l'autre, source d'une communication inefficace
- Les freins et les leviers à la participation

- Les outils et des méthodes favorisant la participation

Jour 3

- Les liens et les complémentarités
- Comment s'organiser ensemble
- La mise en place d'une synergie d'action commune concrète et précise
- Le choix de la démarche la plus adaptée à la situation
- Les dispositifs d'évaluation et de suivi
- Les outils d'évaluation simple
- Comment identifier les axes de progression et leur associer des objectifs réalistes
- Les outils d'analyse et tableaux de bord pour analyser son organisation
- Comment proposer des leviers d'amélioration

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Être acteur opérationnel de la qualité de vie au travail (QVT)
- La gestion du stress et la prévention de l'épuisement professionnel
- Piloter une démarche de qualité de vie au travail (QVT)



ÊTRE ACTEUR OPÉRATIONNEL DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)

ORGANISME AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT

DURÉE

2 jours non consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 05/12/2021

COÛT DE LA FORMATION

Prix en fonction de l'organisme pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tous les personnels médicaux et non médicaux des établissements publics sanitaires, sociaux et médico-sociaux

OBJECTIFS

- Définir le concept de qualité de vie au travail
- Identifier la réglementation et les ressources en matière de qualité de vie au travail
- Identifier les outils mobilisables dans le cadre d'une démarche de qualité de vie au travail
- Analyser sa pratique personnelle, au regard de l'organisation collective
- Proposer des axes d'amélioration dans le cadre des espaces de discussion du travail

PROGRAMME

Le programme varie en fonction de l'organisme retenu.

Pour plus d'informations, contactez la délégation.

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Améliorer ensemble le travail au quotidien : Quelle place pour chacun ?
- La gestion du stress et la prévention de l'épuisement professionnel
- Piloter une démarche de qualité de vie au travail (QVT)

LA GESTION DU STRESS ET LA PRÉVENTION DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 11/09/2021

COÛT DE LA FORMATION

3340 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout public

OBJECTIFS

- Aider les stagiaires à gérer leur propre stress et à lutter contre l'épuisement professionnel
- Identifier les symptômes et les signes de l'épuisement professionnel pour soi-même comme pour ses collègues
- Appréhender les situations de stress et les gérer de façon personnelle et professionnelle
- Acquérir ses propres réflexes et habitudes pour se protéger de l'épuisement professionnel et agir en conséquence
- Comprendre les mécanismes du stress et ses propres réactions face au stress
- Identifier les situations susceptibles de générer du stress et un épuisement professionnel
- Mettre en œuvre des actions de prévention de l'épuisement professionnel et de gestion du stress
- Identifier les ressources mobilisables pour (ré)agir

PROGRAMME

- Le stress : physiologie, origine, conséquences
- Les manifestations du stress
- La compréhension de soi pour mieux gérer ce que l'on pourrait changer en nous
- Les processus corporels et psychologiques du stress : les différentes formes de stress chronique
- Les différentes étapes du stress jusqu'à l'épuisement (burn-out)
- La prise de conscience de ses comportements et l'identification de ses freins aux changements
- L'expérimentation de propositions de progrès individuels et collectifs pour amorcer le changement d'attitude
- La prévention individuelle et collective : les ressources internes et externes
- La communication en situation stressante
- Les outils pour faciliter les relations au travail et agir sur son stress
- La construction de relations positives et le développement de la confiance en soi

Une séance de relaxation est programmée sur 2 heures afin d'ancrer des techniques qui pourront être transposables dans le quotidien professionnel, voire personnel.

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Améliorer ensemble le travail au quotidien : Quelle place pour chacun ?
- Être acteur opérationnel de la qualité de vie au travail (QVT)
- Piloter une démarche de qualité de vie au travail (QVT)



PILOTER UNE DÉMARCHE DE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)

ORGANISME AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 05/12/2021

COÛT DE LA FORMATION

Prix en fonction de l'organisme pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Équipes de direction, chefs de pôle, présidents de CME, équipes d'encadrement des établissements publics sanitaires, sociaux et médico-sociaux

OBJECTIFS

- Définir le concept de qualité de vie au travail
- Identifier la réglementation et les ressources en matière de qualité de vie au travail
- Identifier les outils mobilisables dans le cadre d'une démarche de qualité de vie au travail
- Identifier les différentes étapes d'élaboration d'une démarche de qualité de vie au travail
- Identifier les indicateurs de veille et d'alerte liés à la qualité de vie au travail
- Se positionner en tant que manager dans l'animation d'une démarche de qualité de vie au travail
- Co-construire un plan d'expérimentation avec l'ensemble des acteurs

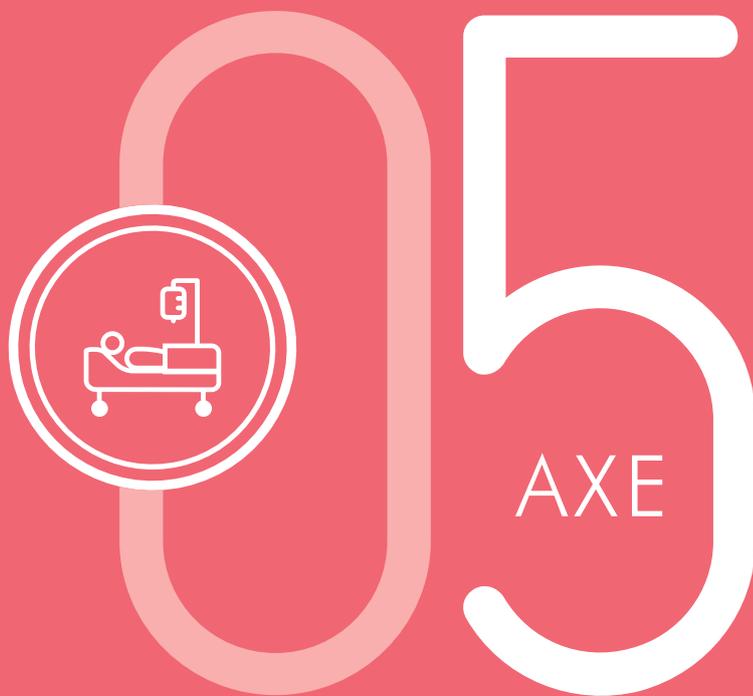
PROGRAMME

Le programme varie en fonction de l'organisme retenu.

Pour plus d'informations, contactez la délégation.

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Améliorer ensemble le travail au quotidien : Quelle place pour chacun ?
- La gestion du stress et la prévention de l'épuisement professionnel
- Être acteur opérationnel de la qualité de vie au travail (QVT)



PRISE EN CHARGE DU PATIENT ET DU RÉSIDENT



SOMMAIRE

- p. 103 Accompagnement des personnes en fin de vie en EHPAD
- p. 104 Adultes autistes : Accueillir, accompagner et soigner
- p. 105 Amélioration de la prise en charge du patient au sein de l'établissement par une gestion des lits efficiente
- p. 106 Améliorer la communication avec et autour du patient
- p. 107 Ateliers d'animation pour les secteurs des personnes âgées (AS, AMP, ASH)
- p. 108 Bientraitance des personnes accueillies
- p. 109 Connaître et savoir soigner les problèmes dermatologiques et les plaies de personnes âgées
- p. 110 Élaborer et participer à un programme d'éducation thérapeutique
- p. 111 L'humour en situation professionnelle
- p. 112 La mise en place d'un groupe d'analyse de pratiques en équipe pluridisciplinaire
- p. 113 Le repas de la personne âgée : Un moment de plaisir
- p. 114 Le toucher relationnel
- p. 115 Les soins de support en cancérologie
- p. 116 Plaies et cicatrisations
- p. 117 Prise en charge d'un patient atteint d'une maladie de Parkinson et apparentée
- p. 118 Prise en charge de la dénutrition des personnes âgées
- p. 119 Prise en charge des personnes âgées présentant des troubles du comportement ou psychiatriques
- p. 120 Prise en charge des troubles psychopathologiques
- p. 121 Prise en charge et accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité sociale
- p. 122 Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD ou USLD : La maladie d'Alzheimer et l'ensemble des démences apparentées - Offre 1
- p. 123 Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD ou USLD : La maladie d'Alzheimer et l'ensemble des démences apparentées - Offre 2
- p. 124 Prise en charge pluri-professionnelle de la douleur et de la souffrance dans les maladies neurodégénératives (MND)
- p. 125 Repérage précoce des troubles du neuro-développement (dont troubles du spectre de l'autisme) chez l'enfant de 0 à 6 ans
- p. 126 Savoir identifier les victimes de violence conjugale ou familiale lors de la prise en charge de patients dans les établissements de la FPH
- p. 127 Tous concernés par le psychotraumatisme : Repérage et prise en charge
- p. 128 Travailler en EHPAD
- p. 129 **Initiation aux techniques de l'hypnose dans la FPH**
 - p. 130 Module 1 : Initiation aux techniques de l'hypnose
 - p. 131 Module 2 : Gérer son stress par l'autohypnose
 - p. 132 Module 3 : L'hypnose dans la prise en charge de la douleur physique et psychologique
- p. 133 **Les spécificités du temps soignant en psychiatrie : Parcours de professionnalisation**
 - p. 134 Module 1 : Les savoirs fondamentaux de la santé mentale
 - p. 135 Module 2 : Le temps soignant en psychiatrie
 - p. 136 Module 3 : La coordination pluri-professionnelle en santé mentale au service du patient
 - p. 137 Module 4 : Construire le « travailler ensemble » en santé mentale



ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN FIN DE VIE EN EHPAD

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 25/06/2020

COÛT DE LA FORMATION

3020 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Personnels des services de soins, éducatifs et sociaux en EHPAD

OBJECTIFS

- Gagner en assurance dans le prendre soin des personnes âgées en fin de vie et accompagner leur entourage
- Faire évoluer sa pratique, dans le respect des processus psychologiques et des dimensions réglementaires et éthiques
- Savoir identifier et recourir aux différentes ressources internes et externes à l'établissement, pour favoriser une prise en charge adaptée aux besoins de la personne et de la situation

PROGRAMME

Jour 1

- Un contexte juridique incitatif : présentation des références scientifiques et réglementaires
- Les fondements de la démarche palliative
- Une évolution sociologique de notre rapport à la mort, à la médecine et au deuil
- La peur de l'inconnu, de la souffrance et de la mort
- La médicalisation de la mort

Jour 2

- Les différentes dimensions des soins palliatifs (sens des soins, approche pluridisciplinaire, droits des patients, information aux familles...)
- L'évaluation des besoins et désirs de la personne âgée en fin de vie

- La prise en charge globale adaptée au résident et à sa famille (douleur et autres symptômes)
- Élaboration de projets de soins
- Les soins corporels et de confort

Jour 3

- De la maladie à l'imminence de la mort
- Le langage du grand malade et du mourant
- Les 5 étapes décrites par E. Kubler-Ross
- Le vécu de l'entourage et le travail de deuil
- L'analyse du vécu des professionnels
- Le nécessaire travail en équipe dans le cadre de l'accompagnement des résidents en fin de vie
- Élaboration d'un plan d'action d'amélioration en lien avec la prise en charge des résidents en fin de vie et leurs familles

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Améliorer la communication avec et autour du patient
- Bienveillance des personnes accueillies
- Prise en charge de la dénutrition des personnes âgées
- Travailler en EHPAD



ADULTES AUTISTES : ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER ET SOIGNER

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

3 jours non consécutifs (2+1 jours)

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 13/02/2022

COÛT DE LA FORMATION

3 450 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Personnel médical, paramédical et social des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics

OBJECTIFS

- Définir l'autisme, ses particularités et les comorbidités associés
- Améliorer les pratiques d'accueil, d'accompagnement et de soins d'un adulte atteint d'autisme au regard des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM et de la HAS
- Établir une communication adaptée
- Identifier les dispositifs alternatifs pour le diagnostic (télémédecine), le soin (HAD) et les consultations dédiées existantes sur son territoire
- Utiliser les outils favorisant la continuité du parcours de soins dans le cadre de la coopération sanitaire et médico-sociale

PROGRAMME

- L'autisme : définition, historique, épidémiologie, particularités cognitives, suivi somatique
- Les facteurs de comorbidités
- Les spécificités de l'autisme adulte
- Les outils du diagnostic
- Les difficultés d'évaluation de l'autisme à l'âge adulte
- Les outils et modalités de prise en charge alternatifs
- La co-construction du projet personnalisé
- La place des familles/des aidants et l'alliance thérapeutique
- Les programmes d'intervention et méthodes d'accompagnement
- La communication adaptée
- La prévention et la gestion des « comportements-problèmes »
- L'organisation des ressources et dispositifs existants pour favoriser la continuité des soins

Un travail d'intersession (étude d'un cas terrain selon une trame remise) est à prévoir.

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Améliorer la communication avec et autour du patient
- Bien-être des personnes accueillies
- Repérage précoce des troubles du neuro-développement (dont troubles du spectre de l'autisme) chez l'enfant de 0 à 6 ans



AMÉLIORATION DE LA PRISE EN CHARGE DU PATIENT AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT PAR UNE GESTION DES LITS EFFICIENTE

ORGANISME AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT

DURÉE

3 jours non consécutifs (2+1 jours)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au **31/12/2019**

COÛT DE LA FORMATION

Prix en fonction de l'organisme pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tous professionnels impliqués dans une démarche de gestion des lits et plus particulièrement : Cadres de santé, infirmiers, secrétaires médicales, médecins, assistants sociaux

Il est souhaitable d'avoir plusieurs professionnels d'un même secteur d'activité (services, pôles...) qui participent à la même session de formation.

OBJECTIFS

Impliquer les personnels des établissements pour une utilisation optimale des lits tout en garantissant une prise en charge sécurisée du patient

- Repérer les enjeux et les bénéfices pour le patient, d'une démarche efficace de gestion des lits quel que soit le mode d'entrée (urgence, programmée...)
- Se positionner au sein du processus existant dans les établissements afin d'en améliorer la performance
- Identifier les bonnes pratiques en matière de gestion des lits
- Développer des outils de pilotage et de suivi
- Déterminer des indicateurs de performance dans le cadre d'un plan d'action

PROGRAMME

Le programme varie en fonction de l'organisme retenu. Pour plus d'informations, contactez la délégation.

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Améliorer la communication avec et autour du patient
- Bien-être des personnes accueillies



AMÉLIORER LA COMMUNICATION AVEC ET AUTOUR DU PATIENT

ORGANISME « ANTIDOTE EXPERTISE »

DURÉE

3 jours non consécutifs (2+1 jours)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 06/01/2021

COÛT DE LA FORMATION

3300 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Professionnels de santé des établissements de la FPH, non médicaux et médicaux : médecins, cadres, responsables de secteurs d'activité, personnels soignants

Il serait souhaitable que 2 à 3 personnes d'une même équipe soient présentes dans une même session de formation

OBJECTIFS

Améliorer la communication entre professionnels de santé et avec le patient, en vue de sécuriser sa prise en charge

- Appréhender l'impact du défaut de communication sur la survenue d'événements indésirables associés aux soins
- Mobiliser les concepts fondamentaux de toutes les dimensions de la communication
- Identifier en équipe, les modes de communication et outils pertinents concourant à la sécurité du patient
- Définir une démarche d'amélioration et son suivi pour l'équipe prenant notamment en compte les spécificités du patient

PROGRAMME

Impacts (positifs et négatifs) et enjeux de la communication avec l'utilisateur et entre professionnels dans la prise en charge du patient

- Situations et enjeux de la communication avec et autour du patient
- Approche éthique et juridique d'une bonne pratique de communication avec le patient

Les enjeux de la communication interpersonnelle avec et autour du patient

- Mécanismes et principes de communication interpersonnelle
- Les freins psycho-comportementaux à prendre en compte dans les relations interpersonnelles

Principes, techniques et outils de communication à mobiliser

- Conditions et positionnement adaptés à l'écoute active
- Techniques de communication et outil

L'appropriation individuelle et en équipe, des techniques et outils de communication avec et autour du patient et l'amélioration des pratiques professionnelles de communication

- Situations d'annonce d'une mauvaise nouvelle, d'annonce d'un dommage associé aux soins ou de transmission d'informations entre professionnels en vue d'une décision de prise en charge du patient
- Organisation, structuration et pratique de l'annonce
- Entraînement aux pratiques de communication avec et autour du patient par mise en situation

ATELIERS D'ANIMATION POUR LES SECTEURS DES PERSONNES ÂGÉES (AS, AMP, ASH)

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

4 jours non consécutifs (2+1+1 jours)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au **31/12/2019**

COÛT DE LA FORMATION

4 120 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

AS, AMP, ASH non professionnels de l'animation

Binôme d'un même établissement recommandé

OBJECTIFS

- Situer la place de l'animation dans le projet institutionnel et le projet de vie individualisé
- Savoir construire et planifier un programme d'animation
- Identifier le rôle de chacun dans le cadre de l'animation auprès des personnes âgées
- Appréhender les différents types d'ateliers
- Réussir la mise en place d'ateliers d'animation au sein de sa structure
- Se perfectionner dans l'animation de différents types d'ateliers
- Finaliser des projets : mise en situation interactive et définition de la méthode de suivi et d'évaluation

PROGRAMME

- Animation dans le projet institutionnel et le projet de vie individualisé
- Accompagnement méthodologique pour l'élaboration d'un programme d'animation
- Identification des rôles des acteurs internes et externes à l'équipe
- Expérimentation de différents types d'ateliers

Un travail d'intersession est à prévoir

- La mise en œuvre opérationnelle dans son établissement
- Échanges de pratiques et retours d'expériences
- Évaluation de l'impact de l'activité chez le résident

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Connaître et savoir soigner les problèmes dermatologies et les plaies des personnes âgées
- Le repas de la personne âgée : Un moment de plaisir
- Prise en charge de la dénutrition des personnes âgées
- Travailler en EHPAD

BIENTRAITANCE DES PERSONNES ACCUEILLIES

ORGANISME « DEMETER SANTÉ »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 08/09/2020

COÛT DE LA FORMATION

2140 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Personnels soignants et éducatifs

OBJECTIFS

- Connaître le cadre juridique et éthique de la bientraitance
- Prévenir les risques de dérives maltraitantes
- Identifier les déclinaisons de la bientraitance dans le quotidien des personnes accueillies et les aménagements d'organisation, des pratiques qu'elle nécessite
- Déployer des pratiques bien traitantes et partager la dynamique avec ses collègues

PROGRAMME

- La maltraitance, bienveillance et bientraitance, de quoi parle-t-on ?
- Le cadre juridique et éthique de la bientraitance
- Les risques de dérives maltraitantes et les points de vigilance
- La déclinaison opérationnelle de la bientraitance
- Les situations délicates porteuses de conflits éthiques
- L'argumentaire pour convaincre les collègues récalcitrants

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Améliorer la communication avec et autour du patient
- L'humour en situation professionnelle
- L'interculturalité dans un établissement de santé
- Laïcité, droits et obligations dans les établissements de la FPH



CONNAÎTRE ET SAVOIR SOIGNER LES PROBLÈMES DERMATOLOGIQUES ET LES PLAIES DE PERSONNES ÂGÉES

ORGANISME « INFOR SANTÉ »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 05/09/2020

COÛT DE LA FORMATION

3090 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

AS, IDE

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances théoriques et cliniques des différents types de plaies (chroniques et aiguës) afin d'être en mesure de procéder à leur évaluation et d'en suivre l'évolution (utilisation des outils de suivi et d'évaluation des plaies)
- Identifier les différentes étapes de la cicatrisation des différents types de plaies et comprendre le principe de la cicatrisation dirigée
- Maîtriser les déterminants du pansement et leur utilisation
- Appréhender les spécificités de la prise en charge d'une plaie en intégrant l'évaluation de la douleur
- Être en mesure de se positionner professionnellement en argumentant une proposition thérapeutique

PROGRAMME

Connaissance des différents types de plaie et de leur prise en charge

- Connaître l'anatomie et la physiologie des téguments
- Comprendre la physiopathologie des plaies
- Connaître les outils d'évaluation et de suivi des plaies
- Les différentes étapes de la cicatrisation des plaies
- Les traitements
- Le traitement des plaies par pression négative (TPN)
- Prise en charge de la douleur

Sensibilisation à une prise en charge spécifique

- Modalités et enjeux pour une prévention d'escarre
- Mise en œuvre de la prévention des escarres au quotidien en fonction de l'importance du risque et des pathologies
- Prise en charge des escarres en regard des facteurs de risques et des pathologies

Argumentation thérapeutique et proposition de protocole de soins

- Rappel du cadre réglementaire de la prise en charge
- Élaboration de protocoles de soin
- Argumentation d'une prise en charge thérapeutique

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Ateliers d'animation pour les secteurs des personnes âgées
- Le repas de la personne âgée : Un moment de plaisir
- Plaies et cicatrisations
- Prise en charge de la dénutrition des personnes âgées
- Travailler en EHPAD



ÉLABORER ET PARTICIPER À UN PROGRAMME D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

ORGANISME « EFORS »

DURÉE

6 jours non consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 06/04/2021

COÛT DE LA FORMATION

6 480 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout acteur intervenant dans un programme ETP

OBJECTIFS

L'objectif est de former tout professionnel participant à un programme d'éducation thérapeutique, en conformité à l'Arrêté du 14 janvier 2015 (formation de 40 heures)

- Développer, mettre en œuvre et participer à des programmes d'ETP

- Permettre aux professionnels formés de sensibiliser les autres professionnels de l'établissement à l'ETP
- Apporter les connaissances nécessaires afin que les professionnels puissent différencier l'éducation pour la santé de l'ET

PROGRAMME

- Les représentations de l'ETP
- Le contexte réglementaire, législatif
- Les concepts de l'ETP
 - Le concept d'éducation thérapeutique
 - La maladie chronique
 - L'éducation intégrée aux soins
 - Les modèles de l'éducation dans la pratique soignante
- La démarche de l'ETP du patient selon l'HAS
 - Présentation de la méthodologie de programme ETP selon l'HAS
 - Les compétences professionnelles requises pour dispenser l'ETP
 - Analyse du référentiel de compétences pour l'ETP
 - Présentation d'un début de carte conceptuelle d'un programme ETP
- L'élaboration d'un diagnostic éducatif et l'entretien diagnostic
 - Le diagnostic éducatif et le contrat éducatif
 - Analyse de pratiques au travers d'une mise en situation d'entretien diagnostic
- Les stratégies pédagogiques adaptées à la situation individuelle : La communication au service de l'ETP
- Les champs disciplinaires convoqués pour la pratique de l'ETP : pédagogie et apprentissage
- Les techniques pédagogiques d'animation et d'intervention
- La démarche d'élaboration de programme d'ETP
- Les différents types d'évaluation et ses outils
- La posture réflexive face à la relation établie avec le patient et son entourage dans le cadre de l'ETP
 - Approche éthique et sociologique de l'ETP
 - L'éducation thérapeutique centrée sur les besoins du patient
 - L'équipe d'éducation thérapeutique
 - La coordination du programme d'ETP

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Améliorer la communication avec et autour du patient
- La mise en place d'un groupe d'analyse de pratiques en équipe pluridisciplinaire
- Le toucher relationnel



L'HUMOUR EN SITUATION PROFESSIONNELLE

ORGANISME AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT

DURÉE

3 jours (séquençage en fonction de l'offre choisie)

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2020

COÛT DE LA FORMATION

Coût en fonction de l'organisme

PUBLIC

Tout professionnel de santé travaillant dans les secteurs de soins, les services pour adultes (personnels administratifs, paramédicaux et médicaux)

OBJECTIFS

Intégrer l'humour dans la relation de soin

- Définir le concept de l'humour
- Repérer la place de l'humour dans la relation de soins
- Appréhender les différentes formes d'humour et leurs effets
- Mobiliser l'humour selon les situations professionnelles rencontrées

PROGRAMME

Le contenu de la formation varie en fonction de l'organisme retenu. Pour plus d'informations, contactez la délégation.

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Améliorer la communication avec et autour du patient
- Bientraitance des personnes accueillies
- Le toucher relationnel
- Tous concernés par le psychotraumatisme : Repérage et prise en charge

Initiation aux techniques de l'hypnose dans la FPH

- Module 1 : Initiation aux techniques de l'hypnose
- Module 2 : Gérer son stress par l'autohypnose
- Module 3 : L'hypnose dans la prise en charge de la douleur physique et psychologique

LA MISE EN PLACE D'UN GROUPE D'ANALYSE DE PRATIQUES EN ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

3 jours non consécutifs (2+1 jours)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 30/06/2020

COÛT DE LA FORMATION

3300 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Cette formation est préconisée pour les acteurs opérationnels de la mise en place d'un groupe d'analyse de pratiques (GAP) : personnels des équipes soignantes et médecins s'inscrivant dans une démarche qualité.

En formation inter-établissement, il est recommandé de former à minima un binôme.

OBJECTIFS

- Connaître le contexte réglementaire de l'amélioration des activités de soin
- Situer la place des pratiques réflexives sur les situations réelles dans la démarche qualité
- Comprendre et identifier les impacts organisationnels liés à la mise en place et au pilotage des GAP
- S'appropriier les méthodes et outils des GAP, en lien avec les préconisations de la Haute Autorité de Santé

PROGRAMME

- Recommandations HAS et guides de bonnes pratiques
- Cadre réglementaire
- De l'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP), aux démarches d'Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) et à la mise en place d'un GAP
- Les méthodes et outils permettant d'organiser des GAP en 4 étapes
- Le rôle et les missions de l'animateur des GAP : travail sur les techniques d'animation
- La traçabilité des GAP, le suivi et l'évaluation de la démarche

Un travail d'intersession permettra d'analyser ses pratiques et de mettre en place un plan d'actions d'amélioration des pratiques afin d'optimiser la prise en charge du patient.

- Retour sur le travail d'intersession
- La mise en œuvre et le pilotage des GAP au niveau institutionnel
- Comment développer et pérenniser les thématiques ?

Une évaluation à froid est prévue 3 à 4 mois après la formation auprès du stagiaire et de l'encadrement.

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Amélioration de la prise en charge du patient au sein de l'établissement par une gestion des lits efficace
- Élaborer et participer à un programme d'éducation thérapeutique

LE REPAS DE LA PERSONNE ÂGÉE : UN MOMENT DE PLAISIR

ORGANISME « RÉSEAU CEDRE SANTÉ »

DURÉE

3 jours non consécutifs (2+1 jours)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 01/07/2020

COÛT DE LA FORMATION

2680 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout personnel soignant exerçant son activité professionnelle auprès des personnes âgées et participant au service des repas

OBJECTIFS

- Appréhender la symbolique du repas dans la société actuelle et identifier les représentations des personnels sur le temps du repas
- Connaître l'impact des différentes pathologies liées à l'âge sur la prise des repas
- Avoir des notions de base portant sur l'équilibre alimentaire de la personne âgée et sur l'impact de la dénutrition
- Savoir développer un accueil de qualité des résidents au moment du repas
- Maîtriser les attitudes, comportements et techniques d'aide au repas dans le respect de l'autonomie des personnes accueillies
- Faire du repas, un axe du projet individualisé
- Appréhender les techniques hôtelières du service à table compatibles avec le repas en gériatrie
- Mettre en œuvre une véritable collaboration avec les cuisiniers et les diététiciens
- Envisager le repas dans une dynamique d'animation

PROGRAMME

- La symbolique du repas et ses impacts sur l'alimentation de la personne âgée
- Les notions de base sur l'équilibre alimentaire de la personne âgée
- L'impact des pathologies liées à l'âge sur la prise des repas
- Les techniques hôtelières du service à table
- L'accueil des résidents au moment des repas
- Les attitudes, comportements et techniques d'aide au repas
- Le repas comme axe du projet individualisé
- La collaboration entre les cuisiniers et les diététiciens
- Le repas comme dynamique d'animation

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Ateliers d'animation pour les secteurs des personnes âgées
- Connaître et savoir soigner les problèmes dermatologiques et les plaies de personnes âgées
- Prise en charge de la dénutrition des personnes âgées
- Travailler en EHPAD

LE TOUCHER RELATIONNEL

ORGANISME « RÉSEAU CEDRE SANTÉ »

DURÉE

3 jours consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 01/06/2021

COÛT DE LA FORMATION

2650 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout public

OBJECTIFS

- Définir et préciser la relation d'aide par le toucher
- Comprendre et identifier le dialogue corporel
- Intégrer le sens du soin
- Appréhender une nouvelle technique de soin de communication
- Définir les valeurs professionnelles et la conception des soins à développer
- Repérer pour soi et pour les autres, les difficultés habituelles et les conditions du toucher conscient, de la relation d'aide et de la conduite d'un toucher conscient facilitant

PROGRAMME

- Le cadre réglementaire
- La relation d'aide par le toucher
- Les indications, limites et contre-indications
- La communication non verbale et le dialogue corporel
- Les objectifs de soins des gestes et techniques du Toucher
- L'anatomie et la physiologie de la peau
- La communication adaptée et ajustée par le toucher
- Le public et le moment de la prise en charge
- Le toucher relationnel et le toucher massage
- Les approches complémentaires
- L'impact de la dégradation et de la douleur sur le schéma corporel
- Le respect de l'intimité, de l'autonomie, de l'intégrité et de la confiance
- La vision approfondie sur le soin tactile

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Améliorer la communication avec et autour du patient
- Élaborer et participer à un programme d'éducation thérapeutique
- L'humour en situation professionnelle

Initiation aux techniques de l'hypnose dans la FPH

- Module 1 : Initiation aux techniques de l'hypnose
- Module 2 : Gérer son stress par l'autohypnose
- Module 3 : L'hypnose dans la prise en charge de la douleur physique et psychologique



LES SOINS DE SUPPORT EN CANCÉROLOGIE

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

2 jours non consécutifs (1 + 1 jours)

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 13/02/2022

COÛT DE LA FORMATION

2420 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Personnel médical, paramédical, médico-social, d'encadrement et de direction des établissements publics sanitaires et médico-sociaux

OBJECTIFS

- Identifier l'organisation de la cancérologie en France
- Définir les soins de support, les soins non spécifiques, les traitements non médicamenteux, les pratiques complémentaires
- Identifier le panier de soins mobilisable sur le territoire et disponible pour les patients
- Élaborer, avec le patient, la réponse à ses besoins en matière de soins de support en équipe pluridisciplinaire
- Contribuer au développement et à la promotion de l'offre de soins de support au sein de l'établissement

PROGRAMME

- La cartographie des acteurs de la cancérologie en France
- Les soins de support : définitions, historique, objectifs, acteurs
- La cartographie du panier de soins mobilisable sur son territoire
- Les conditions de mise en œuvre et de sollicitation pour chaque soin de support identifié
- L'identification des besoins du patient
- La réalisation d'un plan d'actions ayant pour objectif d'intégrer les soins de support dans sa pratique professionnelle
- Le travail en équipe et prise en charge pluridisciplinaire
- L'élaboration d'un plan de communication pour mobiliser les professionnels

Un travail d'intersession (mise en œuvre d'un plan d'actions) est à prévoir.

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Élaborer et participer à un programme d'éducation thérapeutique
- Prise en charge d'un patient atteint d'une maladie de Parkinson et apparentée
- Prise en charge pluri-professionnelle de la douleur et de la souffrance dans les maladies neurodégénératives (MND)
- Tous concernés par le psychotraumatisme : Repérage et prise en charge des victimes

PLAIES ET CICATRISATIONS

ORGANISME « INFOR SANTÉ »

DURÉE

3 jours non consécutifs (2+1 jours)

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au **31/12/2019**

COÛT DE LA FORMATION

2970 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Infirmiers

OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances sur la physiopathologie de la peau et les mécanismes de cicatrisation
- Différencier et choisir un dispositif médical en fonction de critères objectifs
- Adapter la prise en charge du patient en fonction des spécificités liées à certaines pathologies
- Acquérir une base de réflexion face à une situation complexe : escarres...
- Identifier son rôle en matière de prévention
- Utiliser les outils de suivi et de liaison afin de coordonner la prise en charge des patients porteurs de plaies ou d'escarres

PROGRAMME

- L'anatomie et la physiologie des téguments
- La physiopathologie des plaies
- Les outils d'évaluation et de suivi des plaies
- Les différentes étapes de cicatrisation des plaies
- La mise en œuvre de la prévention des escarres au quotidien en fonction de l'importance du risque et des pathologies
- Les actions de prévention pertinentes et adaptées auprès des patients
- La prise en charge des escarres au regard des facteurs de risques et des pathologies
- Les cadres de la prise en charge
- L'élaboration de protocoles de soins
- L'argumentation d'une prise en charge thérapeutique
- La rédaction des projets individuels d'application
- L'argumentation d'une prise en charge thérapeutique

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Ateliers d'animation pour les secteurs des personnes âgées
- Le repas de la personne âgée : Un moment de plaisir
- Prise en charge de la dénutrition des personnes âgées
- Travailler en EHPAD



PRISE EN CHARGE D'UN PATIENT ATTEINT D'UNE MALADIE DE PARKINSON ET APPARENTÉE

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2020

COÛT DE LA FORMATION

2320 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Personnels paramédicaux et médicaux (infirmiers, médecins, psychologues) des services hospitaliers accueillant des patients ayant une pathologie dans le cadre d'une hospitalisation. Tous services hospitaliers : urgences, médecine, services de spécialités, EHPAD

OBJECTIFS

- Appréhender le contexte de la prise en charge des patients atteints de la maladie de Parkinson et apparentée
- Identifier les caractéristiques physiopathologiques et étiopatogénie de la maladie de Parkinson et apparentée
- Repérer les différents symptômes de ces maladies
- Identifier les éléments de la prise en charge thérapeutique
- Identifier les stades évolutifs de la maladie et complications liées aux traitements
- Adapter la prise en charge du patient dans le cadre de son parcours de soins

PROGRAMME

- Le contexte de la maladie
- L'étiologie de la maladie
- La physiopathologie et l'étiopatogénie
- Les troubles moteurs : akinésie, hypertonie, tremblement
- Les troubles non moteurs non organiques : troubles de l'humeur, troubles cognitifs, phénomènes émotionnels
- Le repérage de la maladie
- Les traitements médicamenteux et non médicamenteux
- La relation avec les familles : faire alliance thérapeutique
- Les stades évolutifs et complications liées au traitement
- Les études de cas
- L'identification des acteurs du parcours

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Bienveillance des personnes accueillies
- Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD et USLD : La maladie d'Alzheimer et l'ensemble des démences apparentées
- Prise en charge pluri-professionnelle de la douleur et de la souffrance dans les maladies neurodégénératives (MND)



PRISE EN CHARGE DE LA DÉNUTRITION DES PERSONNES ÂGÉES

ORGANISME « ADVITAM »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 12/07/2022

COÛT DE LA FORMATION

2080 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

AS, IDE, AMP, ASH, Auxiliaires de vie et personnels de cuisine

OBJECTIFS

- Connaître les aspects physiologiques et psychologiques de l'alimentation des personnes âgées
- Connaître leurs besoins nutritionnels
- Repérer les situations à risques de dénutrition
- Repérer les situations à risques des troubles de la déglutition
- Connaître les outils de dépistage et de diagnostic de la dénutrition chez la personne âgée
- Adapter l'alimentation aux besoins de la personne âgée
- Repérer les éléments favorables à l'alimentation de la personne âgée : notion « d'aliment plaisir », ambiance des repas, posture soignante lors des aides aux repas

PROGRAMME

- Étude du cadre réglementaire
- Les effets physiologiques du vieillissement
- Les signes qui précèdent la diminution et ou perte d'appétit
- Les outils d'évaluation du statut nutritionnel
- Les outils de diagnostic de la dénutrition
- Mise en œuvre des conditions pour optimiser le moment repas
- L'aspect organoleptique des plats
- La convivialité et les échanges

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Ateliers d'animation pour les secteurs des personnes âgées (AS, AMP, ASH)
- Connaître et savoir soigner les problèmes dermatologies et les plaies des personnes âgées
- Le repas de la personne âgée
- Travailler en EHPAD



PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ÂGÉES PRÉSENTANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT OU PSYCHIATRIQUES

ORGANISME « FORMA SANTÉ »

DURÉE

2 jours

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 12/06/2021

COÛT DE LA FORMATION

2300 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Professionnels travaillant au sein des EHPAD, USLD, SSR gériatrique et services d'urgences

OBJECTIFS

- Acquérir et/ou renforcer ses connaissances en psychiatrie
- Identifier la composante psychiatrique chez le patient âgé
- Comprendre le vécu de la maladie mentale par le patient
- Décoder les troubles du comportement
- Adopter une attitude respectueuse et bienveillante
- Se positionner et se protéger

PROGRAMME

Les troubles psychiatriques, de quoi parlons-nous ?

- La terminologie psychiatrique
- Principales pathologies et syndromes
- Les symptômes
- Les traitements médicamenteux et non médicamenteux

De qui parlons-nous ?

- Typologie des patients/résidents
- Troubles du comportement : pathologies neurodégénératives ou psychiatriques ?
- Le patient/résident en tant que personne dans sa globalité
- Déterminants contextuels
- Méthodologie du questionnement

Que ressent la personne ?

- La définition et l'expérience de l'empathie
- La méthode de validation affective
- Les différents ressentis du patient/résident confronté à ses troubles

Comment s'exprime le patient/résident ?

- L'écoute et l'observation
- Comment établir une relation authentique
- Les différentes situations rencontrées
- Les outils d'évaluation

Le comportement soignant

- Les erreurs à ne pas commettre
- Le concept de Bienveillance
- Se servir d'outils adaptés
- La question de la contention

Comment se protéger

- Le travail en équipe pluridisciplinaire
- Le dépassement de sa peur du patient/résident
- La prévention de l'épuisement professionnel
- Les aides et la prévention des RPS

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Prise en charge des troubles psychopathologiques
- Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD et USLD : La maladie d'Alzheimer et l'ensemble des démences apparentées



PRISE EN CHARGE DES TROUBLES PSYCHOPATHOLOGIQUES

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

4 jours non consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 30/07/2022

COÛT DE LA FORMATION

4380 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout personnel soignant confronté à la prise en charge de personnes présentant des troubles mentaux et psychiques quel que soit leur secteur d'activité (hors services de psychiatrie)

OBJECTIFS

Permettre aux professionnels de mieux appréhender la prise en charge des personnes souffrant de pathologies d'ordre psychiatrique sans prétendre à remplacer l'expertise du secteur psychiatrique

- Définir et différencier les troubles mentaux et psychiques, les pathologies et les comportements associés à ces troubles
- Mieux se repérer et se positionner face aux différentes pathologies présentées par les personnes accueillies pour y apporter une réponse adaptée
- S'approprier les différentes approches thérapeutiques pertinentes quant à l'accompagnement socio-éducatif des personnes manifestant des troubles mentaux et psychiques
- Connaître les bonnes pratiques en la matière
- Savoir quand et comment passer le relais et faire appel au secteur psychiatrique
- Appréhender la réglementation en matière d'hospitalisation sous contrainte et de protection juridique

PROGRAMME

Jour 1 : Les Fondamentaux pour la compréhension des troubles psychiques et mentaux

- État des lieux des pratiques professionnelles
- Les principaux troubles psychiques et les comportements associés
- Les nouveaux dispositifs de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005
- La réglementation en matière d'hospitalisation sous contrainte et de protection juridique en lien avec une pathologie d'ordre psychiatrique
- Quand et comment passer le relais et faire appel au secteur psychiatrique

Jour 2 : Actualiser ses connaissances théoriques des pathologies psychiques et mentales (suite)

- Distinction entre le normal et le pathologique
- La prise en charge et l'accompagnement des personnes atteintes de troubles mentaux et psychiques (besoins des usagers et modalités de prise en charge)

Jour 3 : Prendre en charge et accompagner des personnes atteintes de troubles mentaux et psychiques

- Les nouvelles perspectives de prise en charge
- Les outils psychologiques permettant d'améliorer la qualité de l'échange relationnel
- Les aptitudes relationnelles facilitant l'instauration d'un lien avec la personne
- Les barrages dans la relation à l'autre
- L'expression de son ressenti et de ses peurs en cas de gestion des situations difficiles

Jour 4 : Relation à l'autre et le travail en équipe pluridisciplinaire

- L'importance de la pluridisciplinarité dans la prise en charge globale de la personne
- Les ressources externes pour développer un travail de réseau

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Prise en charge des personnes âgées présentant des troubles du comportement ou psychiatriques
- Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD et USLD : La maladie d'Alzheimer et l'ensemble des démences apparentées



PRISE EN CHARGE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ SOCIALE

ORGANISME « GRIEPS »

DURÉE

3 jours non consécutifs (2+1 jours)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au **31/12/2019**

COÛT DE LA FORMATION

5070 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Personnels médicaux et paramédicaux, personnels de direction et d'encadrement, psychologues, personnels socio-éducatifs et administratifs des services de soins et d'accueil des établissements de santé

OBJECTIFS

Améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité sociale

- Définir les concepts de précarité et de vulnérabilité sociale et identifier la dimension éthique et réglementaire dans la prise en charge des personnes en situation de vulnérabilité sociale
- Identifier les dispositifs de couverture sociale existants
- Repérer les personnes en situation de vulnérabilité en utilisant des techniques et outils adaptés
- Proposer une prise en charge et un accompagnement adapté à la situation repérée dans le cadre d'une complémentarité d'équipe
- Identifier les acteurs internes et partenaires externes mobilisables en fonction de la situation de vulnérabilité de la personne prise en charge

PROGRAMME

Compréhension des facteurs de vulnérabilité sociale et connaissance des dispositifs d'aide et d'accompagnement

- Les concepts de vulnérabilité sociale, précarité, fragilité
- Les dispositifs de couverture sociale et de solidarité existants

Identification et repérage des besoins d'une personne en situation de vulnérabilité sociale

- Les éléments essentiels permettant de repérer une personne en situation de vulnérabilité sociale
- La prise en charge adaptée à la situation repérée, au travers de l'approche motivationnelle et le récit narratif

Travail de partenariat et analyse de pratiques professionnelles (à distance de 4 à 6 semaines)

- Les acteurs internes et partenaires externes mobilisables en fonction de la situation
- L'analyse, la contextualisation et la résolution des problématiques de soins et d'accompagnement rencontrées au sein d'une structure de soin
- Le développement des potentialités pour comprendre ses limites personnelles

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Améliorer la communication avec et autour du patient
- Bientraitance des personnes accueillies
- Savoir identifier les victimes de violences conjugales ou familiales dans les établissements de la FPH



PRISE EN CHARGE NON MÉDICAMENTEUSE DES TROUBLES COMPORTEMENTAUX EN EHPAD OU USLD : LA MALADIE D'ALZHEIMER ET L'ENSEMBLE DES DÉMENCES APPARENTÉES OFFRE 1

ORGANISME « AFAR »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 07/02/2023

COÛT DE LA FORMATION

3200 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

L'ensemble du personnel (administratifs, encadrants, soignants) intervenant au sein des EHPAD ou des USLD

PRÉREQUIS

Vouloir s'engager dans une démarche réflexive d'amélioration des pratiques professionnelles relative à la personnalisation de l'aide visant à diminuer les troubles du comportement

OBJECTIFS

- S'approprier le cadre réglementaire et s'engager dans un enjeu humain
- Identifier les modes de communication adaptés pour diminuer le risque de survenue de troubles du comportement
- Cerner les besoins pour les satisfaire et repérer les symptômes
- Adapter la relation dans l'aide aux actes de la vie quotidienne pour être perçu comme bien traitant
- Ajuster la relation d'aide aux comportements qui épuisent émotionnellement, aux situations de violence, de refus, aux demandes excessives, aux paroles suicidaires et délirantes
- Proposer des interventions psycho-sociales adaptées au projet de vie personnalisé et aux ressources
- Acquérir des moyens pour transformer les activités quotidiennes en activités récréatives (corporelles, artistiques, ateliers souvenir favorisant les réminiscences, activités sensorielles et émotionnelles)

PROGRAMME

Jour 1 : L'HAS, les risques, l'enjeu humain, les piliers, les besoins et l'aide au quotidien

- Le cadre et les enjeux de la relation d'aide en psychogériatrie
- La prévention des troubles par une communication utilisant la confiance en soi, la communication, la relation
- Les besoins et les symptômes d'une détresse psychologique
- APP 1 : la sollicitude dans les actes de la vie quotidienne

Jour 2 : Répondre de manière adaptée à chaque type de trouble comportemental

- Les troubles du comportement qui épuisent les professionnels
- APP 1 : la pose de limite et la recherche d'alternatives aux sédations et aux contentions
- APP 2 : l'acceptation des refus et la capacité à partir pour mieux revenir et négocier

- APP 3 : la capacité à entendre des paroles suicidaires et délirantes

Jour 3 : Les interventions psychosociales, les médiations et les activités pour apaiser les résidents violents et sortir de l'apathie les résidents en retrait

- Le contexte des interventions psychosociales, pourquoi et pour qui ?
- Les interventions accompagnant l'aide dans les actes quotidiens
- Les interventions artistiques
- Les interventions facilitant les réminiscences
- Les interventions facilitant les émotions et les plaisirs sensoriels



PRISE EN CHARGE NON MÉDICAMENTEUSE DES TROUBLES COMPORTEMENTAUX EN EHPAD OU USLD : LA MALADIE D'ALZHEIMER ET L'ENSEMBLE DES DÉMENCES APPARENTÉES OFFRE 2

ORGANISME « IDEAGE FORMATION »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 07/02/2023

COÛT DE LA FORMATION

3 253,90 € TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

L'ensemble du personnel (administratifs, encadrants, soignants) intervenant au sein des EHPAD ou des USLD

OBJECTIFS

- Acquérir ou renforcer ses connaissances sur la maladie d'Alzheimer et les démences apparentées
- Améliorer sa communication auprès des personnes atteintes de démence pour favoriser une prise en soin adaptée au quotidien
- Repérer, évaluer et développer une démarche de prise en charge adaptée des troubles comportementaux
- Gérer les troubles du comportement et adapter la prise en soin
- Consolider la mise en place d'une prise en soins adaptée des troubles du comportement à travers une approche globale intégrant différentes interventions psychosociales

PROGRAMME

Jour 1 : Définir la maladie d'Alzheimer et les démences apparentées. Cerner l'approche relationnelle à favoriser

- Définition et classification des démences
- Les principaux troubles cognitifs et symptômes des démences
- Les 7 stades d'évolution de la maladie d'Alzheimer
- Les grands principes de prise en charge médicamenteuse et non médicamenteuse
- Le rôle et l'adaptation de sa posture professionnelle
- Les grands principes d'une communication adaptée
- La technique de la validation de Naomi Fei

Jour 2 : Développer une démarche de prise en soins adaptée des troubles du comportement et réagir aux différents troubles

- Les différents troubles psycho-comportementaux
- Les principes de la démarche de prise en soins de ces troubles : le repérage, l'évaluation et l'analyse
- La réaction « à chaud » aux troubles psychocomportementaux perturbateurs
- La réaction « à chaud » aux troubles psychocomportementaux silencieux

Jour 3 : Consolider la mise en place d'une prise en soins adaptée en s'appuyant sur les stratégies psychosociales pour mieux gérer les troubles psychocomportementaux

- Évaluation des connaissances acquises et analyse des pratiques sous forme d'un retour d'expériences
- Les animations flash, la poupée d'empathie...
- Les ressources extérieures (UCC, UHR...)
- L'élaboration d'un plan d'action personnel / institutionnel

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Prise en charge des personnes âgées présentant des troubles du comportement ou psychiatriques
- Prise en charge des troubles psychopathologiques



PRISE EN CHARGE PLURI-PROFESSIONNELLE DE LA DOULEUR ET DE LA SOUFFRANCE DANS LES MALADIES NEURODÉGÉNÉRATIVES (MND)

ORGANISME « IFSO »

DURÉE

3 jours non consécutifs (2+1 jours)

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 12/02/2022

COÛT DE LA FORMATION

4800 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Personnels médicaux et paramédicaux, intervenant dans les établissements sanitaires et en EHPAD, auprès de personnes souffrant de maladies neurodégénératives dans le cadre d'approches pluri-professionnelles

OBJECTIFS

- Identifier et comprendre les caractéristiques générales des maladies neurodégénératives et les différents types de douleurs médico-psychosociales
- S'approprier la manière et les règles d'utilisation des outils pour repérer et évaluer la douleur chez une personne atteinte d'une maladie neurodégénérative
- Comprendre l'importance d'une gestion en équipe des traitements médicamenteux de la prescription à la surveillance et des méthodes non médicamenteuses de la prise en charge de la douleur et de la souffrance
- Identifier la place des aidants dans la gestion de la prise en charge de la douleur et de la souffrance

PROGRAMME

- Le projet de formation dans le cadre réglementaire : la législation concernant la prise en charge de la douleur comme de la « matière à penser sa pratique »
- Les caractéristiques communes des MND et leurs spécificités
- Les différents types de douleur médico-psychosociales dans les MND et leur traitement
- La dimension culturelle et psycho-sociale dans la définition de la douleur et de la souffrance des patients atteints de MND et la place des représentations dans le vécu professionnel
- Le repérage de la douleur dans le cadre des MND
- La place de l'évaluation de la douleur dans l'accompagnement et les soins au quotidien des patients atteints de MND et les outils d'évaluation de la douleur et leur utilisation
- Le processus de gestion en équipe des traitements médicamenteux adaptés aux différents types de douleur et de souffrance
- La place des traitements non médicamenteux pour la qualité de vie des patients ayant une MND
- L'importance du travail en équipe pluri-professionnelle pour la prise en charge de la douleur et de la souffrance dans les MND en y intégrant la notion d'éducation thérapeutique du patient
- Les enjeux de l'intégration des aidants dans la prise en charge de la douleur et de la souffrance dans les MND

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Être AS au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD et USLD : La maladie d'Alzheimer et l'ensemble des démences apparentées
- Prise en charge d'un patient atteint d'une maladie de Parkinson et apparentée



REPÉRAGE PRÉCOCE DES TROUBLES DU NEURO-DÉVELOPPEMENT (DONT TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME) CHEZ L'ENFANT DE 0 À 6 ANS

ORGANISME « TLC »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2022

COÛT DE LA FORMATION

3 490 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Agents relevant de la FPH et Toute personne en relation avec des enfants

OBJECTIFS

- Définir les étapes du développement de l'enfant de 0 à 6 ans
- Décrire les troubles majeurs du neuro développement
- Identifier les facteurs de risques ainsi que les signes d'alerte d'un TND
- Mesurer les enjeux du repérage précoce et des interventions à mettre en œuvre
- Accompagner les parents avant et/ou après le diagnostic
- Ajuster son propre comportement en fonction de l'enfant
- Identifier les différents acteurs à chaque étape du repérage au diagnostic

PROGRAMME

Jour 1

- Les différentes sphères du développement classique de l'enfant : développement cérébral ; fonctions cognitives ; motricité globale et fine ; compréhension de l'oral et langage ; socialisation et développement affectif
- Évaluation du développement : tests, questionnaires parentaux...
- DSM5 Apports de cet outil diagnostic
- Les catégories de troubles Neuro-développementaux

Jour 2

- Les facteurs de risques des TND : génétiques, biologiques, environnementaux, médicamenteux
- Focus sur les « rumeurs de risques » et explications des « signes d'Alerte » des TND

- Test, outils face aux TND pour confirmer et orienter vers un diagnostic précis
- Construction d'un référentiel des signes d'alerte des TND

Intersession

- Exploitation du référentiel des signes d'alerte

Jour 3

- Retour sur l'utilisation du référentiel et ajustement de l'outil si besoin
- Présentation des interventions réalisées auprès des tout-petits, après le repérage ou le diagnostic précoce : mise en avant des recommandations de bonnes pratiques et des outils conseillés pour accompagner les enfants
- Cibler dans son environnement géographique, des associations, réseaux de santé, professionnels libéraux et autres partenaires avec lesquels une collaboration présenterait un intérêt pour le suivi de l'enfant

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Adultes autistes : Accueillir, accompagner et soigner
- Améliorer la communication avec et autour du patient



SAVOIR IDENTIFIER LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE OU FAMILIALE LORS DE LA PRISE EN CHARGE DE PATIENTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA FPH

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 30/07/2022

COÛT DE LA FORMATION

3810 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout public

OBJECTIFS

- Identifier les ressorts de la violence conjugale et les politiques publiques dans le domaine de la protection des victimes de violence conjugales et familiales
- Développer la motivation à agir pour repérer les patientes victimes de violence conjugale ou familiale
- Repérage et dépistage : les éléments d'alerte, la systématisation
- Acquérir les réflexes permettant de faire émerger la parole des victimes
- Identifier les étapes et modalités de la prise en charge d'une victime de violence familiale et conjugale
- L'impératif du partenariat : avec qui? pourquoi? comment? pour quels bénéfices?
- Renforcer la confiance des professionnels dans leur capacité d'action et la qualité de la prise en charge des victimes

PROGRAMME

- Les politiques dans le domaine de la protection des victimes de violences conjugales et familiales
- Les ressorts du processus de domination conjugale
- Les conséquences de la violence conjugale
- Les attentes des victimes et les obstacles à leur prise de parole
- Les signes d'alerte de la violence conjugale
- Techniques de communication et posture pour un soutien efficace
- Évaluer la dangerosité des partenaires violents
- L'intervention : principes et repères - du dépistage au suivi
- Les aspects médico-légaux
- La nécessaire coordination d'une prise en charge pluridisciplinaire intra et extra-hospitalière

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Améliorer la communication avec et autour du patient
- Prise en charge et accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité sociale
- Tous concernés par le psychotraumatisme : Repérage et prise en charge des victimes



TOUS CONCERNÉS PAR LE PSYCHOTRAUMATISME : REPÉRAGE ET PRISE EN CHARGE

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 10/02/2023

COÛT DE LA FORMATION

2370 €  TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout personnel des établissements de la FPH

OBJECTIFS

- Appréhender la réalité des violences et de leurs conséquences (sanitaires, juridiques, sociales)
- Définir les fondamentaux sur la victimologie et le psychotraumatisme
- Dépister les troubles psychotraumatiques pour pouvoir identifier les victimes
- Évaluer le psychotraumatisme et les comorbidités psychiatriques et somatiques
- Évaluer les besoins des victimes
- Adapter sa posture professionnelle à l'accueil des victimes et de leurs proches
- Définir les modalités thérapeutiques spécifiques du psychotraumatisme
- Mobiliser une équipe pluridisciplinaire autour des victimes
- Maîtriser les notions juridiques autour des victimes et les obligations légales des professionnels
- Identifier les structures adaptées à la prise en charge pour orienter les victimes
- Repérer les structures de soutien aux professionnels accompagnant les victimes

PROGRAMME

Jour 1

- Les risques psychologiques, somatiques, comportementaux, socio-économiques et juridiques de la violence
- Les risques d'une réponse médicale et soignante non adéquate
- Le psychotraumatisme : les bases, la psychopathologie, les différents types de stress post-traumatiques
- Les signes d'alerte et d'identification des victimes
- L'évaluation des troubles et symptômes
- L'identification et le repérage des comorbidités
- Le repérage par la stratégie de questionnement
- Le cas du traumatisme vicariant

Jour 2

- Quelles difficultés pour les victimes ?
- Les aptitudes favorisant l'alliance thérapeutique
- Les techniques de communication et de posture pour prendre en charge
- La prise en charge : les soins immédiats / les soins post-immédiats
- Le concept de résilience
- L'identification des acteurs et de leurs rôles
- Les aspects médico-légaux
- Les structures adaptées aux victimes
- Focus sur le traumatisme des soignants

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Améliorer la communication avec et autour du patient
- Le toucher relationnel

TRAVAILLER EN EHPAD

ORGANISME « E.FOR.S »

DURÉE

3 jours non consécutifs pour les ASH

4 jours non consécutifs pour les AS

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au **31/12/2019**

COÛT DE LA FORMATION

4 120 €  TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

AS et ASH travaillant en EHPAD

OBJECTIFS

- Appréhender les spécificités du travail en EHPAD
- Comprendre le contexte institutionnel et se situer au sein de l'équipe
- Comprendre le vieillissement normal et pathologique
- Communiquer de manière adaptée avec les personnes âgées

PROGRAMME

Programme commun aux ASH et AS

- Le cadre général du travail en EHPAD
- Les équipes, complémentarité entre les différents professionnels
- Le projet de vie personnalisé
- Le vieillissement normal et pathologique
- Les besoins spécifiques des personnes âgées
- Les principaux obstacles à la communication avec une personne âgée
- Les compétences relationnelles et communicationnelles

Intersession : Travail individuel et rédactionnelles d'une fiche action

- Le travail d'équipe : clé de voûte de la prise en charge et de la continuité des soins
- Les droits et la dignité du résident

Programme de la journée complémentaire dédiée aux AS

- Les pathologies des sujets vieillissants
- Les troubles du comportement

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Atelier d'animation pour les secteurs des personnes âgées
- Connaître et savoir soigner les problèmes dermatologiques et les plaies de personnes âgées
- Le repas de la personne âgée : Un moment de plaisir
- Prise en charge de la dénutrition des personnes âgées



INITIATION AUX TECHNIQUES DE L'HYPNOSE DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

ORGANISME « GRIEPS »

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'en 06/2023

CONTEXTE

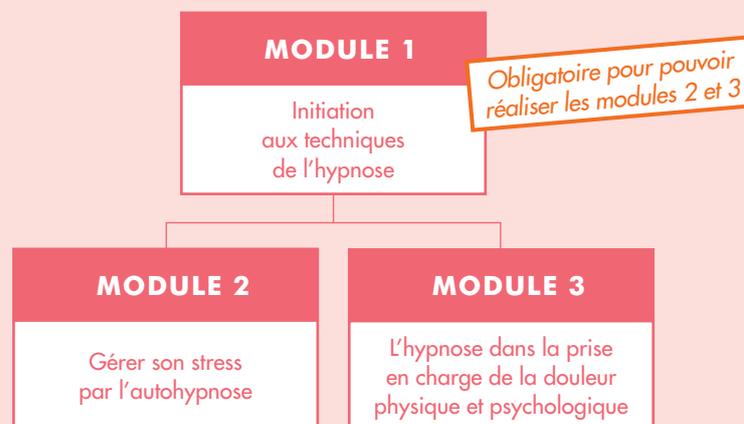
Depuis plusieurs années, la pratique de l'hypnose prend une place de plus en plus importante dans la prise en charge des patients et résidents dans les établissements de santé publics. Les domaines d'utilisation sont multiples : accueil du patient et des proches, soins aigus et palliatifs, prévention, douleur aiguë et chronique, anxiété de tous types...

De nombreuses études cliniques prouvent l'intérêt thérapeutique de l'hypnose. Intégré au soin, le processus hypnotique est précis, il ne s'improvise pas et nécessite d'être pensé en équipe pluri-professionnelle et justifie d'une action de formation spécifique pour assurer une prise en charge sécurisée.

OBJECTIFS

- S'approprier les techniques de l'hypnose
- S'approprier les techniques de l'hypnose pour gérer son stress en situation de travail
- Connaître les techniques de l'hypnose au service de la prise en charge de la douleur

PROGRAMME





INITIATION AUX TECHNIQUES DE L'HYPNOSE DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

MODULE 1 : INITIATION AUX TECHNIQUES DE L'HYPNOSE

ORGANISME « GRIEPS »

DURÉE

2 jours consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'en 06/2023

COÛT DE LA FORMATION

2760 € TTC TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tous les agents de la Fonction Publique Hospitalière

OBJECTIFS

- Comprendre l'approche hypnotique
- Identifier les différents courants et techniques de l'hypnose
- S'entraîner à la mise en œuvre des techniques de l'hypnose opérationnelles et immédiatement transférables
- Connaître les limites et contre-indications de l'hypnose

PROGRAMME

Jour 1

- Les fondamentaux théoriques et scientifiques de l'hypnose et son champ d'application
 - Historique et connaissances actuelles
 - Indications et contre-indications de l'hypnose dans le soin
 - L'hypnose en établissement de santé
- La communication hypnotique
 - La structure d'une transe hypnotique
 - Le langage hypnotique

Jour 2

- L'expérimentation de la transe hypnotique
 - Les signes de transe hypnotique
 - Les différentes techniques d'induction
- Le transfert dans sa pratique quotidienne au sein de sa structure
 - Le processus hypnotique en équipe pluridisciplinaire
 - Le plan d'action et la restitution de ses acquis à son institution

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Élaborer et participer à un programme d'éducation thérapeutique
- Initiation aux techniques de l'hypnose dans la Fonction Publique Hospitalière
 - Module 2 : Gérer son stress par l'autohypnose
 - Module 3 : L'hypnose dans la prise en charge de la douleur physique et psychologique
- Le toucher relationnel



INITIATION AUX TECHNIQUES DE L'HYPNOSE DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

MODULE 2 : GÉRER SON STRESS PAR L'AUTOHYPNOSE

ORGANISME « GRIEPS »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'en 06/2023

COÛT DE LA FORMATION

4 140 € TTC  TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tous les agents de la Fonction Publique Hospitalière

PROGRAMME

Jour 1

- Les mécanismes du stress
 - Définition, causes et conséquences physiologiques, psychologiques et comportementales
 - Les facteurs de génération du stress à l'hôpital
 - Les leviers d'actions contre le stress
- Les outils de gestion des émotions et du stress pour pouvoir s'inscrire dans l'autohypnose
 - Le décryptage des croyances
 - Le travail des émotions
 - Les techniques de communication efficace pour réduire le stress relationnel

Jour 2

- La mise en œuvre des concepts d'hypnose initiés au module 1

PRÉREQUIS

Pour suivre cette formation, les stagiaires devront avoir suivi le module 1 « Initiation aux techniques de l'hypnose »

OBJECTIFS

- Identifier un état de stress, en comprendre les mécanismes et les manifestations
- Mettre en œuvre les techniques de l'hypnose pour une gestion du stress efficace

- Approfondissement des apprentissages théoriques et des techniques hypnotiques
- Conscient et inconscient
- Les techniques d'autohypnose
 - Les différentes étapes d'une séance d'autohypnose

Jour 3

- Apprentissage du travail intérieur permettant de comprendre et d'utiliser ses émotions, de prendre en compte les messages inconscients et d'agir sur son corps
- Applications de l'autohypnose
 - Élimination des peurs, des blocages internes, des mauvaises habitudes...
 - Gestion de la motivation et du passage à l'action
 - Création de « cibles inconscientes » pour mobiliser les ressources...

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Élaborer et participer à un programme d'éducation thérapeutique
- Initiation aux techniques de l'hypnose dans la Fonction Publique Hospitalière
 - Module 1 : Initiation aux techniques de l'hypnose
 - Module 3 : L'hypnose dans la prise en charge de la douleur physique et psychologique
- Le toucher relationnel



INITIATION AUX TECHNIQUES DE L'HYPNOSE DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

MODULE 3 : L'HYPNOSE DANS LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

ORGANISME « GRIEPS »

DURÉE

3 jours non consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'en 06/2023

COÛT DE LA FORMATION

4 140 € TTC  TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Agents issus des filières soignantes et de rééducation

PROGRAMME

Jour 1

- Les fondamentaux de la douleur et l'hypno analgésie
 - La physiologie de la douleur et ses différentes composantes (psychologiques, physiques et temporelle)
 - Les formes de la douleur et les pathologies associées – les outils d'évaluation de la douleur
 - Les indications de l'hypnose dans la douleur et son application auprès des patients/résidents algiques
 - Protocoles de modification des représentations de la douleur chez le patient/résident
- La mise en œuvre des concepts d'apprentissage initiés lors du module 1 et le lien avec le traitement de la douleur
 - Le travail en équipe pour intégrer l'hypno analgésie dans ses pratiques
 - Approfondissement des apprentissages théoriques et des techniques hypnotiques en lien avec les différents types de douleur

PRÉREQUIS

Pour suivre cette formation, les stagiaires devront avoir suivi le module 1 « Initiation aux techniques de l'hypnose »

OBJECTIFS

- Déterminer les pratiques hypnotiques les plus adaptées en fonction des différents types de douleurs
- Connaître les outils d'évaluation de la douleur
- Découvrir le champ d'intervention des techniques d'hypnose et leurs limites

Jour 2

- Initiation à des techniques d'hypno analgésie en lien avec les différents types de douleur
 - Expérimentation des techniques d'hypno analgésie : la réification, le gant magique, le stylo magique, le déplacement...
- L'utilisation de métaphores dans une transe hypnotique
 - La structure d'une métaphore
 - La construction d'une métaphore adaptée aux soins

Jour 3

- Les mécanismes de l'anxiété et de la peur dans le phénomène douloureux
 - Les techniques hypnotiques
 - Les résistances du patient/résident
 - La gestion du stress du soignant
- L'apprentissage de l'autohypnose chez le patient/résident
 - Les techniques d'induction en autohypnose
 - L'évaluation des résultats et le suivi des patients/résidents

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Élaborer et participer à un programme d'éducation thérapeutique
- Initiation aux techniques de l'hypnose dans la Fonction Publique Hospitalière
 - Module 1 : Initiation aux techniques de l'hypnose
 - Module 2 : Gérer son stress par l'autohypnose
- Le toucher relationnel

LES SPÉCIFICITÉS DU TEMPS SOIGNANT EN PSYCHIATRIE : PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

CONTEXTE

En 2016, une étude a été réalisée auprès de 14 établissements psychiatriques franciliens en partenariat avec la Fédération Hospitalière de France et l'agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Ce travail a porté principalement sur les accords et la gestion du temps de travail de ces structures. Il a permis de mettre en avant des besoins prioritaires :

- Optimiser les organisations de travail dans les établissements de santé mentale, afin de préserver du temps soignant spécifique au soin psychiatrique
- Se doter d'outils pour maîtriser les moyens

Selon cette analyse, renforcer l'identité professionnelle propre et redonner du sens aux activités des soignants issus de ce secteur, permettrait d'atteindre ces objectifs.

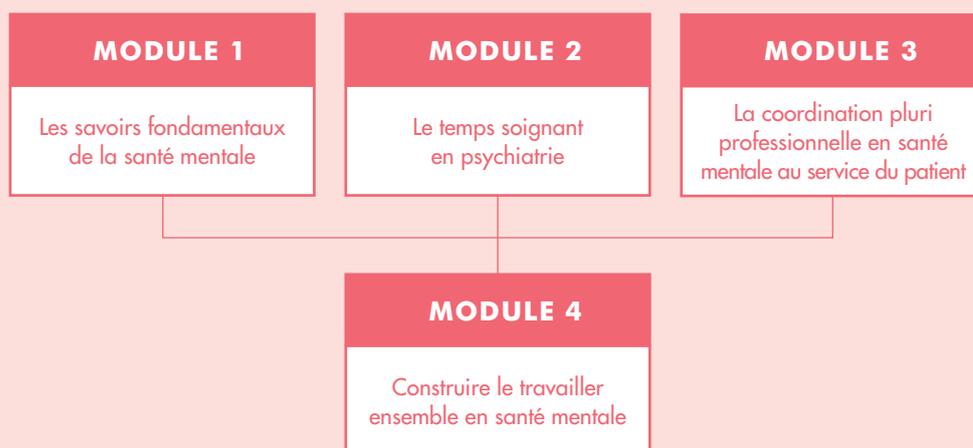
La suppression en 1992 du Diplôme d'Infirmier Spécialisé au secteur psychiatrique a conduit les structures en santé mentale à accueillir des soignants, issus d'un cursus généraliste d'infirmiers et ne maîtrisant pas tous les éléments clés permettant d'adapter leur savoir-faire aux pathologies de leurs patients.

Dans cette optique, les instances régionales de l'ANFH ont souhaité mettre en place une offre de formations à destination des soignants issus de ce secteur, autour des spécificités du temps soignant en psychiatrie.

OBJECTIFS

- Donner du sens à l'activité soignante en psychiatrie
- Investir pleinement le champ du soin en santé mentale
- Optimiser le temps soignant en psychiatrie pour garantir une meilleure prise en charge des patients

PROGRAMME



Pour toute information complémentaire, contactez Gladys STEONE, conseillère formation :
g.steone@anf.fr - 01 53 82 84 93

LES SPÉCIFICITÉS DU TEMPS SOIGNANT EN PSYCHIATRIE : PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION

MODULE 1 : LES SAVOIRS FONDAMENTAUX DE LA SANTÉ MENTALE

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

4 jours non consécutifs (2+2 jours)

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 09/04/2022

COÛT DE LA FORMATION

4 400 € TTC TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Infirmiers travaillant dans une structure de santé mentale et les Aides-soignants ayant suivi l'action régionale « Aide-soignant en psychiatrie » seront invités à intégrer la 4^e journée de formation.

OBJECTIFS

- Développer ou conforter les compétences spécifiques en santé mentale
- Interroger la juste distance en psychiatrie
- Appréhender la posture soignante au sein d'une équipe pluridisciplinaire

PROGRAMME

- Les grands courants de la pensée en psychiatrie
- Sensibilisation aux psychopathologies en pédopsychiatrie et psychiatrie adulte
- Les constituants d'une situation de soins : notions de références, outils, relations intersubjectives
- L'articulation des rôles, missions et postures des aides-soignants et infirmiers dans la prise en charge soignante
Un travail d'intersession est à prévoir sur le recueil des situations et difficultés rencontrées dans la prise en charge des patients.

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Les spécificités du temps soignant en psychiatrie : Parcours de professionnalisation
 - Module 2 : Le temps soignant en psychiatrie
 - Module 3 : La coordination pluri professionnelle en santé mentale, au service du patient
 - Module 4 : Construire le travailler ensemble en santé mentale
- Améliorer la communication avec et autour du patient
- Bienveillance des personnes accueillies
- L'humour en situation professionnelle
- L'interculturalité dans un établissement de santé

LES SPÉCIFICITÉS DU TEMPS SOIGNANT EN PSYCHIATRIE : PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION

MODULE 2 : LE TEMPS SOIGNANT EN PSYCHIATRIE

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

4 jours non consécutifs (2+2 jours)

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 09/04/2022

COÛT DE LA FORMATION

4400 € TTC TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Infirmiers et Aides-Soignants travaillant dans des structures de santé mentale

OBJECTIFS

- Définir le sens du soin en psychiatrie
- Utiliser le temps informel comme outil de soin
- Comprendre et appréhender le positionnement de l'infirmier dans les activités quotidiennes

PROGRAMME

- La définition du soin en psychiatrie et du sens du soin en santé mentale
- L'articulation entre l'activité programmée et celle non programmée : Utilisation du temps informel comme outil de soin
- Les urgences psychiatriques et interventions de crise : les impacts sur la prise en charge infirmière
- La reconnaissance du soin en psychiatrie
- Le positionnement et la posture de l'infirmier dans les activités quotidiennes
- L'éthique et la pratique soignante en santé mentale

Un travail d'intersession est à prévoir sur le recueil des situations et difficultés rencontrées comme des ruptures de soins, impasses thérapeutiques, refus de soins...

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Les spécificités du temps soignant en psychiatrie : Parcours de professionnalisation
 - Module 1 : Les savoirs fondamentaux de la santé mentale
 - Module 3 : La coordination pluri professionnelle en santé mentale, au service du patient
 - Module 4 : Construire le travailler ensemble en santé mentale
- Améliorer la communication avec et autour du patient
- Bientraitance des personnes accueillies
- L'humour en situation professionnelle
- L'interculturalité dans un établissement de santé

LES SPÉCIFICITÉS DU TEMPS SOIGNANT EN PSYCHIATRIE : PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION

MODULE 3 : LA COORDINATION PLURI-PROFESSIONNELLE EN SANTÉ MENTALE AU SERVICE DU PATIENT

ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

DURÉE

4 jours non consécutifs (2+2 jours)

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 09/04/2022

COÛT DE LA FORMATION

4 400 € TTC TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Personnels des filières soignantes, de rééducation et socio-éducative

OBJECTIFS

- Comprendre et appréhender l'articulation des métiers soignants et de rééducation avec les éducateurs spécialisés et les assistants sociaux
- Positionner le projet thérapeutique comme objet fédérateur
- Maîtriser la responsabilité juridique de l'IDE en santé mentale

PROGRAMME

- L'évolution récente du droit du patient en santé mentale
- La responsabilité juridique de l'infirmier en santé mentale
- Les problématiques juridiques liées au fonctionnement en équipe
- Le champ de responsabilité de l'équipe pluridisciplinaire en santé mentale
- Les enjeux et les modalités de mise en œuvre du projet thérapeutique en santé mentale
- Le projet thérapeutique comme objet fédérateur
- L'accompagnement du patient tout au long du parcours : de l'accueil vers la sortie

Un travail d'intersession est à prévoir sur le recueil d'une situation juridique en faisant le lien avec une situation clinique comme le consentement, partage d'information, droits des familles, prise en charge de patients mineurs...

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Les spécificités du temps soignant en psychiatrie : Parcours de professionnalisation
 - Module 1 : Les savoirs fondamentaux de la santé mentale
 - Module 2 : Le temps soignant en psychiatrie
 - Module 4 : Construire le travailler ensemble en santé mentale
- Améliorer la communication avec et autour du patient
- Bienveillance des personnes accueillies
- L'humour en situation professionnelle
- L'interculturalité dans un établissement de santé

LES SPÉCIFICITÉS DU TEMPS SOIGNANT EN PSYCHIATRIE : PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION MODULE 4 : CONSTRUIRE LE « TRAVAILLER ENSEMBLE » EN SANTÉ MENTALE (*Ateliers de co-développement*)

ORGANISME « GRIEPS »

DURÉE

8 demi-journées non consécutives de 3h30

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au juin 2022

COÛT DE LA FORMATION

7480 € TTC TTC pris en charge par l'ANFH

Les frais pédagogiques de cette formation pour les médecins, seront pris en charge sur le DPC médical de l'établissement.

PUBLIC

Les cadres et responsables médicaux d'unité exerçant dans des structures de santé mentale.

Compte-tenu des objectifs visés, il est recommandé que dans un même groupe, puissent être présents les binômes cadres paramédicaux et responsables médicaux, d'un même service

OBJECTIFS

- Connaître et partager les exigences et contraintes respectives des responsables médicaux et paramédicaux
- Mieux articuler les temps médicaux et paramédicaux, afin d'optimiser les organisations au bénéfice des patients
- Renforcer la cohérence de fonctionnement entre les responsables médicaux et paramédicaux

PROGRAMME

- L'impact de l'organisation médicale sur le temps soignant en psychiatrie
- Le champ des responsabilités de chacun

Un travail d'intersession est à prévoir entre chaque séance, afin de permettre une réelle appropriation des acquis.

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Les spécificités du temps soignant en psychiatrie : Parcours de professionnalisation
 - Module 1 : Les savoirs fondamentaux de la santé mentale
 - Module 2 : Le temps soignant en psychiatrie
 - Module 3 : La coordination pluri professionnelle en santé mentale, au service du patient
- Améliorer la communication avec et autour du patient
- Bienveillance des personnes accueillies
- L'humour en situation professionnelle
- L'interculturalité dans un établissement de santé



MÉTIERS
ADMINISTRATIFS
ET LOGISTIQUES

PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION DES MÉTIERS ADMINISTRATIFS

p. 142 Le socle commun de connaissances et compétences

- p. 143 Module 1 : Connaissances de son environnement professionnel
- p. 144 Module 2 : Communication et travail en équipe
- p. 145 Module 3 : Qualité et gestion des risques
- p. 146 Module 4 : Optimisation de l'utilisation des écrits professionnels
- p. 147 Module 5 : Management d'une petite équipe
- p. 148 Module Ressources humaines
- p. 149 Module Finances
- p. 150 Module Accueil facturation recouvrement
- p. 151 Demande d'entrée dans le parcours

PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA CHAÎNE ACCUEIL-FACTURATION- RECouvreMENT

- p. 153 Module Tronc commun 1 : Accueil-admission
- p. 154 Module Tronc commun 2 : Facturation-recouvrement
- p. 155 Module Expert 1 : Contentieux et recouvrement
- p. 156 Module Expert 2 : Les règles de la facturation spécifique
- p. 157 Module Expert 3 : L'accompagnement du changement et la conduite de projet
- p. 158 Module Expert 4 : Le pilotage et le management de son équipe
- p. 159 Demande d'entrée dans le parcours

DISPOSITIF DE PROFESSIONNALISATION DE LA FONCTION ACHAT AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

- p. 161 Parcours « court » de formation dans le domaine de l'achat public
- p. 163 Parcours de formation certifiant Acheteur leader inscrit au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles), de niveau II
- p. 164 Demande d'entrée dans le dispositif

DISPOSITIF SAFITECH - DISPOSITIF DE PROFESSIONNALISATION DE LA FILIÈRE LOGISTIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA FPH, DE L'OPÉRATEUR AU MANAGER

- p. 166 Parcours tronc commun manager : « Les fondamentaux de la logistique »
- p. 167 Parcours tronc commun opérateur : « Les fondamentaux de la logistique »
- p. 168 Parcours amélioration continue manager
- p. 169 Parcours amélioration continue opérateur
- p. 170 Parcours métier manager linge
- p. 171 Parcours métier opérateur linge
- p. 172 Parcours métier manager restauration
- p. 173 Parcours métier opérateur restauration

PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION DES MÉTIERS ADMINISTRATIFS



Ce dispositif s'adresse à un public d'agents de la filière administrative, en reclassement et à des professionnels qualifiés et/ou expérimentés issus du secteur privé.

Il a pour objectif de :

- Développer une culture et des pratiques administratives propres aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Mieux comprendre et intégrer l'environnement et le rôle de la fonction administrative et son périmètre d'intervention
- Développer des compétences métiers spécifiques afin de faciliter des mobilités au sein de la filière administrative

Ce dispositif de professionnalisation est composé d'un socle commun obligatoire comportant plusieurs modules thématiques.

Une certification en orthographe-grammaire complète ce socle.

Les stagiaires ayant suivi l'ensemble du socle et souhaitant développer des connaissances et compétences métiers approfondies, pourront poursuivre leur parcours par des modules « métiers » relevant des ressources humaines, des finances, et de l'accueil facturation recouvrement.

LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

ORGANISME « ERNST & YOUNG »

DURÉE

10 jours non consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 02/05/2022

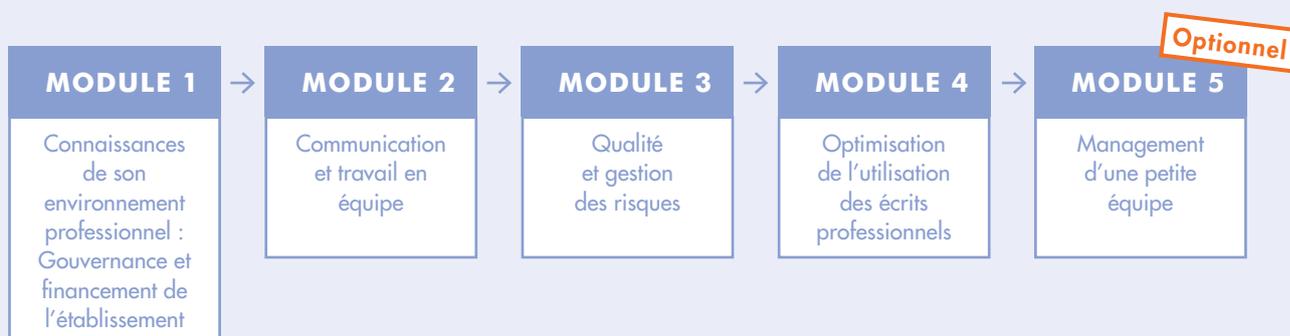
COÛT DE LA FORMATION

14 000 € TTC TTC pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Agents de la filière administrative, en reclassement, professionnels qualifiés et/ou expérimentés issus du secteur privé ayant besoin d'avoir une vision globale de l'environnement et du fonctionnement de leur établissement

Le socle commun de connaissances et compétences est composé de quatre modules obligatoires et d'un module optionnel pour les agents en situation d'encadrement d'une petite équipe.



CERTIFICATION VOLTAIRE (ORTHOGRAPHE - GRAMMAIRE)

Pour plus d'information sur la certification Voltaire, voir page 47

MODULE 1

CONNAISSANCES DE SON ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

DURÉE

- 2 jours consécutifs

OBJECTIFS

- Connaître l'organisation du système de santé
- Connaître le cadre juridique et réglementaire de l'établissement de santé, les réformes, le rôle des instances
- Maîtriser les fondamentaux du droit
- Connaître les fondamentaux de la Fonction publique hospitalière : historique, droits et devoirs, missions de service public...

PROGRAMME

- Les évolutions réglementaires : retour sur les réformes phares ayant façonné le système de santé français d'aujourd'hui (loi HPST, Loi de Modernisation du système de Santé...)
- Les acteurs clés du système de santé national (Ministère, HAS...), régional (ARS...), et local (communes, établissements de santé et médico-sociaux, patients et usagers...)
- Un système de financement évolutif : présentation de l'ONDAM, PLFSS...
- Histoire de la Fonction publique hospitalière : de la notion de service public hospitalier à la FPH
- La FPH aujourd'hui : chiffres clés, cadre réglementaire et juridique, évolutions en cours, les statuts particuliers et les filières professionnelles, les emplois
- Les métiers administratifs au sein de la FPH : interdépendances et interfaces des processus clés d'un établissement (RH, logistique, facturation-recouvrement...)
- La gouvernance des établissements : rôles et évolutions
- L'état des lieux des dépenses de santé en France et positionnement à travers le monde
- Le cadre réglementaire des dépenses de santé en France : retour sur la loi de financement de la sécurité sociale
- Les modes de financement des établissements et leur fonctionnement : la tarification à l'activité pour les établissements de santé publics et PSPH, les cas particuliers en fonction des types d'établissements (SSR, EHPAD, Psychiatrie...)
- La gestion financière d'un établissement : grands principes de construction et suivi de l'EPRD
- Les enjeux budgétaires des établissements de santé dans un contexte de recherche d'efficience

MODULE 2

COMMUNICATION ET TRAVAIL EN ÉQUIPE

DURÉE

- 2 jours consécutifs

OBJECTIFS

- Savoir communiquer et travailler en équipe
- Savoir contextualiser l'information et la restituer à son supérieur hiérarchique
- S'adapter aux évolutions des métiers et aux changements organisationnels
- Savoir accueillir des personnes (patients, usagers, familles...)
- Connaître les droits des patients et adapter sa communication
- Optimiser son organisation personnelle
- Contribuer à la performance collective de son unité

PROGRAMME

- Le concept de communication dans un cadre professionnel
- Le processus de communication (émetteur, récepteur, message, canal...)
- La communication formelle, la communication informelle
- Les outils de la communication : éléments de langage type, les supports visuels
- Les espaces de communication : réunions de service, échanges bilatéraux etc.
- Les différents enjeux de la communication (informatif, pouvoir, influence...)
- Les différents modes de communication (écrite, orale...)
- Les méthodes d'identification des différents types de cible et de message adapté
- Les droits des patients en matière d'information
- Les conséquences d'une insuffisante communication au sein d'une équipe
- Les principes d'un travail en équipe : écoute active, règles de savoir-être, techniques d'amélioration de l'écoute, gestion d'un conflit sans l'éviter...
- Les facteurs individuels de la performance professionnelle : objectifs professionnels et critères de priorisation
- L'optimisation de son organisation personnelle et de son environnement de travail

MODULE 3

QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES

DURÉE

- 2 jours consécutifs

OBJECTIFS

- Connaître les fondamentaux de la certification et de la démarche qualité
- Améliorer la qualité : comprendre l'impact de la certification sur l'ensemble des services
- Comprendre les enjeux de la traçabilité dans la démarche qualité
- Savoir élaborer une procédure simple
- Comprendre le contrôle interne
- Appréhender le concept de responsabilité de la qualité en matière de saisie des données
- Connaître les principes et la réglementation de la dématérialisation
- Être sensibilisé aux enjeux des systèmes d'information complexes

PROGRAMME

- La certification des établissements : historique, cadre réglementaire, procédure, chiffres clés
 - Les thématiques clés de la certification (fonctionnement du bloc opératoire, sécurité, gestion des déchets...) et les types d'évaluation (niveau de maturité...)
 - Certification et GHT : de nouveaux enjeux à horizon 2020
- La démarche qualité
 - Principes clés des démarches qualité : la satisfaction patient au cœur des préoccupations
 - Les acteurs impliqués dans les démarches qualité et leur rôle (direction qualité, direction des soins, équipe opérationnelle d'hygiène etc.)
 - Les spécificités de la qualité dans les établissements de santé et les établissements médico-sociaux
 - L'accréditation par l'amélioration de la qualité : comprendre les impacts clés sur l'ensemble des services
 - Définition, objectifs, contenu, plan d'actions et communication de la politique qualité
- La qualité et la gestion des risques au quotidien
- Le contrôle interne, un outil opérationnel de gestion des risques
- Les enjeux et types de risques en établissements de santé (bâtiments, personnels, patients...)
- Le Document Unique (DU)
- Compréhension de l'intérêt des procédures : contenu, formalisation, exemples
- Traçabilité et gestion des événements indésirables
- Qualité et dématérialisation
- Chiffres clés sur le volume de données traité par un établissement de santé : big data, stockage sécurisé, CNIL
- Dématérialisation : enjeux, principes, réglementation domaines d'application, acteurs et processus
- Vers un financement de la qualité dans les établissements
 - La mesure des démarches qualité dans les établissements : IPAQSS, TBIN (IAS), e-Satis...
 - L'incitation financière à l'amélioration de la qualité (IFAQ) et l'hôpital de demain
- La certification pour la filière administrative : certification des comptes...

MODULE 4

OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES ÉCRITS PROFESSIONNELS

DURÉE

- 2 jours consécutifs

OBJECTIFS

- Connaître le cadre légal des écrits professionnels
- Connaître les règles de communication des documents administratifs
- Maîtriser les différents écrits professionnels : institutionnels, administratifs, individuels, professionnels...
- Connaître les règles d'archivage physique et dématérialisé des documents

PROGRAMME

- Le cadre légal et juridique des écrits professionnels
 - Lois régissant les écrits professionnels - application des principes déontologiques et intégration des impacts juridiques (une exigence légale depuis 2002, droit au respect de la vie privée et exigence d'un suivi)
 - Spécificité des établissements sanitaires versus médico-social (code de la santé publique, CNIL...)
- Les différentes formes d'écrits professionnels : lettre, note, rapport, usage raisonné du mail, convocation, panneaux d'affichages...
- Les différents types d'écrits professionnels : institutionnels, administratifs, individuels...
- Les différents niveaux de confidentialité
- Bonne appréhension du contexte d'un écrit et adaptation du type de communication : quels lecteurs, quels objectifs, quels résultats attendus...
- La qualité des écrits professionnels :
 - Harmonisation des supports au sein de l'établissement
 - Structuration de son message
 - Méthodes d'amélioration de l'attractivité de son écrit : plus lisible, utilisation des illustrations, style...
- Le suivi et la traçabilité des écrits professionnels via l'archivage des documents :
 - Les enjeux de l'archivage
 - Les bonnes pratiques en matière d'archivage : architecture des dossiers, règles de nommage, numérisation des documents

MODULE 5

MANAGEMENT D'UNE PETITE ÉQUIPE

Module optionnel

Réservé aux agents
étant déjà en posture
d'encadrant fonctionnel
d'une petite équipe

DURÉE

- 2 jours consécutifs

OBJECTIFS

- Connaître les différents types de management
- Mettre en place une organisation optimale du travail au sein de son équipe
- Assurer le suivi et le contrôle des activités et des process
- Mettre en place une stratégie de gestion du stress
- Savoir gérer les conflits au sein d'une équipe

PROGRAMME

- Les 3 grands types de management : opérationnel, stratégique, transverse
- L'adaptation de sa posture en fonction des besoins de son équipe
- L'adaptation de son style de management en fonction de son interlocuteur et de sa maturité professionnelle
- La gestion collective
 - Un outil considérant l'unité de travail comme un écosystème dont l'équilibre est à maintenir
 - Le suivi et le contrôle des activités et des process
- La gestion des conflits
 - La définition de conflit sous 3 angles
 - Les différents types de conflits et leur graduation
 - L'identification/l'anticipation d'un conflit
 - Les différents types d'attitudes : évitement, dénégation, manipulation, collaboration, soumission, oppression...
 - Les différentes modalités de gestion de conflits en fonction des situations (recours hiérarchiques, arbitrage, médiation, négociation)
- La gestion du stress
 - Définition, symptôme (corporels...), graduation du stress : alarme, résistance, épuisement
 - Les techniques de gestion du stress (cognitive, émotionnelle, corporelle, comportementale)
 - Mise en place une stratégie de gestion du stress : augmenter estime et valeur de soi, le développement de l'optimisme, l'acquisition des techniques de la relaxation physiques et mentales
- L'identification par chaque participant de ses axes de progression individuels, priorisation et définition de plan d'actions

MODULE RESSOURCES HUMAINES

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

4 jours non consécutifs (2+2)

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 02/05/2022

COÛT DE LA FORMATION

5 400 € TTC  TTC pris en charge par l'ANFH

OBJECTIFS

- Connaître le statut de la fonction publique hospitalière
- Connaître les spécificités des règles de rémunération, de paye et de retraite, les règles de gestion du temps de travail
- Connaître les procédures de recrutement et la gestion des concours
- Appréhender les règles relatives à l'avancement
- Maîtriser la protection sociale des agents
- Maîtriser l'organisation des services pour une bonne orientation des agents

PROGRAMME

- Les corps, grades et emplois
- Les instances de la FPH : Focus sur le rôle des Commissions Administratives Paritaires
- Le principe du recrutement par concours internes et externes
- La nomination, le stage et la titularisation
- Le recours aux agents contractuels de droit privé et de droit public (motifs de recrutement et clés de gestion)
- La réglementation relative au temps de travail dans la fonction publique hospitalière (durées cycle de travail, organisation du travail en 12h, astreintes...)
- La gestion des congés annuels et des RTT
- Rappel des grandes notions concernant l'avancement : reprise d'ancienneté, l'avancement d'échelon, de grade, le changement de corps
- Distinction entre les agents titulaires et les agents contractuels de droit public
- Les différents congés : Congé de Maladie Ordinaire, le Congé Longue Maladie et le Congé Longue Durée
- L'accident et la maladie imputable au service : Définition et éléments constitutifs, Procédure de déclaration
- La commission de réforme
- La gestion de l'inaptitude
- Les grands principes de la rémunération
- Les variations de la rémunération
- Les cotisations sociales et les retenues patronales
- La loi portant sur la réforme des retraites du 9 novembre 2010 et ses conséquences dans la Fonction Publique Hospitalière : régimes de retraite, constitution d'un dossier de retraite
- Le droit à l'information
- La dématérialisation des échanges

MODULE FINANCES

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

3 jours consécutifs

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 02/05/2022

COÛT DE LA FORMATION

4050 € TTC TTC pris en charge par l'ANFH

OBJECTIFS

- Comprendre, les organisations hospitalières, les calendriers et les liens existants entre les différents acteurs et les services des Finances
- Être capable d'appréhender les principales règles de la comptabilité publique, les modes de financement, les outils budgétaires et leur suivi, et le contrôle de gestion en établissements de santé
- Disposer des clés de lecture de la réalité financière et des calculs coûts de son établissement

PROGRAMME

- L'évolution des modes de financement des EPS
 - Une nouvelle logique financière en établissement de santé : l'adaptation des moyens à l'activité
 - La tarification à l'activité et son impact sur les attendus vis-à-vis des établissements de santé
 - La notion de GHS, de dotation : les principales sources de financement des Établissements de Santé
 - Les organisations hospitalières publiques : la singularité de la séparation des fonctions entre l'Ordonnateur et le Comptable
 - Le calendrier budgétaire et l'indispensable respect des échéances spécifiques induites par la réglementation
- Les règles de la comptabilité
 - Vocabulaire : Comptabilité, finances, trésorerie, budget
 - Les phases administratives de la dépense et de la recette
 - Principe de dématérialisation des factures via Chorus pro
- La comptabilité générale et analytique
 - Le plan comptable hospitalier
 - Identification des comptes et recherche des opérations comptables et financières
- La distinction entre les investissements (immobilisations) et l'exploitation
- Les principes fondamentaux de la procédure budgétaire et comprendre les impacts induits par le GHT
- Le compte financier : document unique construit en commun entre l'Ordonnateur et le Comptable

MODULE ACCUEIL FACTURATION RECOUVREMENT

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

3 jours non consécutifs (1 + 2)

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 02/05/2022

COÛT DE LA FORMATION

4050 € TTC TTC pris en charge par l'ANFH

OBJECTIFS

- Donner des repères sur le coût de la santé en France et sur le paiement des soins
- Expliquer les grands principes du paiement des frais de soins
- Maîtriser le processus de facturation des soins
- Maîtriser en détail les activités de l'admission : l'identitovigilance et la couverture sociale
- Identifier les tarifs utilisés pour la facturation des soins
- Maîtriser les activités de facturation et de recouvrement

PROGRAMME

- Le paiement des soins en Europe et en France (comparaison des systèmes étatiques et d'assurance maladie)
- Les différentes activités d'un hôpital : sanitaire (MCO, SSR et psychiatrie, USLD et EHPAD), à caractère social (CMPP, CAMSP par exemple), autres activités (secteur libéral par exemple)
- Dépenses et recettes, budgets et comptes d'un hôpital public
- Le paiement des frais de soins par l'Assurance Maladie, les complémentaires santé, les patients, les autres payeurs
- Les différentes formes du paiement des frais de soins : Enveloppes, dotations, forfaits, Tarification à l'activité avec ou sans facturation
- La couverture sociale des soins en France
- Les non assurés sociaux en France et leurs prises en charge
- Le paiement des frais de soin par l'Assurance maladie (principes de la protection sociale et organisation de la sécurité Sociale), les complémentaires santé (organismes complémentaires et conventions, opérateurs techniques), les patients (prestations de confort, ticket modérateur) par l'État
- Les rétrocessions de médicament
- Présentation générale du processus de facturation des soins :
 - L'activité d'admission et l'identitovigilance
 - L'activité de tarification
 - L'activité de transmission des factures et le contentieux
 - L'activité de recouvrement, les régies
- Les tarifs d'hospitalisation et de soins externes
- La mise en facturation
- Les objectifs du projet SIMPHONIE (dont FIDES séjours, DIAPASON, ROC)

**INSCRIPTION AU PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION
DES MÉTIERS ADMINISTRATIFS**

Nom de l'établissement :
Code de l'établissement :
Adresse mail du service formation :
Cachet de l'établissement :

AGENT

Nom : Prénom :
Fonction : Service
Tél. :
E-mail :

- Inscription au **socle obligatoire** (modules 1, 2, 3 et 4)
- Inscription au module Management (optionnel)

- Inscription au **module Ressources humaines**

- Inscription au **module Finances**

- Inscription au **module Accueil Facturation Recouvrement**

- Inscription à la **certification Voltaire**

Formulaire à renvoyer à Julie RIDEL
j.ridel@anfh.fr - 01 53 82 87 82





PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA CHAÎNE ACCUEIL-FACTURATION-RECouvreMENT

ORGANISME « CNEH »

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'en 06/2023

CONTEXTE

En raison des profondes mutations qui impactent directement les métiers administratifs, les besoins de professionnalisation s'expriment tant au niveau des agents que des établissements auxquels ils appartiennent.

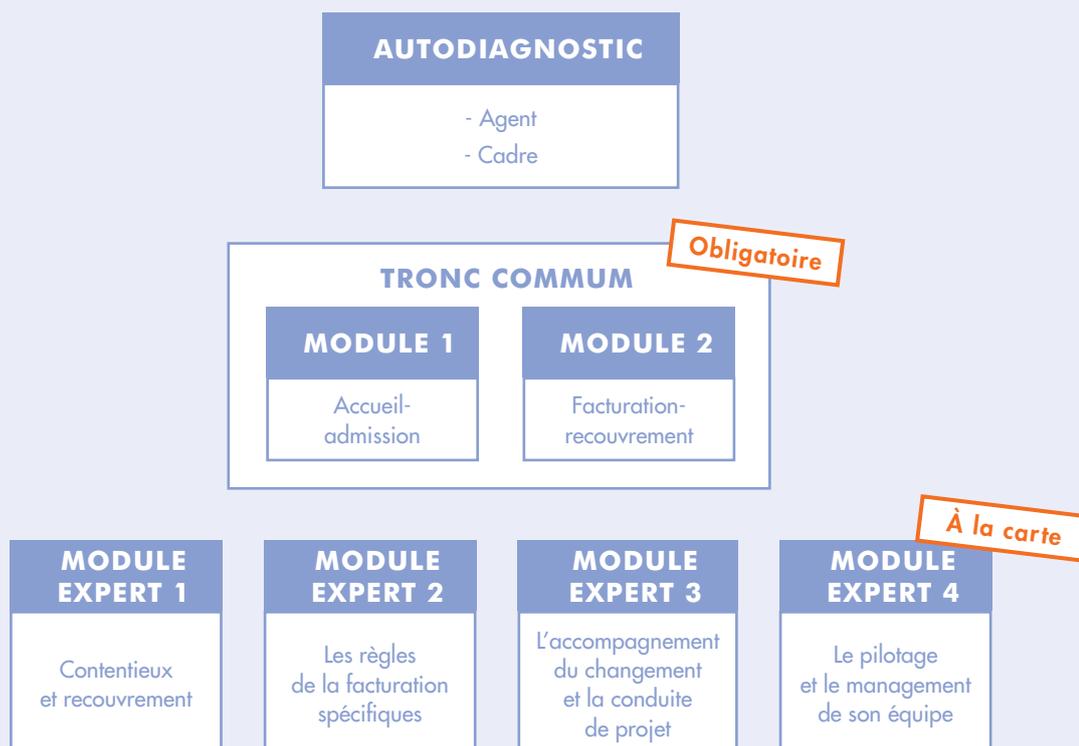
Afin de faire face à la complexité croissante du processus de facturation, la nature même des compétences et leur niveau de maîtrise doivent évoluer significativement. En outre, la professionnalisation des acteurs de la facturation devrait également conduire à renforcer leur identité professionnelle en partageant le même cadre de référence, en harmonisant leurs pratiques et enfin, en partageant une culture commune.

Le dispositif de formation proposé s'appuie sur le référentiel Activités et compétences conçu par l'ANAP pour les métiers de la chaîne Accueil-Facturation-Recouvrement. Un autodiagnostic sera réalisé par l'agent en amont de la formation et validé avec son cadre.

PUBLIC

- Agent déjà en poste sur la fonction « Accueil-Facturation-Recouvrement »
- Agent déjà en poste ayant déjà suivi le parcours métiers administratifs et son module « métiers Accueil Facturation Recouvrement » et souhaitant se professionnaliser.

PROGRAMME





PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA CHAÎNE ACCUEIL-FACTURATION-RECouvreMENT

MODULE TRONC COMMUN 1 : ACCUEIL-ADMISSION

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

3 jours consécutifs

La formation en présentiel est précédée de formations à distance à raison de 13 séquences pour environ 1 heure 20

PUBLIC

Personnels de catégorie B et de catégorie C intervenant dans le domaine de la facturation des soins en établissements de santé

OBJECTIFS

- Apporter les connaissances nécessaires sur les règles de tarification et de facturation des soins hospitaliers
- Apporter des savoirs spécifiques à l'identitovigilance et à la préservation de la confidentialité
- Apporter des savoirs nécessaires pour faire face aux différentes situations d'accueil du public

PROGRAMME

Module distanciel

- Connaître le fonctionnement d'un hôpital
- Connaître la composition du dossier administratif
- Appliquer les règles d'identitovigilance

Formation présentielle

- Les repères sur le coût de la santé en France et sur le paiement des soins : le système de santé en France et son coût ; Les différentes activités d'un hôpital ; budgets et comptes d'un hôpital public
- L'identitovigilance et la confidentialité ; Les instructions du ministère de la santé concernant le recueil de l'identité des patients
- La couverture sociale et les règles de facturation des soins : La justification des droits sociaux
- La couverture sociale et les règles de facturation des soins (suite) : Le calcul du ticket modérateur ; Les nombreux cas d'exonération de ticket modérateur ; L'application du forfait journalier ; L'application du ticket modérateur forfaitaire de 24 € ; Le parcours de soins coordonné ; Les assurances maladie complémentaires ; Les prises en charge particulières ; Le patient non assuré social en France
- Les fondamentaux de « l'accueil attitude » à l'admission : Les conditions d'un accueil réussi ; La notion de service attendu, rendu, perçu ; L'impact d'une formulation positive ; Les principes de construction d'un message clair, accessible et simple ; L'adaptation de son langage, de son vocabulaire et de son comportement à son interlocuteur

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Professionnalisation des acteurs de la chaîne Accueil-Facturation-Recouvrement
 - Module Tronc commun 2 : Facturation-recouvrement
 - Module Expert 1 : Contentieux et recouvrement
 - Module Expert 2 : Les règles de facturation spécifiques
 - Module Expert 3 : L'accompagnement du changement et la conduite de projet
 - Module Expert 4 : Le pilotage et le management de son équipe



PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA CHAÎNE ACCUEIL-FACTURATION-RECouvreMENT

MODULE TRONC COMMUN 2 : FACTURATION- RECouvreMENT

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

1 jour

La formation en présentiel est précédée de formations à distance à raison de 2 séquences pour environ 20 minutes

PUBLIC

Personnels de catégorie B et de catégorie C intervenant dans le domaine de la facturation des soins en établissements de santé

OBJECTIFS

- Apporter une vision globale du processus de facturation des soins
- Présenter l'ensemble des tarifs utilisés pour la facturation des soins
- Présenter les évolutions impulsées par le programme national SIMPHONIE

PROGRAMME

Module distanciel

- Le processus de facturation des soins
- Les recettes facturées

En journée présentielle

- Les tarifs utilisés pour la facturation des soins
- Le rôle du DIM : Les différents parcours du patient et les tarifs associés ; Les tarifs d'hospitalisation ; Les tarifs de soins externes et les nomenclatures (CCAM, NGAP, NABM)
- Le projet SIMPHONIE, en particulier FIDES séjours, DIAPASON, ROC

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Professionnalisation des acteurs de la chaîne Accueil-Facturation-Recouvrement
 - Module Tronc commun 1 : Accueil-admission
 - Module Expert 1 : Contentieux et recouvrement
 - Module Expert 2 : Les règles de facturation spécifiques
 - Module Expert 3 : L'accompagnement du changement et la conduite de projet
 - Module Expert 4 : Le pilotage et le management de son équipe



PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA CHAÎNE ACCUEIL-FACTURATION-RECouvreMENT

MODULE EXPERT 1 : CONTENTIEUX ET RECouvreMENT

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

2 jours consécutifs

PUBLIC

Personnels de catégorie B et de catégorie C intervenant dans le domaine de la facturation des soins en établissements de santé

OBJECTIFS

- Connaître les acteurs et les règles du recouvrement : le trésorier, les régies...
- Appréhender les impacts du contentieux et des créances irrécouvrables
- Comprendre et traiter les rejets AMO/Mutuelles
- Optimiser son recouvrement
- Connaître la norme de facturation B2

PROGRAMME

Jour 1

- Le cycle comptable de la facturation des soins : positionnement des finances publiques dans la chaîne de facturation - attributions du comptable public ; les opérations de clôture de l'exercice comptable ; le recouvrement en régie ; les risques et enjeux de la facturation
- Le contentieux : les restes à recouvrer et les non valeurs ; les moyens du comptable pour assurer le recouvrement forcé ; les délais de prescription des factures ; le contentieux et sa typologie (particuliers, amo, amc) ; les rejets b2 de la facturation directe
- Le suivi du cycle de vie des factures FIDES

Jour 2

- La norme de facturation « aller » B2
- La norme de facturation « retour » NOEMIE
- Les rejets B2 et le dictionnaire IRIS
- Les principaux rejets B2 rencontrés et leur traitement

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Professionnalisation des acteurs de la chaîne Accueil-Facturation-Recouvrement
 - Module Tronc commun 1 : Accueil-admission
 - Module Tronc commun 2 : Facturation-recouvrement
 - Module Expert 2 : Les règles de facturation spécifiques
 - Module Expert 3 : L'accompagnement du changement et la conduite de projet
 - Module Expert 4 : Le pilotage et le management de son équipe



PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA CHAÎNE ACCUEIL-FACTURATION-RECouvreMENT

MODULE EXPERT 2 : LES RÈGLES DE FACTURATION SPÉCIFIQUES

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

2 jours consécutifs

PUBLIC

Personnels de catégorie B et de catégorie C intervenant dans le domaine de la facturation des soins en établissements de santé

OBJECTIF

- Connaître et appréhender les règles de facturation spécifiques : Facturation aux non assurés sociaux, PIE/PIA, rétrocession, transports sanitaires, médecine légale, chambre mortuaire, prestations hôtelières (chambre particulière), détenu, recettes diverses

PROGRAMME

Jour 1

- La facturation des rétrocessions : Les prestations et leur codage ; L'écart remboursable
- La facturation des transports sanitaires : Transports primaires et secondaires ; Le SMUR ; Transports inter établissements
- La facturation des prestations hôtelières : Le guide de facturation ; La chambre particulière ; Les autres prestations

Jour 2

- La facturation des AME et soins urgents
- La facturation des conventions internationales
- Les autres facturations spécifiques : La prise en charge des personnes détenues ; Les expertises en médecine légale ; Les devis de l'activité bucco-dentaire ; Les frais de chambre mortuaire

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Professionnalisation des acteurs de la chaîne Accueil-Facturation-Recouvrement
 - Module Tronc commun 1 : Accueil-admission
 - Module Tronc commun 2 : Facturation-recouvrement
 - Module Expert 1 : Contentieux et recouvrement
 - Module Expert 3 : L'accompagnement du changement et la conduite de projet
 - Module Expert 4 : Le pilotage et le management de son équipe



PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA CHAÎNE ACCUEIL-FACTURATION-RECouvreMENT

MODULE EXPERT 3 : L'ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT ET LA CONDUITE DE PROJET

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

2 jours consécutifs

PUBLIC

Personnels de catégorie B et de catégorie C positionnés comme cadre dans le domaine de la facturation des soins en établissements de santé

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la gestion de projet dans le contexte actuel de la facturation
- Connaître et mettre en œuvre les étapes d'un projet
- Appréhender les différentes méthodes de gestion de projet : Lean, Scrum
- Connaître et appliquer les grands principes de l'accompagnement au changement

PROGRAMME

Jour 1

- Les enjeux pour le personnel encadrant : Échanges et partage d'expériences autour du positionnement du manager d'une équipe au bureau des entrées
- Les fondamentaux du changement
- La conduite d'un projet de changement

Jour 2

- La conduite d'un projet de changement (suite)
- La communication dans le cadre du changement

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Optimiser l'organisation de son service
- Professionnalisation des acteurs de la chaîne Accueil-Facturation-Recouvrement
 - Module Tronc commun 1 : Accueil-admission
 - Module Tronc commun 2 : Facturation-recouvrement
 - Module Expert 1 : Contentieux et recouvrement
 - Module Expert 2 : Les règles de facturation spécifiques
 - Module Expert 4 : Le pilotage et le management de son équipe



PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA CHAÎNE ACCUEIL-FACTURATION-RECouvreMENT

MODULE EXPERT 4 : LE PILOTAGE ET LE MANAGEMENT DE SON ÉQUIPE

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

1 jour

PUBLIC

Personnels de catégorie B et de catégorie C positionnés comme cadre dans le domaine de la facturation des soins en établissements de santé

OBJECTIFS

- Connaître les grands principes du contrôle interne et du contrôle de gestion pour mieux piloter son activité
- Appréhender et mettre en œuvre les outils de pilotage et de reporting
- Animer et motiver son équipe au quotidien
- Appréhender les facteurs de la performance individuelle et collective
- Accompagner les évolutions professionnelles des agents
- Organiser le travail de l'équipe en fonction des compétences de chacun (GPMC)

PROGRAMME

- Le contexte et les enjeux du système d'information de facturation : Le contrôle interne de la facturation des soins - la cartographie des risques ; Exemples de contrôles internes
- Les tableaux de bord et indicateurs de la facturation des soins : Les « indispensables » des tableaux de bord ; Le cahier des charges DGOS sur le pilotage de la chaîne d'accueil - facturation - recouvrement
- Les fondamentaux du management d'un service AFR : Animer et motiver une équipe dans un service d'admission facturation ; Les piliers d'une équipe AFR efficiente ; La gestion des compétences au bureau des entrées. Le référentiel ANAP des compétences

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Optimiser l'organisation de son service
- Professionnalisation des acteurs de la chaîne Accueil-Facturation-Recouvrement
 - Module Tronc commun 1 : Accueil-admission
 - Module Tronc commun 2 : Facturation-recouvrement
 - Module Expert 1 : Contentieux et recouvrement
 - Module Expert 2 : Les règles de facturation spécifiques
 - Module Expert 3 : L'accompagnement du changement et la conduite de projet

INSCRIPTION AU PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA CHAÎNE ACCUEIL-FACTURATION-RECouvreMENT

Nom de l'établissement :

Code de l'établissement :

Adresse mail du service formation :

Cachet de l'établissement :

AGENT

Nom : Prénom :

Fonction : Service

Tél. :

E-mail :

COORDONNÉES DU CADRE DE L'AGENT (POUR LA VALIDATION DE L'AUTODIAGNOSTIC)

Nom : Prénom :

Fonction : Service

Tél. :

E-mail :

Inscription au **socle obligatoire** (modules 1 et 2)

Inscription au **module expert 1** : Contentieux et recouvrement

Inscription au **module expert 2** : Les règles de la facturation spécifique

Inscription au **module expert 3** : L'accompagnement du changement
et la conduite de projet

Inscription au **module expert 4** : Le pilotage et le management de son équipe

Formulaire à renvoyer à Julie RIDEL
j.ridel@anfh.fr - 01 53 82 87 82





DISPOSITIF DE PROFESSIONNALISATION DE LA FONCTION ACHAT AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

ORGANISME : MARCHÉ EN COURS D'ATTRIBUTION

ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'en 2023

CONTEXTE

Un certain nombre d'évolutions impactent les processus d'achat hospitalier et les besoins en compétence des agents. La création des GHT et le regroupement et la réorganisation des fonctions Achats ont un impact sur les missions, activités et relations entre les différents acteurs et contributeurs du processus d'achat.

Par ailleurs, les recensements des besoins plus complexes pour les établissements sanitaires évoluent, tandis que le secteur médico-social (EHPAD, handicap) fait apparaître des besoins de professionnalisation spécifiques.

PROGRAMME

Deux parcours de formation s'inscrivent dans ce dispositif de professionnalisation de la fonction Achat :

PARCOURS « COURT » DE FORMATION DANS LE DOMAINE DE L'ACHAT PUBLIC

Public

En priorité à un public ne travaillant pas dans des services achats (contributeurs achats intervenant dans le processus achat, personnes amenées dans l'exercice de leur fonction au sein des établissements médico-sociaux à passer des marchés...)

PARCOURS DE FORMATION CERTIFIANT ACHETEUR LEADER INSCRIT AU RNCP

Public

Responsables achat, acheteurs, assistants achats, rédacteurs marchés, approvisionneurs, responsable des marchés, gestionnaires marché

Le dispositif de professionnalisation est complémentaire au Parcours de formation modulaire destiné aux agents de la fonction « Achats » dans le cadre des GHT (cf axe 1 Groupement hospitalier de territoire)



DISPOSITIF DE PROFESSIONNALISATION DE LA FONCTION ACHAT AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

PARCOURS « COURT » DE FORMATION DANS LE DOMAINE DE L'ACHAT PUBLIC

ORGANISME : MARCHÉ EN COURS D'ATTRIBUTION

DURÉE

Entre 6 à 7 jours

PUBLIC

Contributeurs achats intervenant notamment dans la rédaction des CCTP et l'analyse des offres en lien avec leur expertise métier (informaticien, pharmacien, médecin, etc.)

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre réglementaire applicable aux achats publics
- Définir son rôle et celui des autres acteurs dans le processus d'achat
- Identifier et définir son besoin
- Exprimer son besoin au sein d'un cahier des charges dans le cadre d'une consultation
- Analyser les offres remises dans le cadre de la consultation
- Repérer les seuils, les différents types de procédures (etc.), identifier les grands principes de la commande publique et leur impact sur la définition et l'expression du besoin, les différents types de marchés existants, les grandes familles d'achat
- Exprimer de manière claire et lisible son besoin dans le respect des principes de la commande publique au sein d'un document de type cahier des charges/ Cahier des clauses techniques particulières en prenant en compte les éventuelles spécificités du domaine d'achat concerné (NTIC, pharmacie, travaux etc.)
- Procéder à une analyse comparative des offres en toute objectivité en fonction des critères de sélection préalablement définis
- Formaliser de manière adéquate son analyse au sein d'une grille d'analyse en veillant à la cohérence entre commentaires et notations

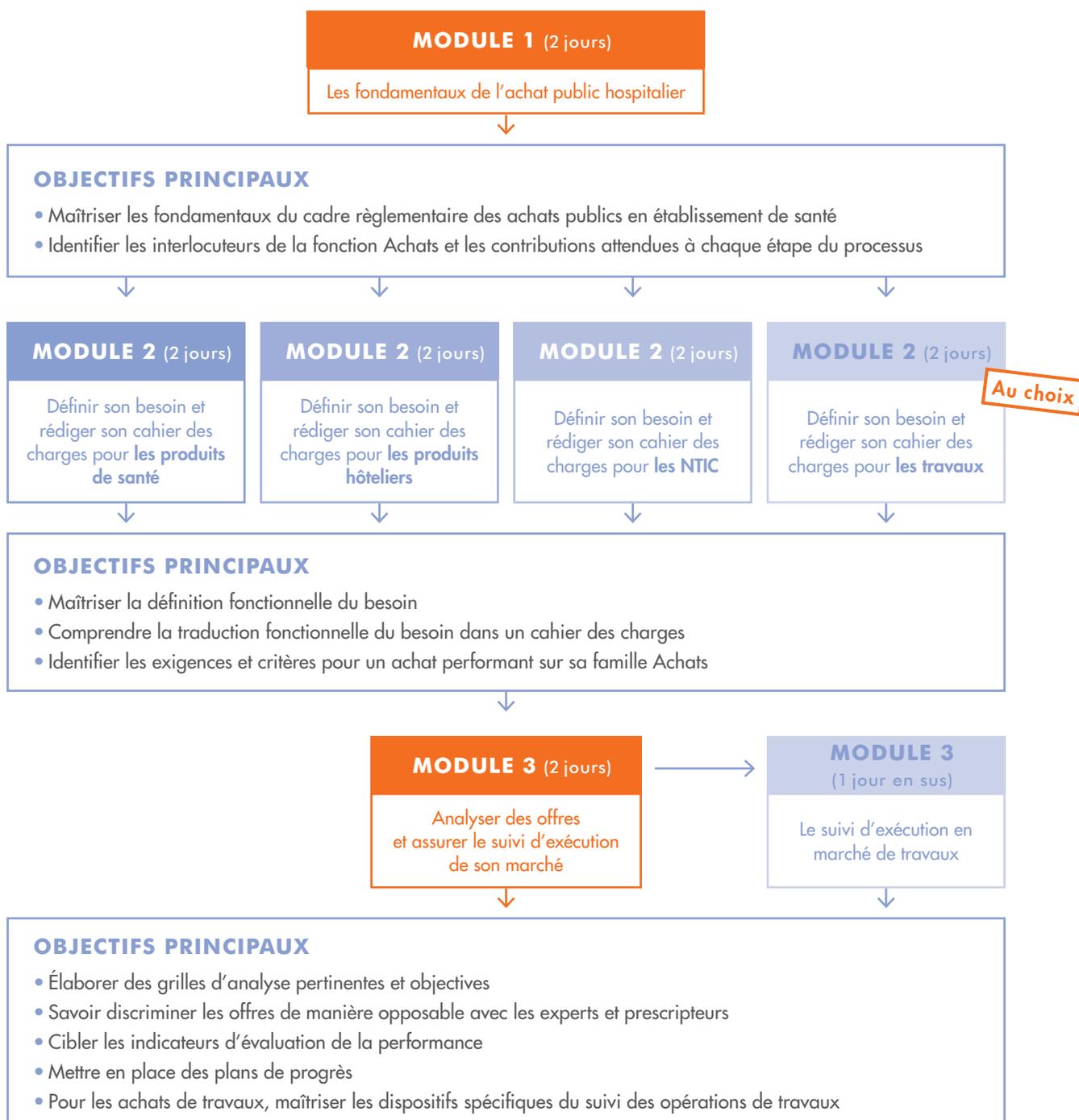
ORGANISATION DU PARCOURS

- Module 1 obligatoire : Fondamentaux de l'achat public hospitalier
- Module 2 au choix **en fonction du besoin spécifique** : Produits de santé / Produits hôteliers / NTIC / Travaux
- Module 3 obligatoire : Analyse des offres et suivi d'exécution des marchés
- Module 3 spécifique : Suivi d'exécution des marchés de travaux

Le parcours se compose donc de 2 intersessions d'une durée d'1,5 à 2 mois permettant la mise en pratique des éléments de la formation et au cours de laquelle une évaluation formative est proposée. Les intersessions se situent entre chaque module. Les objectifs de chaque intersession sont détaillés dans le programme ci-après.

DURÉE TOTALE DU PARCOURS

- Filière produits de santé, hôtellerie et TIC : 6 jours
- Filière Travaux : 7 jours

**Légende :**

- Modules communs à tous les parcours ● Parcours produits de santé ● Parcours produits hôteliers
- Parcours : Nouvelles technologies de l'information et de la communication ● Parcours travaux

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Parcours de formation modulaire destiné aux agents de la fonction « Achats » dans le cadre des GHT



DISPOSITIF DE PROFESSIONNALISATION DE LA FONCTION ACHAT AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

PARCOURS DE FORMATION CERTIFIANT ACHETEUR LEADER INSCRIT AU RNCP (RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES)

ORGANISME : MARCHÉ EN COURS D'ATTRIBUTION

DURÉE

42 jours

PUBLIC

Responsables achat, acheteurs, assistants achats, rédacteurs marchés, approvisionneurs, responsable des marchés, gestionnaires marché...

PRÉ-REQUIS

Bac + 2 et/ou expérience professionnelle

ORGANISATION DU PARCOURS

42 jours organisés en 25 modules dont un d'intégration (module 1) et quatre modules d'évaluation

Modules de formation

- Module 1 : Journée d'intégration (1 jour)
- Module 2 : Activités & processus (2 jours)
- Module 3 : Code de commande Publique outils au service de l'acheteur (2 jours)
- Module 4 : Expression du besoin & analyse de la valeur appliquée aux Achats (2 jours)
- Module 5 : Marketing & Stratégie Achat (3 jours)
- Module 6 : Analyse des coûts fournisseurs & Coût global (TCO) (2 jours)
- Module 7 : Négociation Achat Public (2 jours)
- Module 8 : Mesure de la performance et exécution des marchés (2 jours)
- Module 9 : Marchés spécifiques (1 jour)
- Module 10 : Fondamentaux de la Supply Chain (2 jours)
- Module 11 : Communication de l'acheteur (2 jours)
- Module 12 : Achat Public Durable (2 jours)
- Module 13 : Économie Générale et d'entreprise (2 jours)
- Module 14 : Économie d'entreprise et des organisations productives (1 jour)
- Module 15 : Analyse financière & diagnostic fournisseur (2 jours)
- Module 16 : Sous-traitance & externalisation (1 jour)

OBJECTIFS

- Maîtriser l'ensemble des étapes, méthodes et bonnes pratiques du processus achat dans le contexte de la Fonction Publique Hospitalière, y compris veille, sourcing, utilisation des Systèmes d'Information Achat, suivi des fournisseurs de l'exécution des marchés
- Améliorer les interfaces et synergies de compétences avec l'ensemble des acteurs du processus achat et de la supply chain

- Module 17 : TIC & Systèmes d'information Achat (1 jour)
- Module 18 : Gestion de la Qualité Fournisseur (2 jours)
- Module 19 : Gestion de projet et des investissements (1 jour)
- Module 20 : Outils de la négociation (2 jours)
- Module 21 : Gestion des risques Achat (1 jour)

Modules d'évaluation

- Module 22 : Jeu hospitalier (2 jours)
- Module 23 : Mission de consulting (2 jours)
- Module 24 : Cas national + synthèse économique (1 jour)
- Module 25 : Jury final de certification (1 jour)

Entretiens de positionnement

- En amont de la formation, un test de positionnement portant sur le niveau de connaissances de chaque stagiaire sera réalisé à distance, en modalité asynchrone afin de cibler les acquis et le niveau du groupe et mettre en place une approche individualisée.
- Pour les agents ne souhaitant suivre la totalité du parcours, une évaluation de compétences sera réalisée en ligne et complétée d'un entretien de positionnement, basé sur le dossier personnel et le référentiel du titre Acheteur Leader. À l'issue de ses délibérations, le jury proposera un parcours individualisé au regard des compétences déjà acquises.

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Parcours de formation modulaire destiné aux agents de la fonction « Achats » dans le cadre des GHT
- Parcours « court » de formation dans le domaine de l'achat public

INSCRIPTION AU DISPOSITIF DE PROFESSIONNALISATION DE LA FONCTION ACHAT AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE PARCOURS « COURT » DE FORMATION DANS LE DOMAINE DE L'ACHAT PUBLIC

Nom de l'établissement :

Code de l'établissement :

Adresse mail du service formation :

Cachet de l'établissement :

AGENT

Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Tél. :

E-mail :

Module 1 (module obligatoire) : Les fondamentaux de l'achat public hospitalier (2 jours).....

Module 2 au choix (*a minima 1 module doit être sélectionné*) :

Définir son besoin et rédiger son cahier des charges pour les **produits de santé** (2 jours)

Définir son besoin et rédiger son cahier des charges pour les **produits hôteliers** (2 jours)

Définir son besoin et rédiger son cahier des charges pour les **NTIC** (2 jours)

Définir son besoin et rédiger son cahier des charges pour les **travaux** (2 jours)

Module 3 (module obligatoire) : Analyser des offres et assurer le suivi d'exécution de son marché (2 jours ou 3 jours si sélection du module spécifique « Travaux »).....

Formulaire à renvoyer à Julie RIDEL
j.ridel@anfh.fr - 01 53 82 87 82



DISPOSITIF SAFITECH

DISPOSITIF DE PROFESSIONNALISATION DE LA FILIÈRE LOGISTIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA FPH, DE L'OPÉRATEUR AU MANAGER

Le dispositif SAFITECH se fixe pour objectifs :

- De professionnaliser les agents des filières logistiques de la FPH
- De mettre en pratique les acquis de la formation pour chaque parcours au travers de « clubs métiers » (résolutions des cas pratiques, incubateur d'idées, élaboration d'outils communs, visites de sites...)
- De permettre l'accès à une formation à destination des personnels de la filière logistique et technique « de l'opérateur au manager » (formation en parallèle pour les opérateurs et les managers)

8 parcours de formation vous sont ainsi proposés en Île-de-France :

1. LES FONDAMENTAUX DE LA LOGISTIQUE

- 15 jours pour les MANAGERS
- 5 jours pour les OPÉRATEURS

2. PARCOURS D'AMÉLIORATION CONTINUE

- 10,5 jours pour les MANAGERS
- 1 journée pour les OPÉRATEURS

3. LINGE

- 6 jours pour les MANAGERS
- 6 jours pour les OPÉRATEURS

4. RESTAURATION

- 7 jours pour les MANAGERS
- 3 jours pour les OPÉRATEURS

Chaque module est validé par un QCM, sous réserve d'une moyenne supérieure ou égale à 12.

L'accès à un diplôme ou un titre professionnel sera possible par une démarche de VAE.

Pour toute information complémentaire, contactez Stéphanie ABOUT, conseillère formation : s.about@anfh.fr – 01 53 82 84 96



SAFITECH

PARCOURS TRONC COMMUN MANAGER :

« LES FONDAMENTAUX DE LA LOGISTIQUE »

ORGANISME « UNIVERSITÉ D'ARTOIS »

DURÉE DU PARCOURS

15 jours

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 10/01/2021

CONTEXTE

Prévision et suivi des consommations, planification des activités, implantation, mutualisation et simulation des flux, optimisation des transports sont autant de problématiques qui font de la fonction logistique un élément clé des établissements de soins. Face à la complexité de leur chaîne logistique et aux nombreuses contraintes sous-jacentes, les établissements se doivent de professionnaliser leur filière logistique.

PUBLIC

Manager logistique ou de production en fonction sur tout ou partie des processus logistiques hospitaliers : restauration, blanchisserie, transport de biens et de personnes, gestion de magasin, approvisionnement linge, hôtellerie, stérilisation, qualité...

OBJECTIFS

- Donner une vision globale des différents processus logistiques de la supply chain
- Acquérir les fondamentaux de la logistique
- Se hisser au niveau des meilleures pratiques
- Piloter et maîtriser les coûts logistiques
- Dégager des marges de manœuvre financières

LISTE DES MODULES

- Module 1 : Logistique, achats et supply chain (3 jours)
- Module 2 : Approvisionnements (2 jours)
- Module 3 : Logistique de production (2 jours)
- Module 4 : Distribution (2 jours)
- Module 5 : Planification des ressources humaines et techniques (2 jours)
- Module 6 : Transport des biens et des personnes (2 jours)
- Module 7 : Management d'équipes et de projets logistiques (2 jours)

MODE D'ÉVALUATION DU PARCOURS

Chaque module est évalué par un QCM.

Le parcours est validé si la note moyenne obtenue aux QCM et l'évaluation finale est supérieure à 12.

PASSERELLES VERS LE DIPLÔMANT

En cas de validation, ce parcours permet d'accéder à des formations diplômantes de type Licence ou Master Logistique ou des titres professionnels de niveau 1 et 2 dans le cadre d'une reprise d'études ou d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

SAFITECH

PARCOURS TRONC COMMUN OPÉRATEUR : « LES FONDAMENTAUX DE LA LOGISTIQUE »

ORGANISME « UNIVERSITÉ D'ARTOIS »

DURÉE DU PARCOURS

5 jours

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 10/01/2020

CONTEXTE

La professionnalisation de la filière logistique des établissements nécessite de sensibiliser, former et mettre en situation les opérateurs logistiques, acteurs principaux dans la maîtrise et la performance des processus associés.

PUBLIC

Opérateur logistique ou de production sur tout ou partie des opérations des processus logistiques hospitaliers : restauration, blanchisserie, transport de biens et de personnes, gestion de magasin, approvisionnement linge, hôtellerie, stérilisation, qualité...

OBJECTIFS

- Avoir une vision globale des différents processus de la chaîne logistique de la santé, de ses acteurs
- Comprendre et maîtriser :
 - les opérations d'approvisionnement
 - les opérations logistiques en production
 - les opérations de distribution

LISTE DES MODULES

- Module 1 : Initiation chaîne logistique de la santé (1 jour)
- Module 2 : Gestion des approvisionnements et des stocks adaptée à son secteur (2 jours)
- Module 3 : Logistique de production adaptée à son secteur (1 jour)
- Module 4 : Distribution adaptée à son secteur (1 jour)

MODE D'ÉVALUATION DU PARCOURS

Chaque module est évalué par un QCM.

Le parcours est validé si la note moyenne obtenue aux QCM et l'évaluation finale est supérieure à 12.

PASSERELLES VERS LE DIPLÔMANT

En cas de validation, ce parcours permet d'accéder à des formations diplômantes de type CAP, Bac Pro ou des titres professionnels de niveau 4 et 5 dans le cadre d'une reprise d'études ou d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

SAFITECH

PARCOURS AMÉLIORATION CONTINUE MANAGER

ORGANISME « UNIVERSITÉ D'ARTOIS »

DURÉE DU PARCOURS

10,5 jours

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 10/01/2021

CONTEXTE

Pour dégager des marges de manœuvre financières en se hissant au niveau des meilleures pratiques, les établissements doivent s'engager résolument dans une démarche d'amélioration continue de leurs processus logistiques.

PUBLIC

Manager logistique ou de production en fonction sur tout ou partie des processus logistiques hospitaliers : restauration, blanchisserie, transport de biens et de personnes, gestion de magasin, approvisionnement linge, hôtellerie, stérilisation, qualité...

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de l'amélioration continue des processus logistiques pour se hisser au niveau des meilleures pratiques et dégager des marges de manœuvre financières
- Connaître les outils d'analyse de données, de simulation de flux et d'optimisation utiles à la prise de décision dans une démarche d'amélioration continue
- Comprendre les enjeux et principes de l'audit de performance des processus logistiques
- Être capable de préparer et mener un audit, d'en analyser les résultats et de proposer des plans d'actions
- Mettre en œuvre et accompagner le changement

LISTE DES MODULES

- Module 1 : Analyse de données (1 jour)
- Module 2 : Modélisation et simulation de flux (2 jours)
- Module 3 : Optimisation des systèmes logistiques (2 jours)
- Module 4 : Performances logistiques : appréhender un plan de progrès (5,5 jours)

Dont 3 jours en établissement

MODE D'ÉVALUATION DU PARCOURS

Chaque module est évalué par un QCM.

Le parcours est validé si la note moyenne obtenue aux QCM et l'évaluation finale est supérieure à 12.

PASSERELLES VERS LE DIPLÔMANT

En cas de validation, ce parcours permet d'accéder à des formations diplômantes de type Licence ou Master Logistique ou des titres professionnels de niveau 1 et 2 dans le cadre d'une reprise d'études ou d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).



SAFITECH PARCOURS AMÉLIORATION CONTINUE OPÉRATEUR

ORGANISME « UNIVERSITÉ D'ARTOIS »

DURÉE DU PARCOURS

1 jour

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 10/01/2021

CONTEXTE

La professionnalisation de la filière logistique des établissements nécessite de sensibiliser les opérateurs logistiques à la démarche d'amélioration continue des processus logistiques. Acteurs principaux des flux logistiques, ils constituent l'élément clé de la mise en œuvre des bonnes pratiques et de la performance recherchée.

PUBLIC

Opérateur logistique ou de production sur tout ou partie des processus logistiques hospitaliers : restauration, blanchisserie, transport de biens et de personnes, gestion de magasin, approvisionnement linge, hôtellerie...

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de l'amélioration continue
- Identifier son rôle dans les projets d'amélioration continue
- Connaître quelques outils et participer à leur mise en œuvre

LISTE DES MODULES

- Amélioration continue des pratiques logistiques (1 jour)

MODE D'ÉVALUATION DU PARCOURS

Le module est évalué par un QCM.

PASSERELLES VERS LE DIPLÔMANT

En cas de validation, ce parcours permet d'accéder à des formations diplômantes de type CAP, Bac Pro ou des titres professionnels de niveau 4 et 5 dans le cadre d'une reprise d'études ou d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

SAFITECH

PARCOURS MÉTIER MANAGER LINGE

ORGANISME « CTTN-IREN »

DURÉE DU PARCOURS

6 jours

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2020

CONTEXTE

L'optimisation de la gestion du traitement du linge et de sa distribution nécessite l'élaboration de bonnes pratiques. La prise en compte des évolutions technologiques et réglementaires notamment sur les problématiques d'hygiène et de sécurité est indispensable à l'optimisation de la fonction linge en milieu hospitalier. La notion de « service client » devient primordiale tant vers les patients, les usagers que le personnel des établissements.

PUBLIC

Manager en fonction sur tout ou partie du process de la fonction linge hospitalière : production, distribution, approvisionnement, achat qualité...

OBJECTIFS

- Actualiser les connaissances technologiques et les évolutions réglementaires afin d'anticiper les mutations du métier
- Optimiser les dotations de linge et améliorer la traçabilité
- Élaborer des bonnes pratiques tant dans le traitement du linge que dans son utilisation
- Prendre en compte la dimension économique de la fonction linge

LISTE DES MODULES

- Module 1 : Évolutions technologiques et réglementaires (QHSE) (2 jours)
- Module 2 : Les textiles et la gestion du linge (2 jours)
- Module 3 : La maîtrise des coûts (2 jours)

MODE D'ÉVALUATION DU PARCOURS

Chaque module est évalué par un QCM.

Le parcours est validé si la note moyenne obtenue aux QCM et l'évaluation finale est supérieure à 12.

PASSERELLES VERS LE DIPLÔMANT

En cas de validation, ce parcours permet d'accéder à des formations diplômantes de type Licence ou Master ou des titres professionnels de niveau I et II tel que « le technicien gestionnaire de la fonction linge en établissement de santé » dans le cadre d'une reprise d'études ou d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

SAFITECH

PARCOURS MÉTIER OPÉRATEUR LINGE

ORGANISME « CTTN-IREN »

DURÉE DU PARCOURS

6 jours

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2020

CONTEXTE

La prise en compte du « service client » dans la fonction linge du milieu hospitalier est de plus en plus prédominante. Dans ce contexte, il est nécessaire d'acquérir des aptitudes professionnelles spécifiques à l'entretien du linge. En effet, les textiles évoluent, leur identification également, ce qui impacte leur traitement. La notion d'hygiène est évidemment prépondérante en milieu hospitalier.

PUBLIC

Opérateur logistique ou de production sur tout ou partie du processus de la fonction linge hospitalière : production, distribution, approvisionnement, achat qualité...

OBJECTIFS

- Connaître les textiles et modalités de tri du linge
- Maîtriser les facteurs influents la qualité du lavage
- Prendre en compte la notion du « service client » dans la finition du linge
- Travailler dans le respect des règles d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité
- Acquérir les bonnes pratiques dans le domaine du respect de l'environnement

LISTE DES MODULES

- Module 1 : Textile et tri du linge (2 jours)
- Module 2 : Le lavage du linge (2 jours)
- Module 3 : La finition du linge (2 jours)

MODE D'ÉVALUATION DU PARCOURS

Chaque module est évalué par un QCM.

Le parcours est validé si la note moyenne obtenue aux QCM et l'évaluation finale est supérieure à 12.

PASSERELLES VERS LE DIPLÔMANT

En cas de validation, ce parcours permet d'accéder à des formations diplômantes comme le CAP Métiers de la Blanchisserie ou le Bac Pro Métiers de la Blanchisserie dans le cadre d'une reprise d'études ou d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

SAFITECH

PARCOURS MÉTIER MANAGER RESTAURATION

ORGANISME « UNILASALLE & AACES QUALIBIO »

DURÉE DU PARCOURS

7 jours

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/05/2021

CONTEXTE

Face à la complexité de la chaîne logistique hospitalière et aux nombreuses contraintes techniques et réglementaires, les établissements se doivent de professionnaliser leur filière logistique. La production et la distribution des repas nécessitent d'adopter une démarche structurée favorisant l'optimisation, le décloisonnement, l'émergence de gains organisationnels, la réduction des coûts tout en garantissant la qualité et la sécurité alimentaire de l'offre pour un convive fragile. Professionnalisation, perfectionnement et personnalisation sont les fondamentaux pour déployer des actions.

PUBLIC

Manager en fonction sur tout ou partie du processus de restauration hospitalière

OBJECTIFS

- Définir les prestations repas, le pilotage du processus global
- Comment mener à bien un projet de cuisine centrale : de la conception à l'exploitation (dossier d'agrément, dossier de consultation, définition des prestations à réaliser)
- Les locaux : identification des flux, des besoins (surfaces, matériaux, installations techniques tel traitement d'air, etc.)
- Les techniques de cuissons et remise à température (basses températures, liaison chaude froide sous vide...) / quelle répercussion sur la gestion des flux ?
- Nutrition, qualité des plats, respect des règles d'hygiène : défi du cuisinier

LISTE DES MODULES

- Module 1 : Enjeux de la restauration collective de santé (1 jour)
- Module 2 : Exigences et pilotage d'une conception à l'exploitation d'une cuisine (2 jours)
- Module 3 : Exigences techniques et organisationnelles – Méthode d'identification (1 jour)
- Module 4 : Les leviers pour optimiser les flux de production (2 jours)
Ce module se déroule à Beauvais dans les locaux de l'organisme de formation. Les frais de séjours seront à la charge de l'établissement
- Module 5 : La nutrition qui se cuisine au service du malade (1 jour)

MODE D'ÉVALUATION DU PARCOURS

Chaque module est évalué par un QCM.

Le parcours est validé si la note moyenne obtenue aux QCM et l'évaluation finale est supérieure à 12.

PASSERELLES VERS LE DIPLÔMANT

En cas de validation, ce parcours permet d'accéder à des formations diplômantes de type Licence ou Master Logistique ou des titres professionnels de niveau I et II dans le cadre d'une reprise d'études ou d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

SAFITECH

PARCOURS MÉTIER OPÉRATEUR RESTAURATION

ORGANISME « UNILASALLE & AACES QUALIBIO »

DURÉE DU PARCOURS

5 jours

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/05/2021

CONTEXTE

La professionnalisation de la filière logistique des établissements nécessite de sensibiliser les opérateurs logistiques en vue d'adopter une démarche qualité et sécurité, de réaliser de façon optimale les différentes activités du processus de restauration santé de la production à la distribution d'outils et systèmes appropriés. Acteurs principaux des flux logistiques, ils constituent l'élément clé de la mise en œuvre des bonnes pratiques et de la performance recherchée.

Une valorisation de la fonction et un partage des savoirs sont essentiels dans la perspective de nourrir une personne fragile.

PUBLIC

Personnel en fonction (opérateurs logistiques ou de production) sur tout ou partie des processus de restauration hospitalière, **sans distinction statutaire**

OBJECTIFS

- Se situer dans le processus restauration : de la réception des produits au stockage, transformation, assemblage, livraison, laverie
- Connaître et maîtriser l'ergonomie et le respect de l'hygiène et la sécurité à chaque étape du processus
- Transmettre des informations sur l'activité et les indicateurs de suivi
- Acquérir la connaissance technique et chimique des équipements de restauration (laverie, tranchage, manutention,...)
- Respecter les qualités organoleptiques des produits tout au long du processus de restauration (gammes de produits alimentaires, vieillissement des produits...)
- Se perfectionner selon sa situation dans le processus de restauration (approvisionnement, production chaude, distribution)

LISTE DES MODULES

- Module 1 : Responsabilisation des opérateurs en restauration santé (1 jour)
- Module 2 : Démarche qualité dans la prévention des risques professionnels et gestion des systèmes de contrôle (1 jour)
- Module 3 : Manipuler les équipements de production dans le respect du produit alimentaire (1 jour)
- Module 4 : Pratique technique en laboratoire culinaire (2 jours)

Ce module se déroule à Beauvais dans les locaux de l'organisme de formation. Les frais de séjours seront à la charge de l'établissement

MODE D'ÉVALUATION DU PARCOURS

Chaque module est évalué par un QCM.

Le parcours est validé si la note moyenne obtenue aux QCM et l'évaluation finale est supérieure à 12.

PASSERELLES VERS LE DIPLÔMANT

En cas de validation, ce parcours associé à la justification de l'expérience professionnelle permettra d'accéder à des formations diplômantes de type CAP, Bac Pro, dans le cadre d'une reprise d'études ou d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

INDEX

AXE 1

Approche de résolution de cas concrets entre pairs pour les équipes de direction.....p. 23	
Coopérations et complémentarités territoriales.....p. 24	
La gestion de projet dans le cadre des GHT.....p. 25	
Manager à l'échelle d'un GHT - offre 1.....p. 26	
Manager à l'échelle d'un GHT - offre 2.....p. 27	
Mettre en œuvre des organisations médicales et soignantes autour des filières du projet médical partagé (PMP) et du projet de soins partagé (PSP).....p. 28	
Animer une démarche de coordination de la formation au sein d'un GHT.....p. 29	
Élaboration et mise en œuvre du plan de formation.....p. 30	
La coordination de la formation continue au sein d'un GHT.....p. 31	
Parcours de formation modulaire destiné aux personnels des systèmes d'information dans le cadre des GHT	
Les évolutions des SI dans le cadre des GHT.....p. 33	
La conduite du changement dans le cadre de la convergence des SI.....p. 34	
Mesurer l'opportunité de mutualiser et/ou de recourir à des services ou prestataires externes dans le cadre des GHT.....p. 35	
Auditabilité des SI dans le cadre des GHT.....p. 36	
Urbanisation du système d'information convergent (SIC) d'un GHT.....p. 37	
SSI et protection des données dans le cadre d'un GHT.....p. 38	
Parcours de formation modulaire destiné aux agents de la fonction achats dans le cadre des GHT	
Fondamentaux de l'achat public en GHT.....p. 40	
Le management et l'animation de la fonction achats en GHT.....p. 41	
Le contrôle de gestion achats en GHT.....p. 42	

AXE 2

Maintenir dans l'emploi une personne en situation de handicap.....p. 45	
Reclassement professionnel et reconversion.....p. 46	
Projet Voltaire.....p. 47	
Parcours professionnels et compétences clés.....p. 48	
Formation agent.....p. 49	
Formation accompagnateur.....p. 50	
Dispositif d'accompagnement et de formation au management des métiers, emplois et compétences.....p. 52	
Intégration des nouveaux modes d'apprentissage dans la politique formation.....p. 54	
Être tuteur de stage : Optimiser les compétences des tuteurs de stagiaires paramédicaux.....p. 55	
Formation de formateurs internes.....p. 56	
Parcours de formation modulaire destiné aux chargés et responsables formation	
Enjeux de la formation au sein des RH : place et rôle du RFC.....p. 58	
Articulation du plan de formation avec la réglementation et la politique RH de l'établissement.....p. 59	
Inscrire le plan de formation dans une démarche qualité et d'amélioration des pratiques.....p. 60	
Appréhender les procédures d'achat de formation.....p. 61	
Informier, conseiller et orienter les personnes dans leur projet professionnel.....p. 62	
Offres d'actions spécifiques pour les encadrants	
Ateliers de co-développement.....p. 63	
Entretien d'évaluation efficace.....p. 64	
Optimiser l'organisation de son service.....p. 65	
Sensibilisation des professionnels d'encadrement de la FPH sur leurs rôles et responsabilités dans la mise en œuvre du CPF et du CEP.....p. 66	
Guichet cadres : Parcours de formation au management.....p. 67	
Offres d'actions spécifiques pour les professionnels médicaux	
Accompagnement du développement des compétences et des carrières.....p. 68	

Connaître l'environnement institutionnel et comprendre ses évolutions.....p. 69	
Construire un projet en équipe.....p. 70	
Vie professionnelle en équipe hospitalière.....p. 71	

AXE 3

Développement durable et pratiques professionnelles.....p. 75	
Droits des patients et des résidents.....p. 76	
Laïcité, droits et obligations dans les établissements de la FPH.....p. 77	
L'interculturalité dans un établissement de santé.....p. 78	
La relation patient-soignant à l'ère du digital : La santé connectée.....p. 79	
Optimiser votre codage PATHOS et GIR : Véritable enjeu financier en EHPAD.....p. 80	
Travailler la nuit.....p. 81	
Violences sexistes et sexuelles au travail : Repérer, prendre en charge et orienter les victimes - offre 1.....p. 82	
Violences sexistes et sexuelles au travail : Repérer, prendre en charge et orienter les victimes - offre 2.....p. 83	
Apprentissage de techniques élémentaires de préservation face à des personnes au comportement violent avéré ou à la gestuelle incontrôlable.....p. 84	
Collaborer à la mise en œuvre et au suivi du plan de sécurisation de l'établissement.....p. 85	
Contribuer à la structuration du plan de sécurisation de l'établissement en acquérant une culture de la sécurité.....p. 86	
Prévention et gestion en communication positive, des situations de violence et d'agressivité.....p. 87	
Anticiper et gérer les conflits afin de sécuriser les établissements de santé publics.....p. 89	
Contrôle de sécurité dans les établissements de la Fonction Publique Hospitalière : Les bonnes pratiques pour les agents de sécurité.....p. 90	
Gestion de l'agression physique d'une personne en crise par les agents de sécurité issus de la FPH.....p. 91	

AXE 4

Améliorer ensemble le travail quotidien : Quelle place pour chacun ? - offre 1	p. 95
Améliorer ensemble le travail quotidien : Quelle place pour chacun ? - offre 2	p. 96
Être acteur opérationnel de la qualité de vie au travail (QVT)	p. 97
La gestion du stress et la prévention de l'épuisement professionnel	p. 98
Piloter une démarche de qualité de vie au travail (QVT)	p. 99

AXE 5

Accompagnement des personnes en fin de vie en EHPAD	p. 103
Adultes autistes : Accueillir, accompagner et soigner	p. 104
Amélioration de la prise en charge du patient au sein de l'établissement par une gestion des lits efficiente	p. 105
Améliorer la communication avec et autour du patient	p. 106
Ateliers d'animation pour les secteurs des personnes âgées (AS, AMP, ASH)	p. 107
Bientraitance des personnes accueillies	p. 108
Connaître et savoir soigner les problèmes dermatologiques et les plaies de personnes âgées	p. 109
Élaborer et participer à un programme d'éducation thérapeutique	p. 110
L'humour en situation professionnelle	p. 111
La mise en place d'un groupe d'analyse de pratiques en équipe pluridisciplinaire	p. 112
Le repas de la personne âgée : Un moment de plaisir	p. 113
Le toucher relationnel	p. 114
Les soins de support en cancérologie	p. 115
Plaies et cicatrisations	p. 116
Prise en charge d'un patient atteint d'une maladie de Parkinson et apparentée	p. 117
Prise en charge de la dénutrition des personnes âgées	p. 118
Prise en charge des personnes âgées présentant des troubles du comportement ou psychiatriques	p. 119
Prise en charge des troubles psychopathologiques	p. 120

Prise en charge et accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité sociale	p. 121
Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD ou USLD : La maladie d'Alzheimer et l'ensemble des démences apparentées - Offre 1	p. 122
Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD ou USLD : La maladie d'Alzheimer et l'ensemble des démences apparentées - Offre 2	p. 123
Prise en charge pluri-professionnelle de la douleur et de la souffrance dans les maladies neurodégénératives (MND)	p. 124
Repérage précoce des troubles du neuro-développement (dont troubles du spectre de l'autisme) chez l'enfant de 0 à 6 ans	p. 125
Savoir identifier les victimes de violence conjugale ou familiale lors de la prise en charge de patients dans les établissements de la FPH	p. 126
Tous concernés par le psychotraumatisme : Repérage et prise en charge	p. 127
Travailler en EHPAD	p. 128
Initiation aux techniques de l'hypnose dans la FPH	
Initiation aux techniques de l'hypnose	p. 130
Gérer son stress par l'autohypnose	p. 131
L'hypnose dans la prise en charge de la douleur physique et psychologique	p. 132
Les spécificités du temps soignant en psychiatrie : Parcours de professionnalisation	
Les savoirs fondamentaux de la santé mentale	p. 134
Le temps soignant en psychiatrie	p. 135
La coordination pluri-professionnelle en santé mentale au service du patient	p. 136
Construire le « travailler ensemble » en santé mentale	p. 137

AXE 6

Parcours de professionnalisation des métiers administratifs	
Le socle commun de connaissances et compétences	p. 142
Connaissances de son environnement professionnel	p. 143

Communication et travail en équipe	p. 144
Qualité et gestion des risques	p. 145
Optimisation de l'utilisation des écrits professionnels	p. 146
Management d'une petite équipe	p. 147
Module Ressources humaines	p. 148
Module Finances	p. 149
Module Accueil facturation recouvrement	p. 150
Professionnalisation des acteurs de la chaîne Accueil-facturation-recouvrement	
Accueil-admission	p. 153
Facturation-recouvrement	p. 154
Contentieux et recouvrement	p. 155
Les règles de la facturation spécifique	p. 156
L'accompagnement du changement et la conduite de projet	p. 157
Le pilotage et le management de son équipe	p. 158
Dispositif de Professionnalisation de la fonction Achat au sein de la fonction publique hospitalière	
Parcours « court » de formation dans le domaine de l'achat public	p. 161
Parcours de formation certifiant Acheteur leader inscrit au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles), de niveau II	p. 163
Dispositif Safitech - Dispositif de professionnalisation de la filière logistique dans les établissements de la FPH, de l'opérateur au manager	
Parcours tronc commun manager : « Les fondamentaux de la logistique »	p. 166
Parcours tronc commun opérateur : « Les fondamentaux de la logistique »	p. 167
Parcours amélioration continue manager	p. 168
Parcours amélioration continue opérateur	p. 169
Parcours métier manager linge	p. 170
Parcours métier opérateur linge	p. 171
Parcours métier manager restauration	p. 172
Parcours métier opérateur restauration	p. 173

FICHE D'INSCRIPTION

RENSEIGNEMENTS SUR LA FORMATION SOUHAITÉE

INTITULÉ DE LA FORMATION

DATES DE SESSION

ORGANISME

PUBLIC CIBLE

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT

CODE DE L'ÉTABLISSEMENT

ADRESSE MAIL DU SERVICE FORMATION

CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT

FICHES DE RENSEIGNEMENT AGENTS

NOM ET PRÉNOM

MÉTIER / FONCTION

SERVICE

TÉL. PERSO

E-MAIL

NOM ET PRÉNOM

MÉTIER / FONCTION

SERVICE

TÉL. PERSO

E-MAIL

NOM ET PRÉNOM

MÉTIER / FONCTION

SERVICE

TÉL. PERSO

E-MAIL

FORMULAIRE DE DEMANDE D'UNE ACTION DÉLOCALISÉE

RENSEIGNEMENTS ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT

CODE DE L'ÉTABLISSEMENT

NOM DE LA PERSONNE RÉFÉRENTE DU PROJET

.....

TÉLÉPHONE

E-MAIL

CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT

ACTIONS DE FORMATION SOUHAITÉES

.....
.....
.....
.....

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

PÉRIODE SOUHAITÉE

NOMBRE DE PERSONNES PRESENTIES POUR SUIVRE CETTE FORMATION

ÉTABLISSEMENTS VOISINS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉS

.....

ANFH Ile-de-France

-

3 rue Ferrus - 75014 Paris

-

01 53 82 87 88

iledefrance@anhf.fr

Anfh Association nationale
pour la formation permanente
du personnel hospitalier